





Plan de formation

relatif à l'ordonnance du SEFRI du [date d'édiction de la nouvelle orfo] sur la formation professionnelle initiale de

Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC avec certificat fédéral de capacité (CFC)

du [date d'élaboration et de signature du plan de formation par l'Ortra, cf. p. 10 du présent document] en cas de révision partielle du plan de formation (état le...) date d'élaboration et de signature de la feuille de modification par l'Ortra

Numéro de la profession 5555

Table des matières

| 1 | Introduction | 4 |
|---|---|-----|
| 2 | Bases de la pédagogie professionnelle | 5 |
| | 2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles | 5 |
| | 2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle | 6 |
| | 2.3 Classification des compétences opérationnelles dans le CNC | 7 |
| | 2.4 Critères de performance | |
| | 2.5 Collaboration entre les lieux de formation. | 9 |
| | 2.6 Structure du plan de formation | 11 |
| 3 | Profil de qualification | 12 |
| | 3.1 Profil de la profession | 12 |
| | 3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles | |
| | 3.3 Niveau d'exigences de la profession | 15 |
| | Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et critères de performance par lieu de formation | 16 |
| 5 | Compétences transversales | |
| | 5.1 Compétences méthodologiques (CM) | |
| | 5.2 Compétences sociales (CS) | |
| | 5.3 Compétences personnelles (CP) | 86 |
| 6 | Compétences MEM (anciennement «Compétences de branche») | 89 |
| 7 | Autres dispositions | 104 |
| 8 | Annexe 1 : la liste des documents relatifs aux instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale | 105 |

Liste des abréviations

OFFV Office fédéral de l'environnement
OFSP Office fédéral de la santé publique

LFPr Loi fédérale sur la formation professionnelle, 2004

OFPr Ordonnance sur la formation professionnelle, 2004

Orfo Ordonnance sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation)

AFP Attestation fédérale de formation professionnelle

CFC Certificat fédéral de capacité

Ortra Organisation du monde du travail (association professionnelle)

SEFRI Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation

CSFP Conférence suisse des offices de la formation professionnelle

CSFO Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et

de carrière

SECO Secrétariat d'Etat à l'économie

Suva Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

CIE Cours interentreprises

EP Ecole professionnelle

DCO Domaine de compétences opérationnelles

CO Compétences opérationnelles

CP Critères de performanceNP Niveaux de performance

CNC Cadre national des certificationsCM Compétences méthodologiques

CS Compétences sociales

CP Compétences personnelles

1 Introduction

En tant qu'instrument servant à promouvoir la qualité¹ de la formation professionnelle initiale de Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC sanctionnée par un certificat fédéral de capacité / une attestation fédérale de formation professionnellecertificat (CFC), le plan de formation décrit les compétences opérationnelles que les personnes doivent avoir acquises à la fin de leur formation. Dans le même temps, il sert de base aux responsables de la formation professionnelle dans les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les cours interentreprises pour la planification et l'organisation de la formation. Le plan de formation est aussi un guide auquel les personnes en formation peuvent se reporter.



¹voir art. 12, al. 1, let. c, de l'ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr) et l'art. [nombre] de l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC .

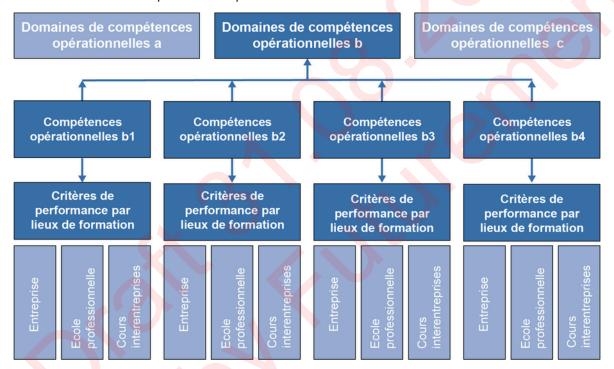
2 Bases de la pédagogie professionnelle

2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles

Le présent plan de formation constitue la base en matière de pédagogie professionnelle pour la formation professionnelle initiale de Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC . Le but de la formation professionnelle initiale est l'acquisition de compétences permettant de gérer des situations professionnelles courantes. Pour ce faire, les personnes en formation développent les compétences opérationnelles décrites dans ce plan de formation tout au long de leur apprentissage. Ces compétences ont valeur d'exigences minimales pour la formation. Elles délimitent ce qui peut être évalué lors des procédures de qualification.

Le plan de formation précise les compétences opérationnelles à acquérir. Ces compétences sont présentées sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et de critères de performance.

Représentation schématique des domaines de compétences opérationnelles, des compétences opérationnelles et des critères de performance par lieu de formation:



La profession de Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC comprend **4 domaines de compétences**. Ces domaines définissent et justifient les champs d'action de la profession tout en les délimitant les uns par rapport aux autres.

Exemple: 5555 a HAKB Développement de produits

Chaque domaine de compétences opérationnelles comprend un nombre défini de **compétences opérationnelles**. Le domaine 5555 a HAKB Développement de produitsregroupe par exemple 2 compétences opérationnelles. Ces dernières correspondent à des situations professionnelles courantes. Elles décrivent le comportement que les personnes en formation doivent adopter à la fin de la formation professionnelle initiale lorsqu'elles se trouvent dans ces situations. Chaque compétence opérationnelle recouvre quatre dimensions: les compétences professionnelles, les compétences méthodologiques, les compétences personnelles et les compétences sociales (voir chap. 2.2).

Les compétences opérationnelles sont traduites en **critères de performance par lieu de formation**, garantissant ainsi la contribution de l'entreprise formatrice, de l'école professionnelle et des cours interentreprises à l'acquisition des différentes compétences opérationnelles. Ces objectifs sont reliés entre eux de manière cohérente afin d'instaurer une collaboration effective entre les lieux de formation (voir chap. 2.4).

2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles comprennent des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. Pour que les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC aient d'excellents débouchés sur le marché du travail, il faut qu'ils acquièrent l'ensemble de ces compétences tout au long de leur formation professionnelle initiale sur les trois lieux de formation, c'est-à-dire aussi bien au sein de l'entreprise formatrice qu'à l'école professionnelle ou dans le cadre des cours interentreprises. Le tableau ciaprès présente le contenu des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle et les interactions entre ces quatre dimensions.

Compétence opérationnelle

Compétences professionnelles

Les personnes en formation maîtrisent des situations professionnelles courantes de manière ciblée, adéquate et autonome et sont capables d'en évaluer le résultat.



Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC utilisent les termes techniques, les outils de travail et les matériaux de manière appropriée et appliquent les normes (de qualité), les méthodes et les procédures qui conviennent. Concrètement, ils sont capables d'exécuter seuls des tâches propres à leur domaine professionnel et de réagir de façon adéquate aux exigences inhérentes à la profession.

Compétences méthodologiques

Les personnes en formation planifient l'exécution de tâches et d'activités professionnelles et privilégient une manière de procéder ciblée, structurée et efficace.



Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC organisent leur travail avec soin et dans le souci de la qualité. Ils tiennent compte des aspects économiques et écologiques, et appliquent les techniques de travail, de même que les stratégies d'apprentissage, d'information et de communication inhérentes à la profession en fonction des objectifs fixés. Ils ont par ailleurs un mode de pensée et d'action systémique et axé sur les processus.

Compétences sociales

Les personnes en formation abordent de manière réfléchie et constructive leurs relations sociales et la communication que ces dernières impliquent dans le contexte professionnel.



Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC abordent leurs relations avec leur supérieur hiérarchique, leurs collègues et les clients de manière réfléchie, et ont une attitude constructive face aux défis liés aux contextes de communication et aux situations conflictuelles. Ils travaillent dans ou avec des groupes et appliquent les règles garantissant un travail en équipe fructueux.

Compétences personnelles

Les personnes en formation mettent leur personnalité et leurs comportements au service de leur activité professionnelle.



Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC analysent leurs approches et leurs actions de manière responsable. Ils s'adaptent aux changements, tirent d'utiles enseignements de leurs limites face au stress et agissent dans une optique de développement personnel. Ils se distinguent par leur motivation, leur comportement au travail exemplaire et leur volonté de se former tout au long de la vie.

2.3 Classification des compétences opérationnelles dans le CNC

Le référencement des compétences opérationnelles dans le CNC se fait sur la base des situations de travail. Les niveaux 2 à 5 selon le CNC formation professionnelle sont utilisés.

| Niveaux | со | Descriptions |
|---------|--|--|
| CNC 2 | Les professionnels remplissent des exi- gences de base de manière appropriée dans un domaine d'activité délimité et doté de structures stables. Ils accomplissent la ma- jeure partie de leurs tâches en suivant les instructions reçues. | Tâches répétitives; selon les instructions directement reçues; situation de travail stable; utiliser des moyens auxiliaires simples; collaborer au sein d'une équipe. |
| CNC 3 | Les professionnels répondent à des exi- gences spécifiques de manière autonome dans un domaine de travail encore délimité et doté de structures partiellement souples. | Travailler de manière autonome dans un contexte familier; s'impliquer activement au sein d'une équipe; assumer la responsabilité de travaux simples et les évaluer selon des critères prédéfinis; résoudre des problèmes simples en appliquant des stratégies et outils connus; comprendre les relations dans son propre domaine d'activité. |
| CNC 4 | Les professionnels identifient et traitent des tâches spécifiques dans un domaine de travail étendu et en évolution. | Planifier et traiter des tâches de manière autonome dans un contexte en évolution; résoudre des problèmes de manière autonome et évaluer les résultats obtenus; superviser le travail habituel d'autres personnes; observer, analyser et évaluer des processus et résultats de travail selon des critères prédéfinis. |
| CNC 5 | Les professionnels identifient et analysent des tâches spécifiques étendues dans un contexte de travail complexe, spécialisé et en constante évolution. | Planifier et traiter des tâches étendues de manière autonome dans un environnement de travail complexe, spécialisé et en constante évolution. Guider des travaux habituels simples; observer, analyser et évaluer à l'aune de ses propres critères des processus et les résultats et contribuer à leur développement; collaborer de manière constructive au sein de l'équipe et assumer des responsabilités. |

2.4 Critères de performance

Les compétences opérationnelles sont précisées par des critères de performance. Ils répondent aux exigences suivantes: ils

- sont décrits sous la forme d'activités concrètes et orientées vers les compétences opérationnelles
- peuvent être observés
- peuvent être mesurés et évalués
- sont attribués à un ou plusieurs lieux de formation

Les critères de performance sont répartis en six niveaux de performance (NP) en fonction de leur niveau d'exigence:

| Numéro | Niveau d'exigence | Description |
|--------|---|--|
| NP 1 | Utiliser des technologies, instruments, procédures, applications, etc. | Les personnes en formation utilisent des technologies, des instruments, des listes de contrôle, des directives, des programmes, etc. Après avoir reçu des instructions, ils les utilisent pour résoudre des tâches similaires répétitives. Grâce à la répétition, ils acquièrent de plus en plus d'assurance et de compétences automatisées. |
| NP 2 | Adapter l'utilisation de technologies, instruments, etc. basée sur des écarts (analyse état réel-demandé; adaptation) | Lorsqu'elles utilisent des technologies, des instruments, des programmes, etc., les personnes en formation réagissent aux nouvelles conditions en adaptant leurs compétences et leurs procédures aux changements intervenus. Grâce à ce comportement adaptatif répété, elles aquièrent une flexibilité et des compétences accrues dans l'application des procédures susmentionnées. |
| NP 3 | Exécuter des mandats de ma- nière autonome | Les personnes en formation exécutent les tâches de manière autonome sur la base de leurs expériences. Elles acquièrent les connaissances nécessaires (s'informer), planifient les étapes d'exécution possibles, choisissent la variante idéale (décider), réalisent leur projet en fonction des tâches à accomplir, contrôlent l'exécution et évaluent de manière critique aussi bien le processus que le résultat (IPDRCE). |
| NP 4 | Planifier, calculer | Les personnes en formation planifient et calculent de nouveaux projets et procédures avec des inconnues, en prévoyant les étapes, variantes ou solutions envisageables et en les chiffrant ou en les estimant dans leurs dimensions. Il peut s'agir d'études détaillées, de la réalisation de séries d'essais, de calculs modélisés, etc. |
| NP 5 | Projeter, concevoir, développer ou optimiser des solutions pour des problèmes tirés de la pra- tique | Les personnes en formation résolvent de manière autonome des problèmes issus de leur travail quotidien. Elles développent des variantes de solutions à l'aide de méthodes appropriées, choisissent une variante de manière justifiée à l'aide de méthodes appropriées de prise de décision et réalisent cette solution. |
| NP 6 | Concevoir et inventer des innovations et des solutions créatives | Les personnes en formation développent de nouvelles solutions créatives à partir de solutions existantes. Elles identifient ellesmêmes la problématique et décèlent le potentiel d'optimisation ou de modification, trouvent la solution adaptée et la mettent en œuvre dans d'autres travaux et processus. |

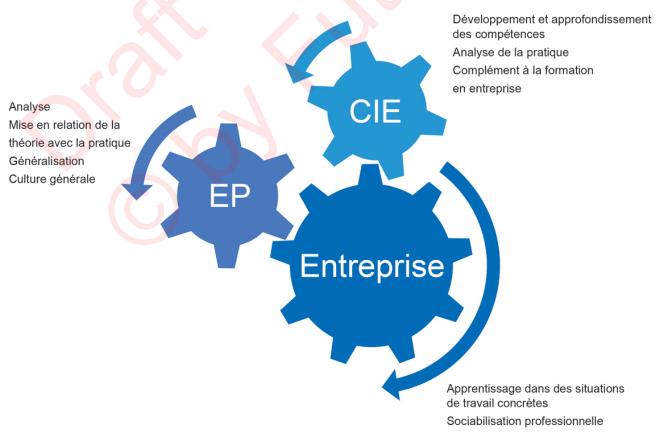
2.5 Collaboration entre les lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (concernant les contenus, les méthodes de travail, la planification, les usages de la profession) sont deux gages de réussite essentiels pour la formation professionnelle initiale. Les personnes en formation ont besoin d'être soutenues pendant toute la durée de leur apprentissage afin de parvenir à faire le lien entre la théorie et la pratique et se développer sur le plan personnel. D'où l'importance de la collaboration entre les lieux de formation et de la responsabilité qui incombe aux trois lieux de formation dans la transmission des compétences opérationnelles. Chaque lieu de formation participe à cette tâche commune en tenant compte de la contribution des autres lieux de formation. Ce principe de collaboration permet à chaque lieu de formation de faire en permanence le point sur sa propre contribution et de l'optimiser en conséquence. C'est là un moyen d'améliorer la qualité de la formation professionnelle initiale.

Le rôle de chaque lieu de formation peut être résumé comme suit:

- Entreprise formatrice: dans le système dual, la formation à la pratique professionnelle a lieu dans l'entreprise formatrice, au sein d'un réseau d'entreprises formatrices, dans une école de métiers, ou dans toute autre institution reconnue compétente en la matière et permettant aux personnes en formation d'acquérir les aptitudes pratiques liées à la profession choisie.
- Ecole professionnelle: elle dispense la formation scolaire nécessaire à l'acquisition des compétences opérationnelles, qui comprend l'enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et de l'éducation physique. L'école professionnelle prend en compte des situations de la pratique professionnelle, les analyse et permet de faire le lien avec les structures de connaissances pertinentes. Grâce à des environnements d'apprentissage appropriés, elle permet le transfert de la pratique et vers la pratique. Avec la culture générale, elle soutient les jeunes dans leur prise de responsabilité sociale et leur maturité.
- Cours interentreprises: ils visent l'acquisition d'aptitudes de base dans un cadre temporel donné. Ils complètent la formation à la pratique professionnelle et la formation scolaire lorsque cela s'avère nécessaire dans la profession choisie. Ils représentent un maillon essientiel entre la formation scolaire et la formation en entreprise.

Les interactions entre les lieux de formation peuvent être représentées comme suit:

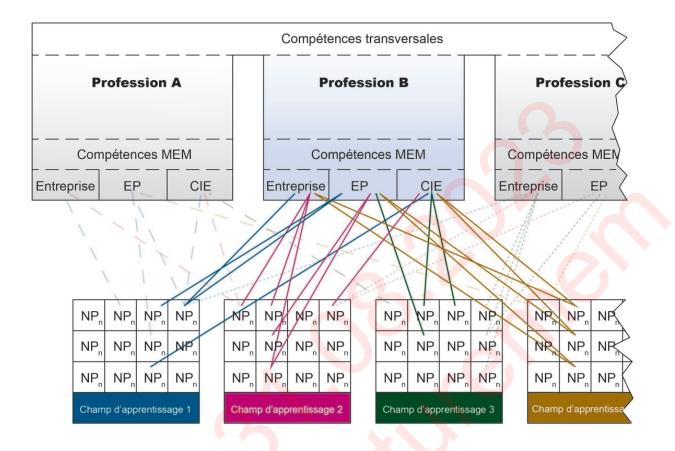


Le plan de formation et les documents de mise en œuvre soutiennent la coopération entre les lieux de formation au niveau de la coordination du développement des compétences opérationnelles chez les personnes en formation. La réussite individuelle des personnes en formation est soutenue par une coopération au niveau institutionnel et personnel. Dans les régions, les lieux de formation s'organisent pour mettre en place une coopération réussie entre les lieux de formation.

La mise en place d'une coopération réussie entre les lieux de formation repose sur les instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale (voir annexe).



2.6 Structure du plan de formation



Tous les plans de formation des huit professions de la branche MEM sont structurés de la même manière. Chaque compétence opérationnelle des quatre domaines de compétences opérationnelles a—d est décrite par une situation de travail et par les critères de performance attribués aux trois lieux de formation.

Les compétences transversales sont décrites au chapitre 5. Elles s'appliquent à tous les lieux de formation et sont divisées en compétences personnelles, méthodologiques et sociales. Elles sont sollicitées et encouragées dans les situations de travail et d'apprentissage.

Dans les champs d'apprentissage des plans d'études pour les écoles professionnelles et le programme-cadre des cours interentreprises, les compétences opérationnelles et les compétences MEM sont concrétisées pour la mise en œuvre dans les deux lieux de formation. D'une part, il y aura des champs d'apprentissage qui partiront d'une compétence MEM et feront des liens avec les critères de performance des compétences opérationnelles. D'autre part, il y aura des champs d'apprentissage qui partiront d'une compétence opérationnelle et établiront des liens avec les critères de performance des compétences MEM.

3 Profil de qualification

Le profil de qualification décrit le profil professionnel ainsi que les compétences opérationnelles à acquérir et le niveau d'exigences de la profession.

En plus de décrire les compétences opérationnelles, le profil de qualification sert de base pour l'élaboration des documents de mise en œuvre (plan de formation pour la formation en entreprise, plan modulaire pour les deux lieux de formation école professionnelle et cours interentreprises, procédure de qualification). Il permet en outre la classification du diplôme de la formation professionnelle correspondant dans le cadre national des certifications de la Suisse (CNC formation professionnelle) et l'élaboration du supplément descriptif du certificat.

3.1 Profil de la profession

Concevoir avec compétence, passion et créativité des solutions techniques innovantes pour le monde de demain: les polymécaniciennes CFC et les polymécaniciens CFC développent, produisent et entretiennent des nouvelles machines et systèmes avant-gardistes. Elles/ils apportent ainsi une contribution importante au développement économique de la société, à la qualité de vie et à la protection de l'environnement.

Domaine d'activité

Dans l'environnement industriel, les polymécaniciennes CFC et les polymécaniciens CFC mettent à profit leurs compétences de généraliste dans le développement technique de produits, la fabrication et la maintenance. Elles/ils participent au développement de solutions de construction, à la planification et à la préparation des processus de production, à la production, à l'assurance qualité, à la mise en service et à la maintenance. Elles/ils collaborent étroitement avec d'autres spécialistes de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM).

Les polymécaniciennes CFC et les polymécaniciens CFC travaillent dans des entreprises de production modernes à différents postes. Elle/ils développent, planifient, produisent et entretiennent des pièces, des sousensembles, des machines, des installations, des moyens de production et des outils pour des clients internes et externes. Grâce à leur formation étendue, elles/ils interviennent dans différents domaines de travail tels que l'usinage de pièces, le décolletage, l'assemblage et la maintenance. Elles/ils travaillent dans des secteurs tels que la mécanique générale, la technique médicale, la construction d'ascenseurs, la technique aéronautique, le travail de la tôle et autres.

Principales compétences opérationnelles

Les polymécaniciennes CFC et les polymécaniciens CFC exécutent des tâches manuelles et mécaniques de manière ciblée, professionnelle, systématique et responsable et utilisent les moyens de production de manière appropriée. Elles/ils disposent d'une excellente compréhension technique et savent interpréter correctement les documents techniques.

Elles/ils observent et analysent les processus de production, identifient le potentiel d'optimisation et apportent des améliorations si nécessaire. Elles/ils se distinguent par leur approche et leur action à la fois techniques, économiques et écologiques.

Pour réaliser leurs mandats et leurs projets, elles/ils travaillent en production sur des machines-outils à commande numérique (CNC) et des machines-outils conventionnelles, ainsi qu'avec des appareils de mesure, ou encore dans les bureaux d'études et de construction avec des systèmes de conception assistée par ordinateur (CAO) et de fabrication assistée par ordinateur (FAO) de dernière génération. Elles/ils se procurent de manière autonome les informations nécessaires, se conforment aux prescriptions et aux normes en vigueur et documentent le processus de travail et les résultats de mesure de manière claire et compréhensible.

Comprenant les aspects et les processus techniques et sachant les interpréter correctement, les polymécaniciennes CFC et les polymécaniciens CFC sont des interlocuteurs compétents pour les clients internes et externes des domaines les plus divers, comme le développement, la conception ou la technique de commande. Elles/ils s'expriment de manière claire et compréhensible à l'oral comme à l'écrit. Elles/ils documentent les processus et rédigent des modes d'emploi dans un langage technique correct.

Les polymécaniciennes CFC et les polymécaniciens CFC agissent et interagissent dans un environnement de travail industriel interconnecté. Elles/ils sont en contact étroit avec des spécialistes, du développement à

l'assurance qualité, et assument des fonctions clés importantes. Elles/ils travaillent seul-e-s ou en équipe et utilisent efficacement leurs compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. Elles/ils analysent leur manière d'agir et évoluent en permanence.

Exercice de la profession

Les polymécaniciennes CFC et les polymécaniciens CFC ont un goût prononcé pour les nouvelles technologies et se passionnent pour les solutions techniques innovantes. Elles/ils montrent de l'intérêt pour la mécanique, la pneumatique et l'automatisation. Lors du développement et de la fabrication des produits, elles/ils utilisent les technologies du monde du travail numérique. Grâce à leur méthode de travail précise et à leur souci de la qualité, elles/ils contribuent au succès de l'entreprise.

Les polymécaniciennes CFC et les polymécaniciens CFC se distinguent par leur flexibilité et leur capacité à réagir rapidement à l'évolution des conditions-cadres, notamment dans le domaine des nouvelles technologies. Elles/ils sont en mesure d'utiliser avec compétence les nouveaux systèmes du monde du travail numérique et interconnecté. Elles/ils analysent des situations complexes et développent des solutions innovantes.

Les polymécaniciennes CFC et les polymécaniciens CFC sont responsables des machines et des installations qu'elles/ils utilisent, mais aussi de la sécurité au travail et de la protection de la santé.

Importance de la profession pour la société, l'économie, la nature et la culture

Les polymécaniciennes CFC et les polymécaniciens CFC fabriquent des produits techniques durables et orientés vers l'avenir, qui sont utilisés de manière efficace dans les domaines de la société, de l'économie, de la nature et de la culture, en tenant compte des aspects écologiques et économiques. Elles/ils respectent les principes de la protection de l'environnement, utilisent les ressources de manière efficace et soutiennent l'utilisation d'énergies renouvelables, y compris leur stockage. Elles/ils tiennent compte en particulier de l'efficacité énergétique et des ressources. Leur travail permet les développements nécessaires pour atteindre la décarbonation ainsi que les objectifs climatiques et énergétiques.

Culture générale

L'enseignement de la culture générale vise à transmettre des compétences fondamentales permettant aux personnes en formation de s'orienter sur les plans personnel et social et de relever des défis tant privés que professionnels.

3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

| - | | | | | | | 1 | | | 1 | |
|-----|---|---|--|---|--|--|---|---|--|---|---|
| - 1 | ◆ Domaines de compétences opérationnelles | | Compétences opé | érationnelles → | | | | | | | |
| | а | Développement de produits | a1: esquisser des produits de l'industrie MEM | a2: etablir des documents de fabrication pour des produits de l'industrie MEM | | | |) ' | | | |
| | b | Fabrication de produits | b1: aménager le poste de travail et équiper les machines pour l'usinage de pro- duits de l'indus- trie MEM | b2: usiner des produits de l'in- dustrie MEM avec des ou- tils à main ou avec des ma- chines guidées à la main | b3: usiner des produits de l'in- dustrie MEM sur des ma- chines-outils | b4: contrôler des pièces méca- niques durant le processus de fa- brication | b5: usiner des produits de l'in- dustrie MEM sur des machines CNC (Compute- rized Numerical Control) | b6: créer des programmes pour des ma- chines CNC avec un logiciel FAO (fabrication assistée par or- dinateur) | b7: confection- ner et contrôler des composants électriques ou électroniques | b8: utiliser des robots pour la fa- brication de pro- duits de l'indus- trie MEM | b9: planifier et préparer des opérations d'usi- nage pour la fa- brication de pro- duits de l'indus- trie MEM |
| | С | Assemblage, mise en service ou maintenance | c1: aménager le poste de travail pour l'assem- blage, la mise en service ou la maintenance de produits de l'in- dustrie MEM | c2: maintenir des moyens et outils de produc- tion de l'industrie MEM | c3: assembler des produits de l'industrie MEM | c4: mettre en service des pro- duits de l'indus- trie MEM | c5: assembler et mettre en ser- vice des instal- lations automati- sées pour la fa- brication de pro- duits de l'indus- trie MEM | c6: maintenir des produits de l'industrie MEM | | | |
| | d | Endossement de la responsabilité opérationnelle | d1: planifier des mandats orien- tés projet dans l'environnement technique de l'in- dustrie MEM | d2: contrôler le déroulement de mandats orien- tés projet dans l'environnement technique de l'in- dustrie MEM | d3: analyser les résultats de mandats orien- tés projets dans l'environnement technique de l'in- dustrie MEM | d4: former les clientes et les clients aux pro- duits des sec- teurs de l'indus- trie MEM | d5: contrôler des produits méca- niques pour l'un des secteurs de l'industrie MEM et mettre en place le pro- cessus de vali- dation | d6: assumer la responsabilité technique glo- bale pour le dé- veloppement de produits dans l'un des secteurs de l'industrie MEM | d7: assumer la responsabilité technique glo- bale pour la fa- brication de pro- duits dans l'un des secteurs de l'industrie MEM | d8: assumer la responsabilité technique glo- bale pour l'as- semblage, la mise en service ou la mainte- nance de pro- duits dans l'un des secteurs de l'industrie MEM | d9: superviser et entretenir des installations de production en série pour l'un des secteurs de l'industrie MEM |

L'acquisition des compétences opérationnelles a1 et a2, b1 à b4, c1 à c4 et d1 à d3 est obligatoire pour tous les apprentis. L'acquisition de la compétence opérationnelle d6 ou de deux compétences opérationnelles parmi b5 à b9, c5, c6, d4, d5, d7 à d9 est obligatoire, l'une d'entre elles devant obligatoirement être issue du domaine de compétences opérationnelles d.

3.3 Niveau d'exigences de la profession

Le niveau d'exigence de la profession est défini de manière détaillée dans le plan de formation à l'aide des critères de performance déterminés à partir des compétences opérationnelles pour les trois lieux de formation. Outre les compétences opérationnelles, la formation professionnelle initiale englobe également l'enseignement de la culture générale conformément à l'ordonnance du SEFRI du 27 avril 2006 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (RS 412.101.241).



4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et critères de performance par lieu de formation

Ce chapitre décrit les compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, et les critères de performance par lieu de formation. Les instruments servant à promouvoir la qualité, qui sont répertoriés en annexe, viennent soutenir la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et encourager la coopération entre les trois lieux de formation.

Domaine de compétences opérationnelles a: Développement de produits

Compétence opérationnelle a1: esquisser des produits de l'industrie MEM

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens réalisent des croquis en 2D et 3D pour visualiser des idées et des concepts dans un environnement technique. Pour ce faire, elles/ils utilisent différentes techniques de croquis.

Elles/ils mettent en œuvre de manière méthodique les techniques de croquis dans leur quotidien professionnel lors du développement d'idées, de l'exécution de croquis d'ébauche ainsi que de présentations ou de documentations. Elles/ils soutiennent ainsi la communication technique entre les professionnels.

Pour les mesures à court terme, mais aussi pour la documentation sur place, par exemple à l'atelier, elles/ils réalisent des croquis à la main pour l'échange au sein de l'équipe ou pour la poursuite du travail, qui contiennent toutes les informations nécessaires pour la suite de la procédure. Elles/ils visualisent des fonctions telles que des processus de mouvements mécaniques dans des représentations graphiques. Elles/ils réalisent la mise en œuvre à la main.

Classification CNC 4

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|--|---|---|
| KR c1 01 Ils réalisent des croquis à la main. NP3 | KR c1 04 Ils utilisent des techniques de croquis pour représenter des produits et les complètent avec les informations nécessaires NP2 KR c1 06 Ils distinguent les outils analogiques et numériques et les utilisent pour réaliser des croquis. NP1 | |
| KR c1 02 Ils établissent des croquis de fabrication. NP4 | KR c1 07 Ils optent pour des modes de représentation et de spécification normalisés et les appliquent d'après les fonctions NP2 | |

KR c1 03

Ils esquissent des produits en deux et trois dimensions pour la communication technique

NP4

KR c1 05

Ils évaluent des exemples de croquis d'après leur utilisation et déterminent ainsi le degré de détail requis

NP2

KR c1 08

Ils distinguent les principes de représentation et les appliquent

NP2

KR c1 09

Ils visualisent, à l'aide de croquis, des illustrations graphiques à des fins d'information ou d'utilisation ultérieure dans des documents techniques

NP₃

KR c1 10

Ils appliquent des techniques de croquis pour la recherche d'idées

NP 3

KR c1 11

Ils interprètent différents mouvements et les visualisent à l'aide de techniques de croquis

NP 2

KR c1 12

Ils conçoivent des séquences d'assemblage à l'aide de croquis

NP 3

KR c1 13

Ils représentent des fonctions de produits à l'aide de croquis

NP 3

KR c1 14

Ils distinguent les symboles et les utilisent pour visualiser les fonctions.

NP 2

Compétence opérationnelle a2: etablir des documents de fabrication pour des produits de l'industrie MEM

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens établissent à la main ou avec un système électronique les documents de fabrication requis.

Sur les documents de fabrication, elles/ils indiquent toutes les spécifications fonctionnelles et de fabrication nécessaires. Ce faisant, elles/ils tiennent compte des normes nationales et internationales en vigueur. Par le choix de représentations appropriées, elles/ils facilitent la compréhension. Elles/ils établissent des documents de fabrication compréhensibles et complets.

Classification CNC 5

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|--|---|---|
| PM a2 01 | KR c2 09 | |
| Ils établissent des modèles de pièces ou de sous-ensembles NP4 | Ils distinguent les systèmes de CAO en tenant compte des cas d'application et évaluent les avantages et les inconvénients spécifiques à l'utilisation | |
| | NP3 | |
| | KR c2 10 | |
| | Ils modélisent des pièces et sous-ensembles types en tenant compte des principes méthodologiques. | |
| | NP4 | |
| | KR c2 14 | |
| | lls analysent <mark>différents modèles</mark> quant à la facilit <mark>é</mark> d'assemblage. | |
| | NP3 | |
| | KR c2 06 | |
| | Ils importent des formats neutres, vérifient les contenus et les préparent pour une utilisation ultérieure | |
| | NP2 | |
| | KR c2 07 | |
| | Ils convertissent les documents dans des formats neutres pour l'échange de données ou pour une utilisation ultérieure. | |
| | NP3 | |
| | KR c2 15 | |
| | Ils distinguent et évaluent les avantages et les inconvénients des formats neutres en fonction de l'application. | |
| | NP2 | |
| | | |

| | ET b7 03 | |
|---|---|--|
| | Ils expliquent les conditions- cadres des procédés additifs | |
| | NP2 | |
| | ET b7 04 | |
| | Ils confectionnent des composants simples par fabrication additive | |
| | NP2 | |
| PM a2 02 | KR c3 02 | |
| Ils interprètent ou établissent des documents de fabrication NP4 | Ils établissent des dessins de pièces en CAO avec les spécifications fonctionnelles et de fabrication. | |
| | NP3 | |
| | KR c3 03 | |
| | Ils établissent des dessins de sous-ensembles en CAO avec les spécifications fonctionnelles et de fabrication. | |
| | NP3 | |
| | KR c3 05 | |
| 3 | Ils saisissent les données des pièces dans des nomenclatures sur la base des documents de fabrication. | |
| | NP3 KR c3 13 | |
| | Ils identifient les fonctions des composants sur la base des spécifications des documents de fabrication | |
| | NP3 | |
| KR c3 07 | | |
| Ils contrôlent et corrigent les do- cuments de fabrication et les préparent pour la validation con- formément aux directives spéci- fiques à l'entreprise | | |
| KR c3 08 Ils effectuent des modifications et les documentent de manière compréhensible NP3 | | |
| | | |

| AU a1 01 [1-2] | | |
|--|--|---|
| Ils interprètent les exigences du client et les intègrent dans le développement d'installations automatisées simples | | |
| NP2 | | |
| AU a1 03 [1-2] | AU a1 18 [1-2] | |
| Ils développent des commandes d'une fonction simple NP3 | Ils développent des commandes électriques d'une fonction simple NP3 | 3 |
| | AU a1 19 | |
| | Ils établissent des circuits de base de l'électrotechnique | |
| | NP2 | |
| | AU a1 20 [1-2] | |
| | Ils développent des commandes pneumatiques d'une fonction simple | |
| | NP4 | |
| | AU a1 21 | |
| | Ils établissent des circuits de base de la pneumatique | |
| | NP3 | |
| | AU a1 22 [1-2] | |
| | Ils développent des commandes électropneumatiques d'une fonction simple | |
| 3'0 | NP3 | |
| AU a1 04 [1-2] | AU a1 25 [1-2] | |
| Ils développent des commandes électropneumatiques d'une | Ils dessinent à la main les sché- mas de la fonction développée | |
| fonction simple | NP2 | |
| NP2 | AU a1 26 [1-2] | |
| | Ils établissent à l'aide d'un logiciel les documents de fabrication des commandes dévelop- pées | |
| | NP2 | |
| | AU a1 27 | |
| | Ils désignent les matériels | |
| | NP2 | |
| | | |

Domaine de compétences opérationnelles b: Fabrication de produits

Compétence opérationnelle b1: aménager le poste de travail et équiper les machines pour l'usinage de produits de l'industrie MEM

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens sont chargé-e-s d'aménager leur poste de travail et les machines nécessaires à l'usinage d'un produit. Elles/ils se basent sur les documents de travail et les documents de fabrication établis.

A l'aide de ces documents, elles/ils vérifient le matériel à disposition. En accord avec leur supérieur hiérarchique, elles/ils se procurent le matériel manquant. Après les travaux préparatoires, elles/ils commencent à aménager le poste de travail, mettent la machine en service et installent les dispositifs de serrage. Ensuite, elles/ils se procurent les moyens de mesure et fixent les outils ou les reçoivent déjà montés de la préparation du travail. Une fois les travaux de réglage terminés, elles/ils démarrent l'usinage ou informent le mandant que le poste de travail est prêt.

Classification CNC 3

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|---|--|--|
| PM b1 01 | PM b1 09 | |
| Ils se procurent les matières premières sur la base de l'ordre de travail et des documents de fabrication en tenant compte des directives internes NP3 | Ils déterminent le matériau optimal ou une alternative en fonction des possibilités d'utilisation NP2 | |
| PM b1 02 | PM b1 10 | |
| Ils préparent les matières pre- mières sur la base de l'ordre de travail et des documents de fa- brication NP3 | Ils choisissent le matériau requis sur la base de la désignation normalisée NP2 PM b1 11 Ils déterminent le matériau requis en fonction des possibilités d'usinage NP2 | |
| PM b1 03 | PM b1 12 | PM b1 22 |
| Ils contrôlent les matières pre- mières sur la base de l'ordre de travail et des documents de fa- brication | Ils distinguent, sur la base de certaines propriétés, les matériaux pertinents dans la branche MEM* | Ils contrôlent les matières pre- mières sur la base de l'ordre de travail et des documents de fa- brication |
| NP3 | NP2 | NP1 |

| PM b1 04 | PM b1 13 | PM b1 23 |
|--|---|--|
| Ils préparent les matières auxi- liaires pour l'usinage en tenant compte d'une utilisation et d'une élimination respectueuses de l'environnement | Ils choisissent les matières auxiliaires pour l'usinage en fonction de leurs possibilités d'utilisation et en tenant compte d'une utilisation et d'une élimination respectueuses de l'environnement NP3 | Ils préparent les matières auxi- liaires pour l'usinage en tenant compte d'une utilisation et d'une élimination respectueuses de l'environnement |
| PM b1 05 | PM b1 14 | PM b1 24 |
| Ils préparent les outils néces- saires à l'usinage sur la base de l'ordre de travail et des docu- ments de fabrication NP3 | Ils déterminent les outils pour l'usinage et expliquent leurs possibilités d'utilisation NP3 | Ils préparent les outils néces- saires à l'usinage sur la base de l'ordre de travail et des docu- ments de fabrication |
| PM b1 06 | | PM b1 25 |
| Ils montent les moyens de ser- rage pour l'usinage et les ajus- tent NP3 | 9. | Ils montent les moyens de ser- rage pour l'usinage et les ajus- tent NP1 |
| PM b1 07 | PM b1 15 | PM b1 26 |
| Ils préparent les moyens de mesure et de contrôle pour l'usinage NP3 | Ils déterminent les calibres appropriés et expliquent leurs possibilités d'utilisation | Ils préparent les moyens de me- sure et de contrôle pour l'usi- nage NP2 |
| | NP3 | |
| | PM b1 16 | |
| | Ils expliquent les possibilités d'utilisation des calibres spéci- fiés | |
| | NP2 | |
| | PM b1 17 | |
| | lls vérifient la capabilité des moyens de mesure spécifiés | |
| | NP4 | |
| | PM b1 18 | |
| | Ils déterminent les moyens de mesure appropriés et expliquent leurs possibilités d'utilisation | |
| | NP3 | |
| | PM b1 19 | |
| | Ils expliquent les possibilités d'utilisation des moyens de me- sure spécifiés | |
| | NP2 | |
| | · | • |

| PM b1 08 Ils mettent en service la machine pour l'usinage NP3 | PM b1 20 Ils déterminent les machines à utiliser pour l'usinage à l'aide d'un ordre de travail type NP3 | PM b1 27 Ils mettent en service la machine pour l'usinage NP1 |
|---|---|---|
| | PM b1 21 Ils expliquent les possibilités d'utilisation des machines de production NP1 | |

^{*} Définition des matériaux pertinents dans la branche MEM selon le document de mise en œuvre "Normes industrielles"

Compétence opérationnelle b2: usiner des produits de l'industrie MEM avec des outils à main ou avec des machines guidées à la main

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens usinent un produit avec des outils à main ou des machines guidées à la main. Elles/ils reçoivent du mandant le produit avec les documents de fabrication et prennent possession de leur poste de travail déjà aménagé.

Elles/ils commencent par étudier l'ordre de fabrication et interprètent les spécifications du dessin technique. Elles/ils se procurent les informations manquantes. Ensuite, elles/ils planifient et documentent la fabrication. Si, lors de la planification, elles/ils constatent qu'il manque des outils à main, des machines ou des moyens de mesure, elles/ils se les procurent en concertation avec leur supérieur hiérarchique ou cherchent une autre forme d'usinage. Une fois la planification terminée, elles/ils commencent l'usinage. Si des problèmes surviennent durant l'usinage, elles/ils élaborent des solutions de manière autonome et en discutent avec le supérieur hiérarchique.

Une fois le produit fabriqué, elles/ils le transmettent au prochain poste d'usinage ou le remettent directement au mandant.

Classification CNC 3

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|--|--|---|
| PM b2 01 Ils vérifient si les documents de fabrication sont complets et compréhensibles NP4 | PM b2 11 Ils déterminent le matériau optimal ou une alternative en fonction des possibilités d'utilisation NP2 | |
| PM b2 02 Ils décrivent le travail à effectuer sur la base des documents de fabrication NP3 | PM b2 12 Ils choisissent le matériau requis sur la base de la désignation normalisée NP2 PM b2 13 Ils déterminent le matériau requis en fonction des possibilités d'usinage NP2 | PM b2 25 Ils décrivent le travail à effectuer sur la base des documents de fabrication NP2 |
| PM b2 03 Ils contrôlent les opérations de travail déjà effectuées ou la matière première mise à disposition NP3 | PM b2 14 Ils distinguent, sur la base de certaines propriétés, les matériaux pertinents dans la branche MEM* NP2 | PM b2 26 Ils contrôlent les opérations de travail déjà effectuées ou la matière première mise à disposition NP2 |

| DIAL O O A | | |
|---|--|---|
| PM b2 04 | PM b2 15 | |
| Ils estiment ou calculent les temps d'usinage sur la base des documents de fabrication | Ils calculent les temps d'usinage théoriques sur la base des do- cuments de fabrication | |
| NP3 | NP4 | |
| PM b2 05 | | PM b2 27 |
| Ils planifient l'usinage de pro- duits et établissent les docu- ments de fabrication | | Ils planifient l'usinage de pro- duits et établissent les docu- men <mark>t</mark> s de fabrication |
| NP3 | | NP2 |
| | | |
| PM b2 06 | PM b2 16 | PM b2 28 |
| Ils déterminent les outils à main ou les machines guidées à la main adaptés à l'usinage des produits | Ils expliquent le fonctionnement et les possibilités d'utilisation d'outils à main et de machines guidées à la main | Ils choisissent des outils à main ou des machines guidées à la main adaptés à l'usinage des produits |
| NP4 | NP2 | NP1 |
| DM 10.07 | DM 1-0 47 | DM 1-0 00 |
| PM b2 07 | PM b2 17 | PM b2 29 |
| Ils déterminent les moyens de contrôle appropriés NP4 | Ils déterminent les calibres ap- propriés et expliquent leurs pos- sibilités d'utilisation | Ils choisissent les moyens de mesure et de contrôle appropriés |
| | NP3 | NP1 |
| | PM b2 18 | |
| | Ils expliquent les possibilités d'utilisation des calibres spéci- fiés | |
| | NP2 | |
| | PM b2 19 | |
| | Ils vérifient la capabilité des moyens de mesure prescrits | |
| | NP4 | |
| | PM b2 20 | |
| | Ils déterminent les moyens de mesure appropriés et expliquent leurs possibilités d'utilisation | |
| | NP3 | |
| | PM b2 21 | |
| | Ils expliquent les possibilités d'utilisation des moyens de me- sure spécifiés | |
| | NP2 | |
| | | |

| PM b2 08 Ils usinent des produits avec des outils à main ou des machines guidées à la main * NP3 | | PM b2 30 Ils usinent des produits avec des outils à main ou des machines guidées à la main * NP2 |
|--|--|--|
| PM b2 09 | PM b2 22 | PM b2 31 |
| Ils contrôlent le produit pendant le processus de fabrication | lls procèdent à des analyses d'assurance qualité | Ils contrôlent le produit pendant le pr <mark>ocess</mark> us de fabrication |
| NP3 | NP4 | NP2 |
| | PM b2 23 | |
| | Ils décrivent des mesures visant à assurer la qualité NP3 | |
| | | |
| PM b2 10 | PM b2 24 | PM b2 32 |
| Ils documentent les résultats du contrôle | Ils établissent des protocoles de contrôle su <mark>r</mark> la base de données | Ils docume <mark>ntent les</mark> résultats du contrôle |
| NP3 | existantes NP2 | NP2 |

^{*}Définition des outils à main et des machines guidées à la main selon le document de mise en œuvre "Normes industrielles"

Compétence opérationnelle b3: usiner des produits de l'industrie MEM sur des machines-outils

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens sont chargé-e-s d'usiner une pièce mécanique. L'usinage peut être effectué sur une ou plusieurs machines-outils conventionnelles et/ou à commande numérique. Le poste de travail est déjà équipé.

Elles/ils commencent par étudier l'ordre de fabrication et interprètent les spécifications du dessin technique. Elles/ils se procurent les informations manquantes et, si nécessaire, prennent contact avec le mandant. Ensuite, elles/ils se procurent les matières premières nécessaires, planifient l'usinage et le documentent. Si le produit est fabriqué sur une machine CNC, elles/ils sont également responsables de la programmation. Ce faisant, elles/ils tiennent compte des aspects économiques et écologiques et réfléchissent dès cette phase à la manière dont elles/ils vont contrôler le produit. Selon les besoins, elles/ils se procurent de nouveaux outils, moyens de serrage et de mesure en concertation avec le supérieur hiérarchique. Pendant l'usinage, elles/ils évaluent, mettent en œuvre et documentent en permanence les mesures d'optimisation. En cas de problèmes, elles/ils élaborent des solutions de manière autonome et en discutent avec le supérieur hiérarchique.

Une fois le produit fabriqué, elles/ils le transmettent au prochain poste d'usinage ou le remettent directement au mandant.

Classification CNC 5

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|--|--|--|
| PM b3 01 Ils vérifient si les documents de fabrication sont complets et compréhensibles NP4 | PM b3 23 Ils déterminent le matériau optimal ou une alternative en fonction des possibilités d'utilisation NP2 | |
| PM b3 02 Ils décrivent le travail à effectuer sur la base des documents de fabrication NP3 | PM b3 24 Ils choisissent le matériau requis sur la base de la désignation normalisée NP2 PM b3 25 Ils déterminent le matériau requis en fonction des possibilités d'usinage NP2 | PM b3 47 Ils décrivent le travail à effectuer sur la base des documents de fabrication NP2 |
| PM b3 03 Ils contrôlent les opérations de travail déjà effectuées ou la matière première mise à disposition NP2 | PM b3 26 Ils distinguent, sur la base de certaines propriétés, les matériaux pertinents dans la branche MEM* NP2 | PM b3 28 Ils contrôlent les opérations de travail déjà effectuées ou la matière première mise à disposition NP1 |

| PM b3 04 | PM b3 27 | |
|---|--|---|
| Ils estiment ou calculent les temps d'usinage sur la base des documents de fabrication | Ils calculent les temps d'usinage théoriques sur la base des do- cuments de fabrication | |
| NP3 | NP4 | |
| PM b3 05 | | PM b3 49 |
| Ils planifient l'usinage de pro- duits et établissent les docu- ments de fabrication | | lls planifient l'usinage de pro- duits et établissent les docu- men <mark>t</mark> s de fabrication |
| NP3 | | NP2 |
| PM b3 06 | PM b3 28 | PM b3 50 |
| Ils déterminent les outils d'usi- nage et les moyens de serrage appropriés pour l'usinage des produits | Ils distinguent les caractéris- tiques et l'utilisation des outils d'usinage et des moyens de ser- rage | Ils déterminent les outils d'usi- nage et les moyens de serrage appropriés pour l'usinage des produits |
| NP4 | NP2 | NP2 |
| PM b3 07 | | |
| Ils optimisent les données tech- nologiques pour l'usinage | | |
| NP4 | \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ | |
| PM b3 08 | PM b3 29 | PM b3 51 |
| Ils déterminent et calculent les données technologiques pour l'usinage | Ils calculent les données tech- nologiques pour l'usinage NP3 | Ils déterminent et calculent les données technologiques pour l'usinage |
| NP3 | | NP2 |

| | | T |
|--|--|---|
| PM b3 09 | PM b3 30 | PM b3 52 |
| Ils déterminent les moyens de contrôle appropriés NP4 | Ils déterminent les calibres ap- propriés et expliquent leurs pos- sibilités d'utilisation | Ils choisissent les moyens de mesure et de contrôle approprié NP1 |
| | NP3 | |
| | PM b3 31 | |
| | Ils expliquent les possibilités d'utilisation des calibres spéci- fiés | |
| | NP2 | |
| | PM b3 32 | |
| | Ils vérifient la capabilité des moyens de mesure spécifiés | |
| | NP4 | |
| | PM b3 33 | |
| | Ils déterminent les moyen <mark>s de</mark> mesure app <mark>ropri</mark> és et expliquent leurs possi <mark>b</mark> ilités d'utilisation | |
| | NP3 | |
| | PM b3 34 | |
| | Ils expliquent les possibilités d'utilisation des moyens de me- sure spécifiés | |
| 0 | NP2 | |
| PM b3 10 | PM b3 35 | |
| Ils usinent des produits com- plexes avec le procédé d'usi- nage optimal * | Ils distinguent la conception de machines-outils convention-nelles * | |
| NP4 | NP2 | |
| PM b3 11 | PM b3 36 | PM b3 53 |
| Ils usinent des produits complexes avec des procédés d'usinage conventionnels * | Ils distinguent le fonctionnement de machines-outils convention-nelles * | Ils usinent des produits com- plexes avec des procédés d'usi- nage conventionnels * |
| NP3 | NP2 | NP 2 |
| PM b3 12 | PM b3 37 | PM b3 54 |
| Ils usinent des produits simples avec des procédés d'usinage conventionnels * | Ils décrivent l'utilisation de ma- chines-outils conventionnelles * NP2 | Ils usinent des produits simples avec des procédés d'usinage conventionnels * |
| NP2 | | NP1 |

| | <u></u> | <u></u> |
|---|--|---|
| PM b3 13 | PM b3 38 | PM b3 55 |
| Ils optimisent le programme CNC | Ils établissent des programmes CNC types et les simulent | Ils établissent le programme CNC et le simulent |
| NP5 | NP1 | NP2 |
| PM b3 14 | | PM b3 56 |
| Ils établissent le programme CNC et le simulent | | Ils chargent le programme CNC créé |
| NP4 | | NP1 |
| PM b3 15 | | |
| Ils chargent le programme CNC créé | | $\bigcap \mathcal{O}$ |
| NP2 | | |
| DM 50.46 | DM 1-2-20 | DM 62.57 |
| PM b3 16 | PM b3 39 | PM b3 57 |
| Ils usinent des produits simples à l'aide de procédés d'usinage assistés par ordinateur * | Ils distinguent la conception, le fonctionnement et l'utilisation des machines-outils CNC * | Ils usinent des produits simples à l'aide de procédés d'usinage assistés par ordinateur * |
| NP3 | NP2 | NP2 |
| PM b3 17 | PM b3 40 | |
| Ils optimisent le processus d'usinage NP4 | Ils analysent un processus d'usi- nage donné et font des proposi- tions d'optimisation | |
| | NP4 | |
| PM b3 18 | PM b3 41 | PM b3 58 |
| Ils contrôlent le produit pendant le processus de fabrication | lls procèdent à des analyses d'assurance qualité | Ils contrôlent le produit pendant le processus de fabrication |
| NP3 | NP4 | NP2 |
| | PM b3 42 | |
| | Ils décrivent des mesures visant à assurer la qualité | |
| | NP3 | |
| PM b3 19 | PM b3 43 | PM b3 59 |
| Ils documentent les résultats du | Ils établissent des protocoles de | Ils documentent les résultats du |
| contrôle | contrôle sur la base de données | contrôle |
| NP3 | existantes | NP2 |
| | NP2 | |
| • | | |

| PM b3 20 Ils optimisent l'utilisation des ressources et l'élimination des matières résiduelles NP5 | PM b3 44 Ils analysent un processus de fabrication donné en vue d'une utilisation efficace et économique des ressources et d'une élimination écologique des matières résiduelles et font des propositions d'optimisation NP5 | |
|--|--|--|
| PM b3 21 Ils utilisent les ressources de manière efficace et économique NP3 | PM b3 45 Ils décrivent l'utilisation efficace des ressources NP3 | |
| PM b3 22 Ils éliminent les matières résiduelles dans le respect de l'environnement NP2 | PM b3 46 Ils décrivent l'élimination respectueuse des matières résiduelles NP2 | PM b3 60 Ils éliminent les matières résiduelles dans le respect de l'environnement NP1 |

^{*}Définition des procédés d'usinage pertinents selon le document de mise en œuvre "Normes industrielles"

Compétence opérationnelle b4: contrôler des pièces mécaniques durant le processus de fabrication [AA, b5]

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens contrôlent les produits pendant le processus de fabrication. Pour ce faire, elles/ils utilisent des méthodes de contrôle objectives et subjectives et documentent les résultats.

Lors de l'étude des documents, elles/ils se concentrent sur les tolérances et réfléchissent à quelle tolérance peut être contrôlée avec quel procédé et quel instrument de mesure en tenant compte des directives internes et des processus de contrôle. Pour le contrôle avec des moyens de mesure et de contrôle calibrés, elles/ils interrompent le processus de fabrication. Elles/ils documentent les résultats et poursuivent la fabrication si tout se situe dans les tolérances prescrites. En cas de non-respect des tolérances, elles/ils prennent immédiatement des mesures correctives. Elles/ils marquent les produits défectueux et les retirent du processus de fabrication. Elles/ils décident ensuite, en accord avec le mandant, s'ils peuvent être utilisés malgré tout, s'il est possible de les réusiner ou s'ils doivent être éliminés comme rebuts.

Classification CNC 5

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|---|--|--|
| PM b4 01 Ils planifient le contrôle tout au long du processus de fabrication en tenant compte des tolérances et des normes ainsi que des directives et processus de contrôle internes NP4 | PM b4 12 Ils interprètent les spécifications du dessin technique, les expliquent conformément aux normes et identifient les caractéristiques de contrôle NP3 | PM b4 21 Ils planifient le contrôle tout au long du processus de fabrication en tenant compte des tolérances et des normes NP2 |
| PM b4 02 Ils analysent l'utilité des calibres préparés, en partie spécifiques à l'entreprise, et les optimisent si nécessaire NP4 | | |
| PM b4 03 Ils vérifient si les calibres préparés sont complets et adaptés NP3 | PM b4 13 Ils déterminent les calibres appropriés et expliquent leurs possibilités d'utilisation NP3 | PM b4 22 Ils vérifient si les calibres prépa- rés sont complets et adaptés NP2 |
| PM b4 04 Ils utilisent les calibres préparés NP2 | PM b4 14 Ils expliquent les possibilités d'utilisation des calibres spécifiés NP2 | PM b4 23 Ils utilisent les calibres préparés NP1 |

| PM b4 05 | PM b4 15 | |
|---|---|--|
| Ils analysent l'utilité des calibres préparés et les optimisent si nécessaire | Ils vérifient la capabilité des moyens de mesure spécifiés | |
| NP4 | NP4 | |
| PM b4 06 | PM b4 16 | PM b4 24 |
| Ils vérifient si les moyens de mesure préparés sont complets et précis et les étalonnent si né- cessaire | b4.18-2/3 Ils déterminent les moyens de mesure appropriés et expliquent leurs possibilités d'utilisation | Ils vérifient si les moyens de mesure préparés sont complets et précis et les étalonnent si nécessaire |
| NP3 | NP3 | NP2 |
| PM b4 07 | PM b4 17 | PM b4 25 |
| Ils utilisent les moyens de mesure préparés NP3 | Ils expliquent les possibilités d'utilisation des moyens de me- sure spécifiés NP2 | Ils utilisent les moyens de me- sure préparés NP1 |
| PM b4 08 | PM b4 18 | PM b4 26 |
| Ils contrôlent le produit pendant le processus de fabrication | Ils procèdent à des analyses d'assurance qualité | Ils contrôlent le produit pendant le processus de fabrication |
| NP3 | NP4 | |
| | PM b4 19 | NP2 |
| 5 | Ils décrivent des mesures visant à assurer la qualité | |
| | NP3 | |
| PM b4 09 | PM b4 20 | PM b4 27 |
| Ils documentent les résultats du contrôle | Ils établissent des protocoles de contrôle sur la base de données | Ils documentent les résultats du contrôle |
| NP3 | existantes NP2 | NP2 |
| PM b4 10 | | |
| Ils analysent les écarts et leurs causes et proposent la marche à suivre | | |
| NP5 | | |
| PM b4 11 | | PM b4 28 |
| Ils identifient les écarts et marquent les produits défectueux en tenant compte des directives et des processus internes NP3 | | Ils identifient les écarts, marquent les produits défectueux et discutent de la marche à suivre avec la personne compétente NP2 |
| | | |

Compétence opérationnelle b5: usiner des produits de l'industrie MEM sur des machines CNC (Computerized Numerical Control)

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens sont chargé-e-s d'usiner un produit complexe sur une machine à commande numérique.

Elles/ils commencent par étudier l'ordre de fabrication et se font une idée du produit fini. Elles/ils se procurent les informations manquantes et, si nécessaire, prennent contact avec le mandant. Ensuite, elles/ils se procurent les matières premières nécessaires, planifient l'usinage et le documentent. Ce faisant, elles/ils tiennent compte des aspects économiques et écologiques et planifient dès cette phase la manière dont elles/ils vont contrôler le produit.

Une fois la planification terminée, elles/ils commencent à préparer et à mesurer les outils ou délèguent cette étape du processus à la préparation du travail. Elles/ils transmettent les données de l'outil à la machine, créent le programme CNC, le simulent et démarrent l'usinage. Elles/ils contrôlent le premier produit usiné et documentent les résultats. Si le produit répond aux spécifications, les pièces suivantes peuvent être usinées. Elles/ils évaluent, réalisent et documentent continuellement des mesures d'optimisation. Si des problèmes surviennent, elles/ils élaborent des solutions de manière autonome et décident si elles doivent être mises en œuvre directement ou si elles doivent d'abord être discutées avec le supérieur hiérarchique. Une fois le produit usiné, elles/ils l'acheminent vers l'étape d'usinage suivante ou le remettent directement au mandant.

Classification CNC 5

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|--|--|--|
| PM b5 01 Ils vérifient si les documents de fabrication sont complets et compréhensibles NP4 | PM b5 16 Ils déterminent le matériau optimal ou une alternative en fonction des possibilités d'utilisation NP2 | |
| PM b5 02 Ils décrivent le travail à effectuer sur la base des documents de fabrication NP3 | PM b5 17 Ils choisissent le matériau requis sur la base de la désignation normalisée NP2 PM b5 18 Ils déterminent le matériau requis en fonction des possibilités d'usinage NP2 | PM b5 24 Ils décrivent le travail à effectuer sur la base des documents de fabrication NP2 |
| PM b5 03 Ils contrôlent les opérations de travail déjà effectuées ou la matière première mise à disposition NP2 | PM b5 19 Ils distinguent, sur la base de certaines propriétés, les matériaux pertinents dans la branche MEM* NP2 | PM b5 25 Ils contrôlent les opérations de travail déjà effectuées ou la matière première mise à disposition NP1 |

| _ | | |
|--|---|---|
| PM b5 04 | PM b5 20 | |
| Ils estiment ou calculent les temps d'usinage sur la base des documents de fabrication | Ils calculent les temps d'usinage théoriques sur la base des do- cuments de fabrication | |
| NP3 | NP4 | |
| PM b5 05 | | PM b5 26 |
| Ils planifient l'usinage de pro- duits et établissent les docu- ments de fabrication NP3 | | Ils planifient l'usinage de pro- duits et établissent les docu- ments de fabrication NP2 |
| PM b5 06 | | PM b5 27 |
| Ils déterminent les outils d'usi- nage et les moyens de serrage appropriés pour l'usinage CNC et les préparent | | Ils déterminent les outils d'usi- nage et les moyens de serrage appropriés pour l'usinage CNC et les préparent |
| NP5 | 0- | NP3 |
| PM b5 07 | PM b5 21 | PM b5 28 |
| Ils prennent en charge les outils d'usinage et les moyens de serrage mis à disposition pour l'usinage CNC et transmettent les données d'outils à la commande CNC de la machine | Ils distinguent les caractéris- tiques et l'utilisation des outils d'usinage et des moyens de ser- rage NP2 | Ils prennent en charge les outils d'usinage et les moyens de ser- rage mis à disposition pour l'usi- nage CNC et transmettent les données d'outils à la commande CNC de la machine |
| NP2 | XV | NP1 |
| PM b5 08 Ils optimisent le programme CNC NP5 | | |
| PM b5 09 | PM b5 22 | PM b5 29 |
| Ils créent le programme CNC et le simulent NP4 | Ils créent des programmes CNC types et les simulent NP2 | Ils créent le programme CNC et le simulent NP2 |
| | | |
| PM b5 10 Ils chargent le programme CNC créé NP2 | | PM b5 30 Ils chargent le programme CNC créé NP1 |

| PM b5 11 Ils optimisent les paramètres d'usinage NP4 | | |
|--|---|--|
| PM b5 12 Ils usinent la première pièce, la contrôlent et documentent les résultats NP3 | | PM b5 31 Ils usinent la première pièce, la contrôlent et documentent les résultats NP2 |
| PM b5 13 Ils utilisent la machine CNC pour l'usinage des pièces suivantes et surveillent la production NP3 | | |
| PM b5 14 Ils réalisent et documentent des mesures d'optimisation pour l'usinage sur des machines CNC NP5 | | |
| PM b5 15 Ils évaluent les mesures d'optimisation pour l'usinage sur des machines CNC NP4 | PM b5 23 Ils analysent un processus de fabrication CNC donné et font des propositions d'optimisation NP4 | |

Compétence opérationnelle b6: créer des programmes pour des machines CNC avec un logiciel FAO (fabrication assistée par ordinateur)

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens créent le programme CNC pour l'usinage d'un produit. Pour cela, elles/ils utilisent un logiciel FAO. Pour répondre aux objectifs qualitatifs et économiques, elles/ils choisissent les stratégies d'usinage et les outils appropriés.

Elles/ils étudient et interprètent d'abord l'ordre de fabrication et se font une idée du produit fini. Elles/ils se procurent les informations manquantes et, si nécessaire, prennent contact avec le mandant.

Dès que toutes les informations sont disponibles, elles/ils commencent la planification et la programmation. Elles/ils vérifient et documentent les dimensions de la pièce brute, le serrage, la position du point d'origine et le choix des outils. Elles/ils reçoivent le modèle volumique de la pièce à usiner du mandant ou le créent. Après la programmation, elles/ils simulent et optimisent le programme dans le système FAO et génèrent via le post-processeur le programme CNC pour la machine choisie. Enfin, elles/ils enregistrent le programme et les documents de fabrication à l'endroit défini.

Classification CNC 5

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|---|---|--|
| PM b6 01 Ils vérifient si les documents de travail sont complets et compréhensibles et planifient la programmation avec le logiciel FAO NP4 | | PM b6 15 Ils décrivent la commande sur la base des documents de travail et des dessins de fabrication correspondants et préparent la programmation avec le logiciel FAO. NP2 |
| PM b6 02 Ils définissent et documentent les dimensions de la pièce brute, le moyen de serrage optimal et le point d'origine de la pièce NP4 | PM b6 11 Ils distinguent et documentent les systèmes de coordonnées ainsi que les points d'origine et de référence des machines CNC NP1 | PM b6 16 Ils définissent et document les dimensions de la pièce brute, le serrage et le point d'origine de la pièce NP2 |
| PM b6 03 Ils créent le modèle volumique NP4 | | PM b6 17 Ils créent le modèle volumique NP2 |
| PM b6 04 Ils importent le modèle volumique remis par le mandant et l'adaptent si nécessaire NP3 | PM b6 12 Ils créent le modèle volumique NP3 | PM b6 18 Ils importent le modèle volumique remis par la personne responsable et l'adaptent si nécessaire NP2 |

| PM b6 05 Ils saisissent ou paramètrent les outils d'usinage adaptés dans le système FAO NP4 | | |
|---|---|---|
| PM b6 06 Ils choisissent les outils d'usinage adaptés dans le système FAO NP3 | | PM b6 19 Ils choisissent les outils d'usinage nécessaires dans le système FAO NP2 |
| PM b6 07 Ils optimisent les trajectoires dans le système FAO NP5 | | |
| PM b6 08 Ils programment les trajectoires dans le système FAO en tenant compte des stratégies de fabrication optimales et les simulent NP4 | PM b6 13 Ils programment les trajectoires et les simulent dans le système FAO NP2 | PM b6 20 Ils programment les trajectoires dans le système FAO, les simulent et les optimisent NP3 |
| PM b6 09 Ils choisissent la machine-outil CNC et génèrent le programme CNC via le post-processeur NP3 | PM b6 14 Ils génèrent le programme CNC via le post-processeur NP2 | PM b6 21 Ils génèrent le programme CNC via le post-processeur pour la machine à disposition NP1 |
| PM b6 10 Ils archivent le programme CNC et la documentation à l'endroit défini NP3 | | PM b6 22 Ils archivent le programme CNC et la documentation à l'endroit défini NP1 |

Compétence opérationnelle b7: confectionner et contrôler des composants électriques ou électroniques

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens équipent des circuits imprimés en tenant compte des mesures de protection contre les décharges électrostatiques (ESD). Elles/ils les montent conformément à l'ordre de fabrication dans le sous-ensemble prévu à cet effet, effectuent le câblage électrique ou confectionnent et câblent des composants électriques.

Après avoir étudié les documents, elles/ils vérifient si le matériel à disposition est complet et planifient la confection. Elles/ils brasent à la main les composants électroniques sur le circuit imprimé en se servant des outils appropriés. Elles/ils veillent à ne pas endommager le circuit imprimé et les composants et se protègent des vapeurs de brasage par des mesures appropriées.

Elles/ils transmettent le produit fini à l'étape de traitement suivante ou le remettent directement au mandant.

Classification CNC 3

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|---|---|--|
| ET b3 01 {1/2} Ils préparent le matériel conformément aux documents de fabrication NP3 ET b3 02 {2/2} Ils contrôlent le matériel mis à disposition NP2 | | ET b3 18 {1/2} Ils préparent le matériel conformément aux documents de fabrication. NP2 ET b3 19 {2/2} Ils contrôlent le matériel mis à disposition NP1 |
| ET b3 03 Ils planifient les travaux en fonction de la disponibilité du matériel ou d'autres ressources NP4 | | |
| ET b3 05 Ils confectionnent des câbles pour les connexions électriques. NP3 | ET b3 14 Ils décrivent les propriétés de différents types de conducteurs et de connecteurs. NP1 | ET b3 20 Ils confectionnent des câbles avec différents types de connecteurs NP2 |
| ET b3 06 Ils implantent et brasent des circuits imprimés NP3 | ET b2 07 Ils expliquent les caractéris- tiques essentielles d'un circuit imprimé NP1 | ET b3 21 Ils implantent et brasent différents types de composants sur des circuits imprimés types NP2 |

| ET b3 09 Ils réalisent des assemblages mécaniques simples. NP3 / PM | | ET b3 24 Ils utilisent différentes technologies d'assemblage mécanique. NP2 |
|--|---|--|
| ET b3 10 Ils contrôlent visuellement les points de brasure, les composants implantés et les connexions conformément aux critères de contrôle spécifiés. NP3 | | ET b3 25 Ils évaluent visuellement les points de brasure, les composants implantés et les connexions selon des critères prédéfinis NP2 |
| ET b4 01 Ils définissent les points de me- sure à l'aide du schéma ou de la fonction NP3 | | ET b4 10 Ils déterminent les points de mesure nécessaires à l'aide d'exemples typiques NP2 |
| ET b4 02 Ils définissent les appareils et les moyens auxiliaires nécessaires pour les mesures à effectuer NP3 | 0 | ET b4 11 Ils déterminent les appareils et les moyens auxiliaires nécessaires pour les mesures à effectuer NP2 |
| ET b4 03 Ils prennent des mesures adaptées à la situation pour protéger les personnes et l'équipement NP3 | | ET b4 12 Ils élaborent les mesures nécessaires pour protéger les personnes et l'équipement à l'aide de situations types NP1 |
| ET b4 04 Ils mesurent des circuits et veillent à ne pas influencer leur fonction initiale NP3 | ET b4 08 Ils représentent graphiquement l'évolution des signaux de circuits de base classiques NP2 ET b4 09 Ils évaluent l'influence des instruments de mesure sur des circuits types NP3 | ET b4 13 Ils mesurent des circuits et veillent à ne pas influencer leur fonction initiale. NP1 |
| ET b4 05 Ils consignent tous les paramètres de mesure et toutes les valeurs mesurées dans un protocole de mesure conformément aux directives de l'entreprise NP2 | | ET b4 14 Ils élaborent le contenu et la structure d'un protocole de me- sure NP1 |

| ET b4 06 Ils rassemblent les documents nécessaires à l'élimination du défaut et procèdent à une délimitation systématique du dysfonctionnement du circuit | | ET b4 15 Ils éliminent les défauts des circuits de manière logique et structurée NP2 |
|---|--|--|
| ET b4 07 Ils valident les mesures effectuées conformément au cahier des spécifications NP3 | | 3 |
| ET b3 11 Ils protègent les circuits imprimés ou les modules électroniques contre d'éventuels dommages NP3 | ET b3 15 Ils expliquent les influences néfastes pour les circuits imprimés ou les modules électroniques. NP2 ET b3 13 Ils expliquent les effets des décharges électrostatiques NP1 | |
| ET b3 12 Ils se protègent et protègent les moyens de production contre les dommages et éliminent les déchets dans le respect de l'environnement NP3 | ET b3 16 Ils identifient dans les fiches techniques ou les informations de contenu les substances problématiques et les dangers potentiels en matière de sécurité au travail et de protection de l'environnement NP4 | |

Compétence opérationnelle b8: utiliser des robots pour la fabrication de produits de l'industrie MEM

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens utilisent des robots pour la fabrication de produits en série. Elles/ils sont responsables de l'installation et de la programmation.

Elles/ils étudient d'abord l'ordre de travail puis planifient l'utilisation du robot. En concertation avec l'opérateur de la machine/de l'installation, elles/ils déterminent comment et avec quoi la pièce doit être serrée et comment elle doit être saisie par le robot. Elles/ils se procurent les moyens de serrage et les pinces nécessaires ou les fabriquent. La documentation de l'ensemble du processus fait partie de leurs tâches. Une fois les travaux de planification terminés, elles/ils commencent à installer et à programmer le robot. Elles/ils effectuent ensuite un test en respectant les consignes de sécurité et remettent le robot à l'opérateur de la machine/de l'installation une fois le test réussi. Pendant la production, elles/ils assistent l'opérateur de la machine/de l'installation en cas de problèmes et procèdent à des optimisations si nécessaire.

Classification CNC 5

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|--|---|--|
| PM b8 01 | | PM b8 13 |
| Ils planifient l'utilisation de ro- bots en tenant compte des pro- cessus en amont et en aval | 90. | Ils analyse <mark>nt la com</mark> préhensibi- lité des processus spécifiés pour l'utilisation de robots |
| NP4 | | NP2 |
| PM b8 02 | PM b8 07 | |
| Ils déterminent, en accord avec l'opérateur de la machine ou de l'installation, les actions à effectuer par le robot | Ils expliquent les caractéris- tiques des robots et leurs possi- bilités d'utilisation NP1 | |
| NP3 | | |
| | PM b8 08 | |
| | Ils expliquent la conception et les unités fonctionnelles des robots | |
| | NP2 | |
| PM b8 03 | PM b8 09 | PM b8 14 |
| Ils équipent le robot et sa zone de travail | Ils expliquent les dispositifs de sécurité possibles lors de l'utilisation de robots | Ils équipent le robot et sa zone de travail |
| NP3 | NP2 | NP2 |

| AU b8 12 | PM b8 10 | AU b8 12 |
|---|--|--|
| Ils programment ou créent par auto-apprentissage les sé- quences de mouvements néces- saires | Ils programment manuellement ou par auto-apprentissage les mouvements de robots NP3 | Ils programment ou créent par auto-apprentissage les sé- quences de mouvements néces- saires |
| NP4 | PM b8 11 | NP2 |
| | Ils tiennent compte du type de mouvement optimal lors de la programmation NP3 | |
| AU b8 08 | | AU b8 08 |
| Ils choisissent les effecteurs (pinces) | | Ils choisissent les effecteurs (pinces) |
| NP3 | | NP1 |
| AU b8 13 | PM b8 12 | AU b8 13 |
| Ils utilisent les périphériques du robot de manière ciblée. | Ils désignent les appareils péri- phériques sur une installation | Ils utili <mark>sent les péri</mark> phériques du robot de manière ciblée |
| NP3 | type et expliquent leurs possibili- | NP2 |
| | tés d <mark>'utilisation</mark> ainsi que les al- ternatives | |
| | NP4 | |
| PM b8 04 | | PM b8 15 |
| Ils procèdent à un contrôle de fonctionnement (test) et le documentent dans le protocole de contrôle NP3 | | Ils procèdent à un contrôle de fonctionnement (test) et le docu- mentent dans le protocole de contrôle NP1 |
| | | |
| PM b8 05 | | |
| Ils assistent, pendant la production, l'opérateur de la machine ou de l'installation lors de l'utilisation du robot, procèdent à des optimisations si nécessaire et les documentent | | |
| Ils assistent, pendant la production, l'opérateur de la machine ou de l'installation lors de l'utilisation du robot, procèdent à des optimisations si nécessaire et | | |
| Ils assistent, pendant la production, l'opérateur de la machine ou de l'installation lors de l'utilisation du robot, procèdent à des optimisations si nécessaire et les documentent | | |
| Ils assistent, pendant la production, l'opérateur de la machine ou de l'installation lors de l'utilisation du robot, procèdent à des optimisations si nécessaire et les documentent | | |

Compétence opérationnelle b9: planifier et préparer des opérations d'usinage pour la fabrication de produits de l'industrie MEM

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens effectuent les travaux de préparation de la production et surveillent le processus depuis la réception du mandat jusqu'à la livraison du produit. Elles/les établissent les documents de fabrication nécessaires et se procurent les matériaux et les moyens de production.

Elles/ils analysent l'ordre de travail en collaboration avec le mandant et clarifient les points en suspens. Ensuite, elles/ils contrôlent les stocks des matériels nécessaires et vérifient la disponibilité des machines et des moyens de production. Elles/ils se procurent les produits manquants. Elles/ils saisissent ensuite l'ordre de travail dans le système de planification et de gestion de la production et définissent et planifient les étapes de production nécessaires. Ensuite, elles/ils établissent les documents de fabrication requis pour la production. Une fois la planification de la production terminée, elles/ils transmettent l'ordre de travail à la production et surveillent son exécution. Elles/ils enregistrent les écarts par rapport à la planification de la production et évaluent les résultats. En cas de retard de livraison, elles/ils en informent le mandant de manière proactive.

Classification CNC 5

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|---|---|---|
| PM b9 01 | PM b9 07 | PM b9 10 |
| Ils analysent l'ordre de fabrica- tion des produits et clarifient les points en suspens NP3 | Ils analysent, à l'aide d'un ordre de fabrication, l'intégralité des informations depuis la réception du mandat jusqu'à la livraison du produit | Ils analysent la compréhensibi- lité de l'ordre de fabrication de produits NP2 |
| PM b9 02 | | |
| Ils vérifient la disponibilité des machines, des moyens de production et des matériaux et se les procurent si nécessaire NP4 | | |
| PM b9 03 | PM b9 08 | PM b9 11 |
| Ils saisissent les données de base de l'ordre de travail dans le système de gestion et de planifi- cation de la production (GPAO) NP3 | Ils expliquent les caractéris- tiques de la planification de la production et le fonctionnement des systèmes de GPAO NP2 | Ils saisissent les données de base de l'ordre de travail dans un système électronique NP2 |
| PM b9 04 | PM b9 09 | PM b9 12 |
| Ils définissent les étapes de fa- brication nécessaires, estiment les temps de réglage et les temps unitaires, les saisissent et déterminent les délais dans le système de GPAO NP5 | Ils déterminent les paramètres de production, définissent les étapes de production et établis- sent la planification de la pro- duction NP2 | Ils définissent les étapes de fa- brication nécessaires, estiment les temps de réglage et les temps unitaires, les saisissent et déterminent les délais |

| PM b9 05 Ils transmettent l'ordre de fabrication à la production et surveillent son exécution NP3 | |
|---|---|
| PM b9 06 Ils communiquent avec le mandant et coordonnent le flux d'informations entre le mandant et la production NP3 | 3 |

Domaine de compétences opérationnelles c: Assemblage, mise en service ou maintenance

Compétence opérationnelle c1: aménager le poste de travail pour l'assemblage, la mise en service ou la maintenance de produits de l'industrie MEM

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens aménagent le poste de travail pour l'assemblage, la mise en service ou des travaux de maintenance. Elles/ils se basent sur les documents de travail établis par la préparation du travail ainsi que sur des documents complémentaires.

Elles/ils étudient d'abord les documents déterminants et se font une idée du matériel nécessaire, de l'infrastructure et du poste de travail attribué. S'il manque du matériel, des outils ou des équipements de protection, elles/ils se les procurent en interne ou en externe. Elles/ils organisent les outils de contrôle nécessaires et consignent les résultats de contrôle dans les documents ad hoc. Elles/ils veillent à un poste de travail structuré et fonctionnel, qu'elles/ils travaillent seul-e-s, en équipe ou avec le mandant. Elles/ils sécurisent le poste de travail ou visualisent les zones critiques afin de garantir la sécurité au travail et la protection de la santé. Lorsque tout est prêt, elles/ils commencent les travaux ou informent le mandant.

Classification CNC 3

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|--|---|---|
| PM c1 01 Ils vérifient si les documents de travail, ainsi que les documents d'assemblage, les manuels de mise en service ou de maintenance correspondants sont complets et compréhensibles et contrôlent les opérations de travail déjà effectuées ou déterminent le matériel nécessaire NP4 | PM c1 12 Ils expliquent la structure et le contenu ainsi que la nécessité des documents d'assemblage, des manuels de mise en service ou de maintenance NP2 PM c1 13 Ils expliquent le but des documents d'assemblage, des manuels de mise en service ou de maintenance et les interprètent NP2 | PM c1 24 Ils décrivent le mandat sur la base de l'ordre de travail, des documents d'assemblage et des manuels de mise en service ou de maintenance correspondants NP2 |
| PM c1 02 Ils évaluent l'exécution du mandat sur la base des documents de fabrication, du poste de travail attribué et de l'infrastructure à disposition NP3 | PM c1 14 Ils identifient les défauts d'un poste de travail pour l'assemblage, la mise en service ou la maintenance NP3 | PM c1 25 Ils évaluent la faisabilité d'exécution du mandat avec le poste de travail attribué et l'infrastructure disponible NP3 |

| | <u></u> | |
|---|--|--|
| PM c1 03 | PM c1 15 | |
| Ils contrôlent la faisabilité d'exé- cution du mandat sur la base du poste de travail attribué et de l'infrastructure à disposition | Ils décrivent la structure d'un poste de travail pour l'assem- blage, la mise en service ou la maintenance | |
| NP3 | NP3 | |
| PM c1 04 | | |
| Ils contrôlent le matériel, les ou- tils, les moyens auxiliaires et l'équipement de protection né- cessaires selon la planification et les optimisent si nécessaire | | 2 |
| NP4 | | |
| PM c1 05 | PM c1 16 | PM c1 26 |
| Ils organisent le matériel, les ou- tils, les moyens auxiliaires et l'équipement de protection né- cessaires selon la planification | Ils expliquent l'utilisation du ma- tériel, des outils, des moyens auxiliaires et des équipements de protection | Ils organisent le matériel, les ou- tils, les moyens auxiliaires et l'équipement de protection né- cessaires selon la planification |
| NP3 | NP3 | NP2 |
| PM c1 06 | PM c1 17 | PM c1 27 |
| Ils contrôlent si le matériel, les outils, les moyens auxiliaires et l'équipement de protection mis à disposition sont complets selon la planification | Ils expliquent les caractéris- tiques du matériel, des outils, des moyens auxiliaires et des équipements de protection NP2 | Ils contrôlent si le matériel, les outils, les moyens auxiliaires et l'équipement de protection mis à disposition sont complets selon la planification |
| NP2 | | NP1 |
| PM c1 07 | | |
| Ils organisent et optimisent le poste de travail pour l'assem- blage, la mise en service ou la maintenance | | |
| NP4 | | |
| PM c1 08 | | PM c1 28 |
| Ils aménagent le poste de travail pour l'assemblage, la mise en service ou la maintenance de produits de l'industrie MEM | | Ils aménagent le poste de travail pour l'assemblage, la mise en service ou la maintenance de produits de l'industrie MEM |
| NP3 | | NP2 |

| PM c1 09 | | |
|--|--|---|
| Ils sécurisent le poste de travail si nécessaire ou visualisent les zones critiques | | |
| NP2 | | |
| PM c1 10 | PM c1 18 | |
| Ils préparent les matières auxi- liaires en tenant compte d'une utilisation et d'une élimination respectueuses de l'environne- ment NP3 | Ils choisissent les différentes matières auxiliaires en fonction de leurs possibilités d'utilisation et en tenant compte d'une utilisation et d'une élimination respectueuses de l'environnement NP2 | |
| PM c1 11 | PM c1 19 | PM c1 29 |
| Ils préparent les moyens de me- sure et de contrôle pour l'assemblage | Ils déterminent les calibres ap- propriés et expliquent leurs pos- sibilités d'u <mark>ti</mark> lisation | Ils préparent les moyens de me- sure et de contrôle pour l'assemblage |
| NP3 | NP3 | NP2 |
| | PM c1 20 | |
| | Ils expliquent les possibilités d'utilisation des calibres spéci- fiés | |
| | NP2 | |
| | PM c1 21 | |
| CX | Ils vérifient la <mark>c</mark> apabilité des moyens d <mark>e</mark> mesure spécifiés | |
| | NP4 | |
| | PM c1 22 | |
| | Ils dét <mark>er</mark> minent les moyens de mesure appropriés et expliquent leurs possibilités d'utilisation | |
| | NP3 | |
| | PM c1 23 | |
| | Ils expliquent les possibilités d'utilisation des moyens de me- sure spécifiés | |
| | NP2 | |

Compétence opérationnelle c2: maintenir des moyens et outils de production de l'industrie MEM

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens effectuent des travaux de maintenance sur des machines, des appareils et des outils de production selon le plan de maintenance spécifique à l'entreprise.

Elles/ils planifient les travaux et mettent à disposition tout le matériel, les matières auxiliaires, les outils ainsi que les dispositifs de sécurité. Elles/ils informent la direction de la production du déroulement des travaux. Avant de commencer les travaux effectifs, elles/ils sécurisent le lieu de la maintenance afin d'exclure toute manipulation par des tiers. Après les travaux de nettoyage et une inspection sur la présence d'éventuels dommages, elles/ils remplacent tous les composants comme prévu. Si nécessaire, elles/ils réajustent les butées, les points de référence ou les capteurs. Elles/lls évaluent de manière autonome ou en collaboration avec le mandant si les dommages constatés doivent être réparés immédiatement ou si la machine peut rester en service moyennant des précautions appropriées en attendant l'exécution de la réparation. Après avoir testé la machine en présence de l'opérateur, la production peut reprendre. Elles/ils documentent les travaux effectués et les observations dans le plan de maintenance. Elles/ils éliminent les matières auxiliaires et les composants remplacés de manière appropriée et respectueuse de l'environnement ou les renvoient au fabricant pour reconditionnement.

Classification CNC 5

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|--|---|--|
| AA c3 01 Ils clarifient les ambiguïtés dans les documents de travail et le plan de maintenance spécifique à l'entreprise NP3 | AA c3 16-1/2 Ils expliquent le but et la nécessité des instructions de maintenance ainsi que leurs conditions-cadres. NP2 | |
| AA c3 02 Ils contrôlent l'intégralité des documents de travail et du plan de maintenance spécifique à l'entreprise t NP2 | AA c3 16-2/2 Ils expliquent la structure et le contenu des instructions de maintenance, ainsi que leurs conditions-cadres NP2 | AA c3 21 Ils décrivent le déroulement de la maintenance sur la base des documents de travail et du plan de maintenance NP2 |
| AA c3 03 Ils planifient les travaux d'entretien en tenant compte des processus de l'entreprise et les coordonnent avec la personne responsable NP4 / | AA c3 17-1/2 Ils établissent des plans de travail pour la maintenance et préparent les rapports correspondants NP4 | |

| | T | |
|--|--|---|
| AA c3 04 | AA c3 17-2/2 | |
| Ils contrôlent la planification des travaux d'entretien pour s'assurer qu'elle est complète et réali- | Ils expliquent les plans de travail et remplissent les rapports de maintenance | |
| sable NP3 | NP3 | |
| NP3 | PM c2 01 | |
| | Ils évaluent l'impact de diffé- rentes stratégies de mainte- nance | |
| | NP4 | |
| | PM c2 02 | |
| | Ils utilisent différentes stratégies lors de la planification d'une maintenance | |
| | NP4 | |
| AA c3 05 | | |
| Ils effectuent des inspections et documentent l'état actuel NP3 | 09. | |
| AA c3 06 | PM c2 03 | AA c3 22 |
| Ils préparent le matériel, les outils et les matières auxiliaires NP3 | Ils déterminent le matériel, les outils et les matières auxiliaires pour une maintenance | Ils attribuent les outils, le matériel et les matières auxiliaires aux différentes étapes de travail NP2 |
| | AA c3 19 Ils décrivent l'impact de diffé- | |
| | Ils décrivent l'impact de différents systèmes de gestion des stocks sur la disponibilité, la planification des travaux et les coûts. | |
| | Ils décrivent l'impact de diffé- rents systèmes de gestion des stocks sur la disponibilité, la pla- nification des travaux et les | |
| AA c3 07-1/2 | Ils décrivent l'impact de différents systèmes de gestion des stocks sur la disponibilité, la planification des travaux et les coûts. | AA c3 23 |
| AA c3 07-1/2 Ils effectuent, seuls ou en équipe, des travaux de maintenance importants en respectant les consignes de sécurité de l'entreprise NP4 | Ils décrivent l'impact de différents systèmes de gestion des stocks sur la disponibilité, la planification des travaux et les coûts. | AA c3 23 Ils effectuent des travaux de maintenance sur des éléments de machine courants dans l'industrie. NP2 |

| AA c3 07-2/2 | | |
|--|--|-----|
| Ils effectuent, seuls ou en équipe, des travaux de mainte- nance simples en respectant les consignes de sécurité de l'entre- prise. | | |
| NP3 | | |
| AA c3 08 | | |
| Ils informent le mandant de l'état d'avancement des travaux d'entretien | | (2) |
| NP3 | | |
| AA c3 11 | | |
| Ils testent le système et optimi- sent les paramètres | | |
| NP5 | 0, , | |
| AA c3 12 | | |
| Ils effectuent un contrôle de fonctionnement et un contrôle final | | |
| NP3 | | |
| AA c3 13 | | |
| Ils documentent les travaux effectués et les observations dans les documents de maintenance NP3 | | |
| PM c2 01 | PM c2 06 | |
| Ils éliminent les matières auxi- liaires et les composants rem- placés dans les règles de l'art et dans le respect de l'environne- ment ou les renvoient au fabri- cant pour reconditionnement NP3 | Ils choisissent les différentes matières auxiliaires en fonction de leurs possibilités d'utilisation et en tenant compte d'une utilisation et d'une élimination respectueuses de l'environnement NP3 | |
| | | |

Compétence opérationnelle c3: assembler des produits de l'industrie MEM

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens assemblent des sous-ensembles, des appareils ou des machines à partir de composants. Elles/ils se procurent les informations nécessaires à l'assemblage de produits de l'industrie MEM dans les documents de travail remis par la préparation du travail.

Après avoir étudié les documents, elles/ils vérifient si le matériel à disposition est complet, s'approprient le poste d'assemblage aménagé et se familiarisent avec l'infrastructure mise à disposition, les outils et les dispositifs d'assemblage ainsi que l'équipement de protection. Après avoir clarifié la fonction du produit assemblé et les critères de contrôle requis, ainsi que la forme de la documentation, elles/ils vérifient les moyens de contrôle à disposition. Ensuite, elles/ils assemblent les composants et contrôlent les dimensions et les fonctions spécifiées. En cas de problèmes qui dépassent le cadre de leurs compétences, elles/ils contactent le mandant. Une fois le travail exécuté, elles/ils remettent le produit au mandant ou le mettent directement en service.

Classification CNC 4

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|---|--|---|
| PM c3 01 | PM c3 11 | |
| Ils analysent l'ordre d'assem- blage et optimisent les opéra- tions d'assemblage nécessaires et les critères de contrôle | Ils reçoivent une documentation pour le processus d'assemblage et la complètent avec les opérations d'assemblage optimisées | |
| NP4 | NP4 | |
| PM c3 02 | PM c3 12 | |
| Ils contrôlent l'ordre d'assem- blage et les opérations d'assem- blage nécessaires pour s'assu- rer que le produit peut être monté NP3 | Ils établissent une documentation pour le processus d'assemblage NP3 PM c3 13 Ils décrivent le contenu d'une documentation pour l'assemblage de produits NP3 | |
| PM c3 03 Ils prélèvent les critères de contrôle dans les documents d'assemblage NP3 | | |

| PM c3 04 | PM c3 14 | PM c3 23 |
|--|---|--|
| Ils contrôlent et complètent si nécessaire le poste d'assem- blage mis à disposition, l'infras- tructure disponible ainsi que le matériel, les outils et les disposi- tifs d'assemblage préparés NP3 | Ils déterminent l'infrastructure nécessaire pour l'assemblage de machines ou d'installations NP4 PM c3 15 | Ils contrôlent et complètent si nécessaire le poste d'assem- blage mis à disposition, l'infras- tructure disponible ainsi que le matériel, les outils et les disposi- tifs d'assemblage préparés NP2 |
| NF 3 | Ils décrivent l'infrastructure né- cessaire et les procédés d'assemblage courants pour l'assemblage de sous-en- sembles ou d'appareils NP2 | |
| PM c3 05 | | PM c3 24 |
| Ils planifient le déroulement d'un assemblage à l'aide des documents spécifiés et en tenant compte de la sécurité au travail, de la rentabilité et de l'ergonomie | | Ils planifient le déroulement d'un assemblage NP2 |
| NP4 | | |
| PM c3 06 | PM c3 16 | PM c3 25 |
| Ils contrôlent, à l'aide des documents spécifiés et en tenant compte de la sécurité au travail, de la rentabilité et de l'ergonomie, le déroulement prescrit d'un assemblage | Ils décrivent les composants, les éléments normalisés et les matériaux à l'aide de documents d'assemblage NP3 PM c3 17 Ils désignent les composants et les éléments normalisés à l'aide de documents d'assemblage | Ils contrôlent, à l'aide des documents spécifiés, le déroulement prescrit d'un assemblage NP1 |
| 4.0 | NP3 | |
| PM c3 07 | PM c3 18 | PM c3 26 |
| Ils assemblent des composants en sous-ensembles ou en ma- chines NP3 | Ils expliquent les techniques d'assemblage NP2 | Ils assemblent des composants en sous-ensembles ou en ma- chines NP2 |
| AU b1 04 [2-3] | AU b1 09 | AU b1 18 |
| Ils effectuent le câblage pneu- matique d'installations automati- sées simples conformément aux documents de fabrication NP2 | Ils utilisent les matériels pneu- matiques d'après leur fonction NP3 | Ils câblent les matériels pneu- matiques conformément au schéma pneumatique NP1 |
| | |] |

| PM c3 08 | PM c3 19 | PM c3 27 |
|--|---|--|
| Ils définissent les éventuelles corrections à apporter sur la base des résultats du contrôle | Ils déterminent les exigences et les critères d'un protocole de fonctionnement ou de contrôle | Ils contrôlent les dimensions et les fonctions spécifiées et documentent les résultats du contrôle |
| NP4 | NP4 | NP2 |
| PM c3 09 | PM c3 20 | |
| Ils contrôlent les dimensions et les fonctions spécifiées et docu- | Ils établissent un protocole de fonctionnement ou de contrôle | |
| mentent les résultats du contrôle | NP2 | |
| NP3 | PM c3 21 | |
| | Ils décrivent le contenu d'un pro- tocole de fonctionnement ou de contrôle | |
| | NP1 | |
| PM c3 10 | PM c3 22 | PM c3 28 |
| Ils identifient les écarts lors de l'assemblage, évaluent leurs conséquences et y remédient | Ils identifient, à l'aide d'un exemple pratique, les écarts possibles lors de l'assemblage, | Ils identifient les écarts lors de l'assemblage, évaluent leurs conséquences et y remédient |
| NP5 | leur portée et proposent des améliorations | NP2 |
| | NP4 | |
| | | |

Compétence opérationnelle c4: mettre en service des produits de l'industrie MEM

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens mettent en service des sous-ensembles, des appareils ou des machines déjà montés de manière économique et écologique. Elles/ils reçoivent du mandant l'ordre de travail accompagné des instructions de mise en service, parfois en anglais, ainsi que des protocoles de contrôle et de la description des conditions-cadres.

Elles/ils étudient d'abord les documents et contrôlent le produit prêt à être mis en service. Ensuite, elles/ils planifient la procédure détaillée. Elles/ils contrôlent toutes les connexions d'énergie selon les schémas, raccordent les sources d'énergie nécessaires et contrôlent les mouvements mécaniques étape par étape. Elles/ils règlent les butées, les points de référence, les éléments ou les capteurs mis en mouvement par une énergie externe et relient les câbles à la commande. Elles/ils déclenchent chaque action selon la séquence de mouvements et le diagramme fonctionnel prédéfinis, contrôlent le mouvement et procèdent aux réglages ultérieurs nécessaires. Lorsque le fonctionnement global correspond aux spécifications, elles/ils vérifient toutes les dimensions obligatoires ainsi que le fonctionnement des dispositifs de sécurité. Elles/ils consignent les résultats dans le procès-verbal de réception. Elles/ils remettent le produit fini au mandant pour réception ou le libèrent directement pour livraison.

Classification CNC 5

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|--|--|--|
| PM c4 01 Ils analysent le déroulement de la mise en service sur la base des conditions-cadres, des documents de travail, des instructions de mise en service ou des descriptions d'appareils NP4 | PM c4 09 Ils expliquent le but, la structure et la nécessité des instructions de mise en service ainsi que leurs conditions-cadres NP3 PM c4 10 Ils expliquent le contenu d'instructions de mise en service ainsi que leurs conditions-cadres NP2 | PM c4 21 Ils décrivent le déroulement de la mise en service sur la base des conditions-cadres, des documents de travail, des instructions de mise en service ou des descriptions d'appareils NP2 |
| PM c4 02 Ils planifient la mise en service NP4 | PM c4 11 Ils décrivent la mise en service sur la base d'instructions de mise en service et de descriptions d'appareils en anglais NP3 PM c4 12 Ils décrivent la mise en service sur la base d'instructions de mise en service et de descriptions d'appareils PM c4 13 Ils expliquent les étapes de la mise en service de produits simples sur la base d'instructions de mise en service NP2 | PM c4 22 Ils mettent en œuvre un projet de mise en service NP2 |

| PM c4 03 | | PM c4 23 |
|---|---|---|
| Ils mettent en service des pro- duits, de manière autonome ou en équipe, en respectant les consignes de sécurité | | Ils mettent en service des pro- duits en respectant les con- signes de sécurité NP3 |
| NP5 | | 141 0 |
| PM c4 04 | PM c4 14 | PM c4 24 |
| Ils vérifient systématiquement les fonctions de produits | Ils définissent des fonctions et créent un diagramme fonction- | Ils vérifient les fonctions de produits |
| NP4 | nel | NP3 |
| PM c4 05 | NP4 | |
| Ils vérifient les fonctions de pro- | PM c4 15 | |
| duits selon instructions NP2 | Ils décrivent une séquence lo- gique sur la base du diagramme fonctionnel | |
| | NP3 | |
| | PM c4 16 | |
| | lls identifie <mark>nt de</mark> s fonctions à l'aide d'un produit simple | |
| | NP1 | |
| PM c4 06 | | |
| Ils localisent les écarts par rap- port à l'objectif fixé et y remé- dient si nécessaire | | |
| NP5 | | |
| PM c4 07 | PM c4 17 | PM c4 25 |
| Ils documentent la mise en ser- vice, les contrôles obligatoires effectués ainsi que le fonction- | Ils établissent un protocole de mise en service sur la base d'un produit donné | Ils documentent la mise en ser- vice, les contrôles obligatoires effectués ainsi que le fonction- |
| nement des dispositifs de sécu- | NP3 | nement des dispositifs de sécu- |
| rité | PM c4 18 | rité |
| NP3 | Ils expliquent le contenu de pro- | NP2 |
| | tocoles de mise en service | |
| | NP2 | |
| PM c4 08 | PM c4 19 | PM c4 26 |
| Ils effectuent la réception de produits et remplissent les pro- | Ils rédigent un procès-verbal de réception en anglais | Ils effectuent la réception d'un produit et établissent le procès- |
| cès-verbaux de réception | NP3 | verbal de réception |
| NP4 | PM c4 20 | NP3 |
| | Ils établissent un procès-verbal de réception sur la base des objectifs de la mise en service et des instructions de mise en service. | |
| | vice NP4 | |

Compétence opérationnelle c5: assembler et mettre en service des installations automatisées pour la fabrication de produits de l'industrie MEM

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens montent des installations automatisées simples avec des composants mécaniques, électriques ou pneumatiques et les mettent en service.

Elles/ils reçoivent les documents de base nécessaires à cet effet avec l'ordre de travail. Elles/ils interprètent les documents techniques et établissent un plan de travail. Elles/ils contrôlent le matériel mis à disposition et se procurent le matériel manquant de manière autonome. Elles/ils s'approprient le poste d'assemblage, se familiarisent avec l'infrastructure et les moyens auxiliaires de montage et préparent l'équipement de protection. Dans le respect de la sécurité au travail et de la protection de la santé, elles/ils assemblent l'installation, réalisent le câblage pneumatique et électrique en tenant compte des principes écologiques et économiques ainsi que des normes et prescriptions en vigueur. En cas de problème, elles/ils proposent des solutions au mandant. Elles/ils mettent l'installation en service étape par étape à l'aide d'une liste de contrôle, effectuent continuellement les contrôles nécessaires et documentent les résultats. Elles/ils règlent ou paramètrent les différents composants selon les instructions et établissent un protocole de mise en service. Si des questions ne peuvent pas être résolues de manière autonome pendant la mise en service, elles/ils font appel à des spécialistes. Enfin, elles/ils remettent au mandant l'installation prête à fonctionner.

Classification CNC 5

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|--|---|--|
| PM c5 01 | PM c5 13 | |
| Ils analysent l'ordre d'assem- blage et optimisent les opéra- tions d'assemblage nécessaires et les critères de contrôle | Ils reçoivent une documentation pour le processus d'assemblage et la complètent avec les opérations d'assemblage optimisées | |
| NP4 | NP4 | |
| PM c5 02 | PM c5 14 | PM c5 28 |
| Ils contrôlent l'ordre d'assem- blage et les opérations d'assem- blage nécessaires pour s'assu- rer que le produit peut être monté | Ils établissent une documenta- tion pour le processus d'assem- blage NP3 PM c5 15 | Ils contrôlent l'ordre d'assem- blage et les opérations d'assem- blage nécessaires pour s'assu- rer que le produit peut être monté |
| NP3 | Ils décrivent le contenu d'une documentation pour l'assemblage de produits NP3 | NP2 |
| PM c5 03 | | |
| Ils prélèvent les critères de con- trôle dans les documents d'assemblage | | |
| NP3 | | |

| PM c5 04 | PM c5 16 | PM c5 29 |
|--|--|--|
| Ils contrôlent et complètent si nécessaire le poste d'assem- blage mis à disposition, l'infras- tructure disponible ainsi que le matériel, les outils et les disposi- tifs d'assemblage préparés NP3 | Ils déterminent l'infrastructure nécessaire pour l'assemblage de machines ou d'installations NP4 PM c5 17 Ils décrivent l'infrastructure nécessaire et les procédés d'assemblage courants pour l'assemblage de sous-ensembles ou d'appareils | Ils contrôlent et complètent si nécessaire le poste d'assem- blage mis à disposition, l'infras- tructure disponible ainsi que le matériel, les outils et les disposi- tifs d'assemblage préparés NP1 |
| | NP2 | |
| PM c5 05 Ils planifient le déroulement d'un assemblage à l'aide des documents spécifiés et en tenant compte de la sécurité au travail, de la rentabilité et de l'ergonomie NP5 | 8. | |
| PM c5 06 | PM c5 18 | PM c5 30 |
| Ils contrôlent, à l'aide des documents spécifiés et en tenant compte de la sécurité au travail, de la rentabilité et de l'ergonomie, le déroulement prescrit d'un assemblage NP3 | Ils décrivent les composants, les éléments normalisés et les matériaux à l'aide de documents d'assemblage NP3 PM c5 19 Ils désignent les composants et les éléments normalisés à l'aide de documents d'assemblage NP3 | Ils contrôlent, à l'aide des documents spécifiés, le déroulement prescrit d'un assemblage NP2 |
| PM c5 07 | PM c5 20 | PM c5 31 |
| Ils assemblent des composants en sous-ensembles ou en ma- chines NP3 | Ils expliquent les techniques d'assemblage NP3 | Ils assemblent des composants en sous-ensembles ou en ma- chines NP2 |
| AU b1 04 | AU b1 09 | AU b1 18 |
| Ils effectuent le câblage pneu- matique d'installations automati- sées conformément aux docu- ments de fabrication NP2 | Ils utilisent les matériels pneu- matiques d'après leur fonction NP3 | Ils câblent les matériels pneu- matiques conformément au schéma pneumatique LN3 |
| | | <u> </u> |

| AU b1 03 [1-3] | AU b1 24 | AU b1 03 [1-3] |
|---|---|---|
| Ils câblent des installations automatisées simples conformément aux documents de fabrication dans le domaine de la basse tension NP3 | Ils décrivent la fonction des dif- férents matériels électriques NP3 AU b1 06 [1-2] Ils appliquent les directives prescrites lors de la construction | Ils câblent des installations automatisées simples conformément aux documents de fabrication dans le domaine de la basse tension NP2 |
| | d'installations automatisées | |
| | NP3 | |
| | AU b1 07 | |
| | Ils dimensionnent les sections des conducteurs et déterminent les matériaux des conducteurs d'après leur fonction | |
| | NP4 | |
| AU b1 22 | 0 | AU b1 22 |
| lls règlent ou configurent les appareils | ~ | Ils règlent ou configurent les appareils |
| NP3 | V | NP2 |
| AU b1 05 [1-3] | | AU b1 05 [1-3] |
| Ils mettent en service des instal- lations automatisées simples dans le domaine de la basse tension | | Ils mettent en service des instal- lations automatisées simples dans le domaine de la basse tension |
| NP4 | | NP2 |
| PM c5 08 | PM c5 21 | |
| Ils vérifient systématiquement les fonctions de produits | Ils définissent des fonctions et créent un diagramme fonction- | |
| NP4 | nel NP4 | |
| | PM c5 22 | |
| | Ils décrivent une séquence lo- gique sur la base du diagramme fonctionnel NP3 | |
| PM c5 09 | PM c5 23 | PM c5 32 |
| Ils vérifient les fonctions de pro- duits selon instructions | lls identifient des fonctions à l'aide d'un produit simple | Ils vérifient les fonctions de pro- duits selon instructions |
| NP2 | NP1 | NP1 |

| PM c5 10 Ils localisent les écarts par rapport à l'objectif fixé et y remédient si nécessaire NP5 | | |
|---|---|--|
| PM c5 11 Ils documentent la mise en service, les contrôles obligatoires effectués ainsi que le fonctionnement des dispositifs de sécurité NP3 | PM c5 24 Ils établissent un protocole de mise en service sur la base d'un produit donné NP3 PM c5 25 Ils expliquent le contenu de protocoles de mise en service NP2 | |
| PM c5 12 Ils effectuent la réception des produits et remplissent les procès-verbaux de réception NP4 | PM c5 26 Ils rédigent un procès-verbal de réception en anglais NP4 PM c5 27 Ils établissent un procès-verbal de réception sur la base des objectifs de la mise en service et des instructions de mise en service NP4 | PM c5 33 Ils effectuent la réception des produits et remplissent les procès-verbaux de réception NP2 |
| | | |

Compétence opérationnelle c6: maintenir des produits de l'industrie MEM

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens sont chargé-e-s d'effectuer des travaux de maintenance sur un produit MEM en service.

Elles/ils prennent connaissance des observations et des souhaits du mandant et planifient les travaux à l'aide de la documentation de la machine et du plan de maintenance. Après avoir recensé tout le matériel, les outils, les moyens de mesure et les équipements de sécurité à organiser, elles/ils les préparent ou se les procurent. Elles/ils vérifient avec le mandant la date d'exécution, les responsabilités et l'infrastructure nécessaire. Elles/ils mettent l'installation hors service et la sécurisent. Après avoir pris toutes les dispositions nécessaires, elles/ils commencent les travaux de maintenance selon le plan d'exécution. Elles/ils remplacent des composants à titre préventif et procèdent aux réglages nécessaires. Elles/ils vérifient les dimensions de contrôle définies à l'aide d'outils de mesure appropriés et documentent les résultats. Elles/ils analysent les défauts inhabituels en collaboration avec les responsables et déterminent le moment de la réparation. Elles/ils documentent continuellement tous les travaux et incidents dans l'historique de la machine. Elles/ils terminent les travaux de maintenance par un test qu'elles/ils effectuent en collaboration avec l'opérateur. Si le test est concluant, elles/ils remettent le produit au mandant. Elles/ils éliminent les matières auxiliaires et les composants remplacés de manière appropriée et respectueuse de l'environnement ou les renvoient au fabricant pour reconditionnement.

Classification CNC 5

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|--|--|---|
| PM c6 01 | AA c3 16-1/2 | AA c3 21 |
| Ils notent les exigences du man- dant, vérifient l'exhaustivité des documents de travail avec le plan de maintenance de l'instal- lation et clarifient les ambiguïtés NP4 | Ils expliquent le but et la néces- sité des instructions de mainte- nance ainsi que leurs condi- tions-cadres. NP2 | Ils décrivent le déroulement de la maintenance sur la base des documents de travail et du plan de maintenance NP2 |
| | AA c3 16-2/2 Ils expliquent la structure et le contenu des instructions de maintenance, ainsi que leurs conditions-cadres. NP2 | |
| PM c6 02 | AA c3 17-1/2 | |
| Ils planifient les travaux de maintenance des produits en service de l'industrie MEM en tenant compte des processus de l'entreprise et les coordonnent | Ils établissent des plans de tra- vail pour la maintenance et pré- parent les rapports correspon- dants. | |
| avec le mandant | NP4 | |
| NP4 | AA c3 17-2/2 | |
| | Ils expliquent les plans de travail et remplissent les rapports de maintenance | |
| | NP2 | |

| AA c3 05 Ils effectuent des inspections et documentent l'état actuel NP3 | PM c6 13 Ils établissent des plans de maintenance pour des produits de l'industrie MEM NP3 | |
|--|---|---|
| AA c3 06 Ils préparent le matériel, les outils et les matières auxiliaires NP3 | AA c3 19 Ils décrivent l'impact de différents systèmes de gestion des stocks sur la disponibilité, la planification des travaux et les coûts NP3 | AA c3 22 Ils attribuent les outils, le matériel et les matières auxiliaires aux différentes étapes de travail NP2 |
| PM c6 03 Ils préparent les dispositifs de sécurité pour la maintenance NP3 | | |
| AA c3 07-1/2 Ils effectuent, seuls ou en équipe, des travaux de maintenance importants en respectant les consignes de sécurité de l'entreprise NP4 AA c3 07-2/2 Ils effectuent, seuls ou en équipe, des travaux de maintenance simples en respectant les consignes de sécurité de l'entreprise. NP3 | PM c6 14 Ils déterminent et justifient la procédure et les mesures de sécurité lors de travaux de maintenance sur des produits de l'industrie MEM NP2 | AA c3 23 Ils effectuent des travaux de maintenance sur des éléments de machine courants dans l'industrie NP2 |
| PM c6 04 Ils localisent et réparent les dysfonctionnements sur des produits de l'industrie MEM et informent le mandant si nécessaire NP5 PM c6 05 | PM c6 15 Ils décrivent les dommages pouvant apparaître sur des outils, appareils et machines, les possibilités de réparation et les mesures préventives envisageables NP4 | |
| Ils optimisent les paramètres NP4 | | |

| PM c6 06 Ils contrôlent les exigences du mandant NP3 | | |
|--|--|----|
| PM c6 07 Ils effectuent un test du système en collaboration avec l'opérateur NP2 | | -0 |
| AA c3 13 Ils documentent les travaux effectués et les observations dans les documents de maintenance NP3 | | |
| PM c6 08 Ils éliminent les matières auxiliaires et les composants remplacés dans les règles de l'art et en respectant l'environnement ou les renvoient au fabricant pour reconditionnement NP3 | PM c6 16 Ils choisissent les différentes matières auxiliaires en fonction de leurs possibilités d'utilisation et en tenant compte d'une utilisation et d'une élimination respectueuses de l'environnement NP3 | |

Domaine de compétences opérationnelles d: Endossement de la responsabilité opérationnelle

Compétence opérationnelle PM d1: planifier des mandats orientés projet dans l'environnement technique de l'industrie MEM

Situation de travail d1: Les polymécaniciennes et les polymécaniciens planifient des mandats orientés projet relevant d'un environnement technique dans le cadre de mandats confiés par un client. Elles/ils établissent un plan de déroulement du mandat avec les différentes étapes de travail. La planification est validée conformément aux directives de l'entreprise.

Elles/ils se familiarisent avec les contenus, les conditions-cadres et la délimitation du mandat confié par le client et veillent à une utilisation optimale des ressources de l'entreprise. Elles/ils planifient l'intervention du personnel. Elles/ils s'assurent en outre que les ressources nécessaires à l'exécution du mandat sont disponibles dans les délais et selon les besoins.

Lors de la planification, elles/ils tiennent compte des aspects économiques et des facteurs d'interaction. Elles/ils identifient les risques, les évaluent et anticipent les éventuels changements imprévisibles.

CNC₅

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|---|--|---|
| xx d1 01 | xx d1 27 | |
| Ils font la différence entre projet, mandat orienté projet et tâche. | Ils analysent des textes et des représentations graphiques des documents techniques et | |
| xx d1 02 | pose <mark>nt</mark> des questions perti- | |
| Ils posent des questions pertinentes sur la base de l'analyse des documents lors de commandes/demandes de clients ou de fournisseurs. xx d1 03 Ils réceptionnent les commandes/demandes des clients ou des fournisseurs et interprètent les documents. xx d1 04 | nentes. xx d1 29 Ils collectent les informations essentielles d'un texte à l'aide de techniques de marquage et de mots-clés. (ECG) xx d1 30 Ils communiquent activement. | |
| Ils réceptionnent les com- mandes/demandes des clients ou des fournisseurs en prati- quant une communication active. | | |

xx d1 05

Ils définissent la délimitation du mandat orienté projet par rapport à d'autres projets et mandats sur la base des demandes des clients et des fournisseurs.

xx d1 06

Ils définissent les conditionscadres pour le mandat orienté projet confié sur la base des demandes des clients et des fournisseurs.

xx d1 07

Ils établissent la liste des exigences pour le mandat sur la base des demandes des clients et des fournisseurs.

xx d1 32

Ils établissent des mandats de projet.

xx d1 33

Ils formulent des objectifs, établissent un calendrier et définissent des méthodes de gestion pour un projet. (ECG)

xx d1 08

Ils complètent la liste des exigences avec les informations techniques pertinentes relatives au mandat.

xx d1 09

Ils recherchent les informations techniques pertinentes pour le mandat et informent en conséquence.

xx d1 34

Ils informent les partenaires concernés par le mandat de projet.

xx d1 35

Ils se procurent des informations ciblées sur Internet ou d'autres sources à l'aide de critères de recherche clairs, et les évaluent de manière critique.

xx d1 36

Ils présentent les informations de manière claire à l'aide de techniques de structuration appropriées et identifient ainsi les liens possibles.

xx d1 10

Ils expliquent les termes techniques aux autres participants dans le cadre de la communication interne.

xx d1 11

Ils emploient les termes techniques appropriés dans la communication interne.

xx d1 37

Ils décrivent avec précision un processus et l'expliquent.

xx d1 38

Ils communiquent au niveau technique. (ECG)

xx d1 12 xx d1 39 Ils communiquent dans des si-Ils étayent leurs arguments tuations de conseil et de négodans une discussion en resciation exigeantes. pectant les règles de discus-Xx d1 13 sion et de conversation. Ils communiquent aux clients et (ECG) aux fournisseurs les données xx d1 40 pertinentes du mandat (Ils gèrent l'échange d'informations). Ils s'expriment à l'oral et à l'écrit de manière adaptée au destinataire et dans un langage correct. xx d1 41 Ils communiquent avec les clients et les fournisseurs à l'aide de différents outils. xx d1 14 xx d1 42 Ils optimisent les planifications Ils coordonnent la planification de mandat sur la base des redes mandats de client avec tours d'information. les collaborateurs impliqués dans le projet. xx d1 15 Ils élaborent des planifications xx d1 43 de mandat conformément au Ils créent, structurent et formatent des tableaux de manmandat du client. dats de clients avec les données pertinentes au moyen de xx d1 16 programmes informatiques Ils coordonnent les processus de appropriés. travail et les délais du mandat. xx d1 44 Ils garantissent les délais des Ils utilisent différents outils clients ainsi que l'affectation du pour la planification des ressources (moyens de producpersonnel. tion, matériel, personnel, etc.). xx d1 18 Ils planifient une utilisation optixx d1 45 male des ressources et du maté-Ils respectent les délais des riel de l'entreprise. clients. xx d1 46 Ils appliquent les règlements sur le temps de travail et les lois pertinentes. (ECG) xx d1 20 xx d1 48 Ils anticipent les éventuels chan-Ils réagissent aux changegements imprévisibles. ments intervenus dans le projet. xx d1 49 xx d1 19 Ils identifient les facteurs qui Ils identifient les facteurs tels s'influencent mutuellement. que les chaînes d'approvisionnement, les disponibilités et les facteurs politiques qui peuvent influencer un projet.

| xx d1 21 | xx d1 50 | |
|--|--|--|
| Ils identifient les facteurs de ré- ussite critiques, les synergies de la collaboration au sein de l'en- treprise, les ressources de l'en- treprise ainsi que l'éventuel im- pact environnemental et en tien- nent compte lors de la planifica- tion du mandat. | Ils identifient, expliquent et évaluent les conditions-cadres entrepreneuriales et économiques qui sont pertinentes pour une entreprise (p. ex. organisation de l'entreprise, stratégie de marketing, coûts, ainsi que concurrence, évolution des prix, prévisions conjoncturelles, etc.). | |
| xx d1 22 Ils valident la planification élaborée et décident de la suite à donner. | xx d1 51 Ils remettent sans cesse en question la planification du projet en cours et réagissent aux écarts constatés. | |
| xx d1 23 | xx d1 52 | |
| Ils utilisent de manière adéquate les méthodes de recherche de solutions et de prise de décision. | Ils appliquent des méthodes de recherche de solutions et de prise de décisions. | |
| xx d1 24 | xx d1 53 | |
| Ils utilisent de manière adéquate les méthodes de planification. | Ils appliquent des méthodes de recherche de solutions lors de la planification. | |
| xx d1 25 | xx d1 54 | |
| Ils analysent la perception de leur rôle par les collaborateurs, les supérieurs hiérarchi <mark>q</mark> ues et les membres de l'équipe. | Ils perçoivent les différents rôles d'une personne et ses modes d'action. | |
| xx d1 26 | | |
| Ils assument leurs différents rôles spécifiques dans le proces- sus de travail et agissent en fonction de leurs compétences. | | |

Compétence opérationnelle PM d2: contrôler le déroulement de mandats orientés projet dans l'environnement technique de l'industrie MEM

Situation de travail d2: Les Les polymécaniciennes et les polymécaniciens sont responsables d'un contrôle de gestion approprié dans les différentes phases du mandat orienté projet, de sorte ce que les attentes ou les exigences en matière de qualité, de quantité, de délais, de responsabilités et de coûts soient satisfaites. Elles/ils se familiarisent avec les contenus, les conditions-cadres et la délimitation du mandat confié par le client.

Elles/ils accompagnent les différentes étapes de travail ou jalons, voire des projets entiers. Ce faisant, elles/ils rassemblent des valeurs, des données et des faits. Elles/ils les documentent et les évaluent de manière compréhensible conformément aux directives de l'entreprise. Si nécessaire, elles/ils prennent directement contact avec les personnes concernées. Ensemble, elles/ils prennent des mesures et veillent à ce que la planification du mandat soit actualisée en fonction des besoins. Par ailleurs, elles/ils assurent le suivi des modifications. Elles/ils communiquent à temps les reports de délais.

CNC₄

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole prof <mark>essio</mark> nnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|---|--|---|
| xx d2 01 Ils utilisent de manière adéquate les méthodes de suivi d'un mandat orienté projet. | xx d2 08 Ils utilisent des méthodes de suivi de projets. (ECG) | |
| xx d2 02 Ils contrôlent en permanence la réalisation des objectifs du mandat orienté projet en termes de délais (jalons) et de coûts. xx d2 03 | Is surveillent les coûts des projets en faisant preuve d'un esprit d'entreprise. xx d2 10 | |
| Ils contrôlent en permanence la réalisation des objectifs du mandat orienté projet en termes de qualité, de quantité et de responsabilités. | Ils surveillent les données per- tinentes du projet à l'aide d'ou- tils appropriés. (ECG) | |
| xx d2 04 Ils prennent des mesures ciblées en cas d'écarts par rapport au mandat initial. xx d2 05 Ils communiquent les écarts par rapport au mandat initial aux per- | xx d2 11 Ils prennent des mesures de manière automne pour assurer la réussite du projet en cas d'écarts par rapport au projet initial. xx d2 12 | |
| sonnes concernées. | Ils utilisent différents outils pour communiquer avec les personnes impliquées dans le projet. (ECG) | |
| xx d2 06 Ils évaluent les modifications apportées au mandat. xx d2 07 Ils assurent le suivi des documents relatifs au mandat. | xx d2 13 Ils documentent les écarts par rapport au projet initial avec les outils (numériques) appropriés. | |

Compétence opérationnelle PM d3: analyser les résultats de mandats orientés projet dans l'environnement technique de l'industrie MEM

Situation de travail d3: Les polymécaniciennes et les polymécaniciens acquièrent une expérience précieuse à chaque travail orienté projet et l'évaluent systématiquement. Elles/ils analysent et évaluent aussi bien les résultats que les processus. Ce faisant, elles/ils se concentrent sur les données quantitatives et qualitatives, mais tiennent également compte des aspects écologiques et économiques. L'évaluation se fait conformément aux directives de l'entreprise.

Lors de l'évaluation de l'accomplissement du mandat, elles/ils se basent avant tout sur les objectifs du mandat. Elles/ils évaluent le processus selon des critères tels que la procédure, l'organisation, les méthodes, ainsi que la collaboration et la communication, mais aussi les relations au sein de l'équipe. Elles/ils documentent les enseignements tirés, qui servent à l'accroissement des compétences et influencent les actions futures.

CNC₅

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|--|---|---|
| xx d3 01 Ils évaluent le mandat orienté projet sur la base de la réalisa- tion des objectifs du mandat. | xx d3 11 Ils documentent la réussite du projet à l'aide d'outils numériques appropriés. | |
| xx d3 02 Ils documentent l'accomplisse- | xx d3 12 | |
| ment du mandat sur la base de la réalisation des objectifs du mandat. | Ils utilisent des méthodes d'évaluation (appropriées) pour évaluer la réussite du projet. xx d3 13 | |
| | Ils archivent les documents pertinents sous forme numérique. (ECG) | |
| xx d3 03 Ils documentent leur développe- ment personnel en évaluant leur travail sur le mandat par le biais d'une réflexion personnelle. | Ils documentent et présentent l'accroissement de leurs compétences à l'aide d'outils appropriés. | |
| xx d3 04 | | |
| Ils analysent et documentent leur développement personnel pen- dant le mandat. | | |

| xx d3 05 | xx d3 15 | |
|--|---|----------|
| Ils analysent leur comportement, prennent conscience des processus interpersonnels et agis- | Ils analysent et évaluent les données et les documents du projet. | |
| sent en conséquence. | xx d3 16 | |
| xx d3 07 Ils analysent le déroulement et l'accomplissement du mandat. | Ils présentent les résultats sous une forme appropriée et attrayante. (ECG) | |
| xx d3 06 | | |
| Ils évaluent le déroulement et l'accomplissement du mandat. | | 3 |
| xx d3 08 | xx d3 17 | |
| Ils développent de nouvelles idées pour les futurs mandats orientés projet. | Ils appliquent des méthodes de recherche d'idées à des exemples concrets. |) \ \ \ |
| | xx d3 18 | |
| xx d3 09 Ils optimisent les processus de travail existants sur la base de leur expérience personnelle. | Ils développent de nouvelles idées sur la base de solutions déjà existantes. | |
| | xx d3 19 | |
| | Ils optimisent le contenu de projets existants. (ECG) | 3 |
| xx d3 10 Ils présentent l'évaluation du mandat aux personnes concernées dans leur entreprise. | xx d3 20 Ils présentent des informations techniques de manière adaptée au destinataire. | |
| CX | xx d3 21 | |
| | Ils utilisent des techniques de présentation attrayantes. | |
| | xx d3 22 | |
| | Ils présentent les informations techniques de manière claire et compréhensible. (ECG) | |

Compétence opérationnelle d4: former les clientes et les clients aux produits des secteurs de l'industrie MEM

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens forment les clients et le personnel à la manipulation, à l'utilisation ou à l'entretien des produits ou organisent des séquences de formation. En amont de la formation, elles/ils examinent les exigences et les besoins en formation du public cible et les directives du client. Elles/ils planifient ensuite la formation et élaborent les documents de formation. Elles/ils tiennent compte des directives relatives à la sécurité au travail, en particulier dans les zones à risque.

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens structurent la formation à l'aide d'un scénario et se préparent en mettant à disposition les supports nécessaires. Elles/ils conviennent avec les clients des dates et des lieux de formation ainsi que de la durée de la formation. Elles/ils organisent les moyens auxiliaires et l'infrastructure nécessaires à la formation. Pendant la formation, elles/ils emploient un langage ciblé et correct sur le plan technique et organisent la formation selon un processus d'apprentissage planifié. Elles/ils évaluent la qualité et le potentiel d'amélioration de la formation par le biais d'une enquête finale auprès des participants et d'une réflexion autocritique

Classification CNC 5

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de perf <mark>ormance</mark> Cours interentreprises |
|--|--|---|
| xx d6 01 Ils déterminent les besoins de formation et formulent les objectifs à atteindre NP4 | xx d6 08 Ils formulent leurs propres objectifs d'apprentissage (ECG) NP3 | |
| xx d6 02 Ils planifient et organisent des formations ou des séquences de formation NP4 xx d6 15 Ils vérifient le niveau de connaissances et d'expériences préalables des clients. NP3 xx d6 16 Ils planifient une formation ou une séquence de formation en fonction du groupe cible et selon un processus d'apprentissage NP4 | xx d6 09 Ils organisent de petites séquences de formation pour des groupes d'apprentis NP3 | |

| | <u> </u> | |
|--|--|--|
| xx d6 03 Ils développent un scénario pour une formation ou une séquence de formation NP3 xx d6 17 Ils planifient et instruisent, en fonction des dangers potentiels, les mesures de sécurité et les dispositions nécessaires NP4 xx d6 18 Ils utilisent des méthodes d'apprentissage adaptées aux objectifs de formation NP3 | xx d6 10 Ils instruisent les personnes en formation de leur propre groupe d'apprentissage avec des méthodes appropriées NP3 | |
| xx d6 04 Ils utilisent les supports existants pour le processus d'apprentissage NP3 | xx d6 11 Ils présentent de brefs exposés avec des supports de présentation usuels (ECG; compétence de branche) NP3 | |
| xx d6 05 Ils développent des supports de cours adaptés au groupe cible NP3 xx d6 19 Ils animent des formations ou des séquences de formation en utilisant différentes méthodes NP3 | xx d6 12 Ils conçoivent et structurent des documents de formation en fonction des destinataires et avec différentes formes de présentation (év. ECG) NP3 | |
| xx d6 06 Ils vérifient les objectifs d'apprentissage et les compétences visées NP4 | xx d6 13 Ils analysent la réalisation de leurs propres objectifs d'apprentissage (ECG) NP5 | |
| xx d6 07 Ils effectuent une enquête finale auprès des participants et procèdent à une réflexion autocritique NP5 | xx d6 14 Ils récoltent des feed-back et analysent leur propre approche (év. ECG) NP5 | |

Compétence opérationnelle d5: contrôler des produits mécaniques pour l'un des secteurs de l'industrie MEM et mettre en place le processus de validation

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens contrôlent des produits pour un secteur de l'industrie MEM, documentent le contrôle et mettent en place le processus de validation conformément aux directives de l'entreprise.

Elles/ils reçoivent un produit à contrôler, ainsi que les spécifications du produit et l'ordre de travail. Après avoir étudié les documents, elles/ils réfléchissent aux spécifications qui peuvent être contrôlées et avec quel procédé. Ce faisant, elles/ils tiennent compte des directives et des processus de contrôle internes, mais aussi des normes en vigueur. Elles/ils documentent la procédure. Pour le contrôle, elles/ils utilisent des moyens de mesure et de contrôle calibrés ou des machines à mesurer tridimensionnelles ultramodernes en tenant compte de la capabilité des moyens de mesure et de la rentabilité du procédé. Elles/ils documentent les résultats des contrôles et mettent en place le processus de validation du produit conformément aux directives de l'entreprise. Elles/ils joignent les documents à la livraison du produit et les archivent conformément aux directives internes. Si une spécification ne correspond pas aux directives, elles/ils doivent marquer le produit et discuter avec le mandant de la suite à donner.

Classification CNC 5

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|---|--|---|
| PM d5 01 Ils planifient le contrôle du produit NP5 | | |
| PM d5 02 Ils analysent la planification préparée pour en vérifier l'exactitude et font des propositions d'amélioration si nécessaire NP4 | PM d5 12 Ils interprètent les spécifications du dessin technique, les expliquent conformément aux normes et identifient les caractéristiques de contrôle NP3 | |
| PM d5 03 Ils vérifient si les documents de travail et la planification préparée sont complets et compréhensibles et en discutent avec le supérieur hiérarchique NP2 | | |

| PM d5 04 | PM d5 13 | |
|--|---|---|
| Ils évaluent la méthode de con- trôle optimale NP5 | Ils déterminent les calibres ap- propriés et expliquent leurs pos- sibilités d'utilisation | |
| • | NP3 | |
| | PM d5 14 | |
| | Ils expliquent les possibilités d'utilisation des calibres spéci- fiés | |
| | NP2 | |
| | PM d5 15 | |
| | Ils vérifient la capabilité des moyens de mesure spécifiés | |
| | NP4 | |
| | PM d5 16 | |
| | Ils déterminent les moyens de mesure appropriés et expliquent leurs possi <mark>b</mark> ilités d'utilisation | |
| | NP3 | |
| | PM d5 17 | |
| | Ils expliquent les possibilités d'utilisation des moyens de me- | |
| | sure spécifiés NP2 | |
| | INP2 | |
| PM d5 05 | | |
| Ils définissent les moyens de mesure et les calibres néces- saires NP4 | | |
| | | |
| PM d5 06 | | |
| Ils prennent possession des moyens de mesure et des ca- libres préparés et expliquent leur domaine d'utilisation sur le produit à contrôler NP3 | | |
| PM d5 07 | | · |
| Ils aménagent le poste de travail avec tous les moyens de mesure, les calibres et les moyens auxiliaires nécessaires | | |
| NP3 | | |
| | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | |

| PM d5 08 Ils s'approprient le poste de travail préparé et vérifient qu'il est complet NP2 | | |
|---|---|---|
| PM d5 09 Ils contrôlent le produit NP4 | | 0 |
| PM d5 10 Ils documentent le contrôle et archivent les documents en tenant compte des directives et consignes internes de l'entreprise NP3 | PM d5 18 Ils établissent des protocoles de contrôle sur la base de données existantes NP2 | |
| PM d5 11 Ils identifient les écarts, réagissent conformément aux directives internes de l'entreprise et informent les personnes compétentes NP4 | 000 | |

Compétence opérationnelle d6: assumer la responsabilité technique globale pour le développement de produits dans l'un des secteurs de l'industrie MEM

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens élaborent des solutions de conception complexes pour des produits pour un secteur de l'industrie MEM*. Ce faisant, elles/ils mettent en œuvre les exigences spécifiques aux produits du secteur de l'industrie MEM, de manière autonome ou en équipe. Elles/ils respectent les directives en matière de sécurité au travail et de protection de la santé et l'exigent également de tiers.

Dans leur travail quotidien, elles/ils intègrent dans la recherche de solutions, outre les directives des clients, les aspects écologiques et économiques ainsi que les exigences et les conditions-cadres du secteur correspondant de l'industrie MEM. Dans leur travail quotidien, elles/ils mettent en œuvre de manière ciblée les données empiriques spécifiques au secteur de l'industrie MEM. Elles/ils appliquent les normes et les directives internes, nationales et internationales. Elles/ils garantissent en permanence les aspects liés à la qualité comme la traçabilité des modifications, et les aspects liés à l'efficacité comme l'utilisation optimale des méthodes et des outils de travail et documentent toutes les étapes de travail nécessaires conformément aux exigences de l'entreprise.

Elles/ils abordent de manière proactive les défis liés à la collaboration avec d'autres groupes d'intérêt ou interfaces. Elles/ils travaillent de manière autonome et assument la responsabilité de leur travail. Si nécessaire, elles/ils s'adressent aux services spécialisés concernés avec des demandes ciblées et correctement formulées sur le plan technique. Elles/ils communiquent à temps les éventuels reports de délais. Elles/ils valident les documents de fabrication et les produits conformément aux directives de l'entreprise.

Classification CNC 5

| Critères de performance Entre- | | Critères de performance |
|---|--|-------------------------|
| prise | Ecole professionnelle | Cours interentreprises |
| PM d6 01 Ils développent, sous leur propre responsabilité ou sous la conduite d'une équipe, des produits pour un secteur de l'industrie MEM NP5 | PM d6 05 Ils utilisent des outils de planifica- tion appropriés NP3 PM d6 06 Ils utilisent des instruments de contrôle de planification appro- priés NP3 | |
| PM d6 02 Ils conçoivent, sous leur propre responsabilité ou sous la conduite d'une équipe, des produits pour un secteur de l'industrie MEM NP5 PM d6 03 Ils élaborent, sous leur propre responsabilité ou sous la conduite d'une équipe, des documents de fabrication pour un secteur de l'industrie MEM NP3 | PM d6 07 Ils décrivent des processus NP3 PM d6 08 Ils documentent des processus NP3 PM d6 09 Ils modélisent des processus simples NP3 PM d6 10 Ils établissent des cartographies de processus simples NP2 PM d6 11 Ils définissent des interfaces de processus simples NP2 PM d6 12 Ils établissent un processus d'amélioration continue (PAC) NP2 PM d6 13 Ils développent des processus prédéfinis NP5 | |

| PM d6 04 | PM d6 14 |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| Ils dirigent une équipe lors du dé- | Ils dirigent des petits groupes de |
| veloppement de produits pour un | projets |
| secteur de l'industrie MEM | NP2 |
| NP3 | |
| | |

^{*} Les secteurs de l'industrie MEM sont définis plus précisément dans le document de mise en œuvre «Normes industrielles MEM», dont font partie, entre autres, l'aéronautique; le décolletage; les tôles, les profilés et les tubes; l'automatisation; les moyens de transport; la fabrication additive, etc..



CO d7: assumer la responsabilité technique globale pour la fabrication de produits dans l'un des secteurs de l'industrie MEM

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens assument la responsabilité technique globale de la fabrication de produits pour un secteur de l'industrie MEM*. Ce faisant, elles/ils mettent en œuvre les exigences spécifiques aux produits du secteur de l'industrie MEM, de manière autonome ou en équipe. Elles/ils respectent les directives en matière de sécurité au travail et de protection de la santé et l'exigent également de tiers.

Dans leur travail quotidien, elles/ils intègrent dans la recherche de solutions, outre les directives des clients, les aspects écologiques et économiques ainsi que les exigences et les conditions-cadres du secteur correspondant de l'industrie MEM. Dans leur travail quotidien, elles/ils mettent en œuvre de manière ciblée les données empiriques spécifiques au secteur de l'industrie MEM. Elles/ils appliquent les normes et les directives internes, nationales et internationales. Elles/ils garantissent en permanence les aspects liés à la qualité comme la traçabilité des modifications, et les aspects liés à l'efficacité comme l'utilisation optimale des méthodes et des outils de travail et documentent toutes les étapes de travail nécessaires conformément aux exigences de l'entreprise.

Elles/ils abordent de manière proactive les défis liés à la collaboration avec d'autres groupes d'intérêt ou interfaces. Elles/ils travaillent de manière autonome et assument la responsabilité de leur travail. Si nécessaire, elles/ils s'adressent aux services spécialisés concernés avec des demandes ciblées et correctement formulées sur le plan technique. Elles/ils communiquent à temps les éventuels reports de délais. Elles/ils valident les documents de fabrication et les produits conformément aux directives de l'entreprise.

Classification CNC 5

| Critères de performance Entre- | | Critères de performance |
|---|--|---|
| | Ecole <mark>p</mark> rofes <mark>sionnelle</mark> | Cou <mark>rs</mark> inte <mark>re</mark> ntreprises |
| Ils planifient sous leur propre responsabilité la fabrication de pro- | PM d7 04 Ils utilisent des outils de planifica- tion appropriés NP3 | 3) |
| trie MEM | PM d7 05 Ils utilisent des instruments de contrôle de planification appro- | |
| Ils fabriquent, sous leur propre responsabilité ou sous la conduite d'une équipe, des produits pour un secteur de l'industrie | priés NP3 PM d7 06 Ils décrivent des processus NP3 PM d7 07 Ils documentent des processus NP3 | |
| | PM d7 08 Ils modélisent des processus sim <mark>p</mark> les NP3 | |
| (C) | PM d7 09 Ils établissent des cartographies de processus simples NP2 | |
| | PM d7 10 Ils définissent des interfaces de processus simples NP2 PM d7 11 Ils établissent un processus d'amélioration continue (PAC) | |
| | PM d7 12 Ils développent des processus prédéfinis NP5 | |

| PM d7 03 | PM d7 13 |
|------------------------------------|------------------------------------|
| lls dirigent une équipe lors de la | Ils dirigent des petits groupes de |
| fabrication de produits pour un | projets |
| secteur de l'industrie MEM | NP2 |
| NP3 | |

^{*} Les secteurs de l'industrie MEM sont définis plus précisément dans le document de mise en œuvre «Normes industrielles MEM», dont font partie, entre autres, l'aéronautique; le décolletage; les tôles, les profilés et les tubes; l'automatisation; les moyens de transport; la fabrication additive, etc..

CO d8: assumer la responsabilité technique globale pour l'assemblage, la mise en service ou la maintenance de produits dans l'un des secteurs de l'industrie MEM

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens assument la responsabilité technique globale de l'assemblage et au besoin de la mise en service ou de la maintenance de produits pour un secteur de l'industrie MEM*. Ce faisant, elles/ils mettent en œuvre les exigences spécifiques aux produits du secteur de l'industrie MEM, de manière autonome ou en équipe. Elles/ils respectent les directives en matière de sécurité au travail et de protection de la santé et l'exigent également de tiers.

Dans leur travail quotidien, elles/ils intègrent dans la recherche de solutions, outre les directives des clients, les aspects écologiques et économiques ainsi que les exigences et les conditions-cadres du secteur correspondant de l'industrie MEM. Dans leur travail quotidien, elles/ils mettent en œuvre de manière ciblée les données empiriques spécifiques aux secteurs de l'industrie MEM. Elles/ils appliquent les normes et les directives internes, nationales et internationales. Elles/ils garantissent en permanence les aspects liés à la qualité comme la traçabilité des modifications, et les aspects liés à l'efficacité comme l'utilisation optimale des méthodes et des outils de travail et documentent toutes les étapes de travail nécessaires conformément aux exigences de l'entreprise.

Elles/ils abordent de manière proactive les défis liés à la collaboration avec d'autres groupes d'intérêt ou interfaces. Elles/ils travaillent de manière autonome et assument la responsabilité de leur travail. Si nécessaire, elles/ils s'adressent aux services spécialisés concernés avec des demandes ciblées et correctement formulées sur le plan technique. Elles/ils communiquent à temps les éventuels reports de délais. Elles/ils valident les documents de fabrication et les produits conformément aux directives de l'entreprise.

Classification CNC 5

| Ciassification CNC 5 | | |
|--|---|--|
| | Critères de perf <mark>o</mark> rma <mark>n</mark> ce Ecole | |
| 1 | profes <mark>sionnelle</mark> | inte <mark>ren</mark> tr <mark>epri</mark> ses |
| | PM d8 06 | |
| Ils planifient sous leur propre res- | | |
| ponsabilité l'assemblage, la mise | | |
| en service ou la maintenance de | NP3 | |
| produits de l'industrie MEM NP4 | PM d8 07 | |
| NP4 | Ils utilisent des instruments de | |
| | contrôle de plani <mark>fication appro-</mark> | |
| | priés NP3 | |
| PM d8.02 | PM d8 08 | |
| lls assemblent, sous leur propre | Ils décrivent des processus | |
| responsabilité ou sous la con- | NP3 | |
| duite d'une équipe, des machines | PM d8 09 | |
| ou des ins <mark>ta</mark> llations pour un sec- | lls documentent des processus | |
| teur d <mark>e l'</mark> indu <mark>strie M</mark> EM* | NP3 | |
| NP3 | | |
| | PM d8 10 | |
| PM d8.03 | Ils modélisent des processus | |
| | sim <mark>p</mark> les | |
| propre responsabilité ou sous la | NP3 | |
| conduite d'une équipe, des ma- chines ou des installations pour | DM -10-44 | |
| | PM d8 11 | |
| NP4 | lls établissent des cartographies | |
| INF4 | de processus simples NP2 | |
| PM d8.04 | INFZ | |
| Ils maintiennent, sous leur propre | PM d8 12 | |
| rocponcabilità qui cous la con | Ils définissent des interfaces de | |
| duite d'une équipe, des machines | processus simples NP2 | |
| ou des installations pour un sec- | W 40 10 | |
| teur de l'industrie MEM* | lls établissent un processus | |
| NP3 | d'amélioration continue (PAC) | |
| | NP2 | |
| | PM d8 14 | |
| | lls développent des processus | |
| | prédéfinis NP5 | |
| | 1 | |

| PM d8 05 | PM d8 15 |
|----------------------------------|------------------------------------|
| Ils dirigent des équipes lors de | Ils dirigent des petits groupes de |
| l'assemblage, de la mise en ser- | projets |
| vice ou de la maintenance de | NP2 |
| produits de l'industrie MEM | |
| NP3 | |

^{*} Les secteurs de l'industrie MEM sont définis plus précisément dans le document de mise en œuvre «Normes industrielles MEM», dont font partie, entre autres, l'aéronautique; le décolletage; les tôles, les profilés et les tubes; l'automatisation; les moyens de transport; la fabrication additive, etc..

Compétence opérationnelle d9: superviser et entretenir des installations de production en série pour l'un des secteurs de l'industrie MEM

Les polymécaniciennes et les polymécaniciens gèrent des installations de production automatisées pour un secteur de l'industrie MEM destinées à la production de produits en grande série. Elles/ils assument la responsabilité de la production.

Elles/ils s'informent d'abord sur les caractéristiques des produits, le processus de production, les procédures internes et les interfaces en amont et en aval. Elles/ils surveillent la mise à disposition des matières premières, le processus de production, l'entretien des postes clés et assurent les travaux de maintenance préventive. Elles/ils sont responsables des informations relatives au fonctionnement de l'installation, des contrôles permanents des dispositifs de sécurité et du respect des prescriptions. Elles/ils documentent tous les résultats des points de contrôle ainsi que les événements particuliers. En cas de panne de l'installation, elles/ils décident si la production peut être maintenue ou si une intervention d'urgence ou une réparation est nécessaire. Elles/ils dirigent également la transformation de l'installation pour la fabrication d'autres produits. Conscients des enjeux économiques et écologiques, elles/ils garantissent une exploitation sûre et respectueuse des ressources. Elles/ils intègrent activement leurs observations dans le processus d'amélioration continue et assurent, par la collecte de données de mesure et la documentation des données de production requises, une qualité élevée des produits et donc le succès de l'entreprise.

Classification CNC 5

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|--|--|---|
| PM d9 01 Ils analysent les spécifications des produits en termes de compréhension et de faisabilité avec l'équipement de production disponible NP 4 | | |
| PM d9 02 Ils dirigent le processus de fabrication, surveillent la mise à disposition des matières premières et l'acheminement des produits ainsi que l'élimination des matières résiduelles NP 5 | PM c6 16 Ils choisissent les différentes matières auxiliaires en fonction de leurs possibilités d'utilisation et en tenant compte d'une utilisation et d'une élimination respectueuses de l'environnement NP3 | |
| PM d9 03 Ils entretiennent en permanence l'installation de production et effectuent des travaux de maintenance préventive NP 3 | PM c6 15 Ils décrivent les dommages pouvant apparaître sur des outils, appareils et machines, les possibilités de réparation et les mesures préventives envisageables NP4 | |

| PM d9 04 | | |
|--|--|--|
| Ils informent en permanence et au niveau approprié tous les services impliqués (parties pre- nantes) de la production en cours, ainsi que des défis ex- traordinaires ou futurs | | |
| NP 3 | | |
| PM d9 05 | PM d9 10 | |
| Ils contrôlent en permanence le fonctionnement et le respect des dispositifs de sécurité ainsi que des prescriptions en vigueur et interviennent conformément aux procédures internes NP 4 | Ils définissent les dispositifs de sécurité pour une installation de production type NP3 | |
| PM d9 06 | PM d9 11 | |
| Ils surveillent la documentation des données de production conformément aux directives internes de l'entreprise, interviennent en cas d'événements particuliers et les consignent en conséquence | Ils décrivent les outils de gestion de la qualité et les appliquent à des exemples concrets NP3 | |
| | | |
| PM d9 07 Ils identifient les écarts pendant la production, réagissent selon les directives internes de l'entreprise et décident de la marche à suivre | | |
| | | |
| PM d9 08 Ils dirigent la transformation de l'installation pour la fabrication d'autres produits NP 3 | | |
| PM d9 09 | PM d9 12 | |
| Ils intègrent les principes de base économiques et écologiques dans le processus d'amélioration continue, proposent des optimisations et les mettent en œuvre dans la mesure du possible | Ils définissent un processus d'amélioration continue pour un processus type LN4 | |
| | | |

5 Compétences transversales

5.1 Compétences méthodologiques (CM)

MEK01: Techniques de travail

Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC sutilisent pour s'acquitter de leurs tâches professionnelles les méthodes les équipements, les installations techniques et les moyens auxiliaires qui conviennent, leur but étant de travailler de manière organisée, de fixer des priorités, de mettre en place des processus de manière systématique et rationnelle, de garantir la sécurité au travail et de respecter les prescriptions en matière d'hygiène. Elles/ils planifient leurs tâches selon différentes étapes, travaillent de manière efficace en suivant des objectifs et évaluent systématiquement leur travail.

| Critère de performance | Critère de performance | Critère de performance |
|--|---|--|
| MEK01 1-3 | MEK01 2-3 | MEK01 3-3 |
| Ils utilisent des méthodes, des installa- | Ils déterminent des méthodes, des installa- | Ils adaptent des méthodes et des outils |
| tions, des équipements techniques et des | tions, des équipe-ments techniques et des | orientés solutions pour favoriser un travail |
| moyens auxiliaires orientés solutions pour | moyens auxiliaires orientés solutions pour | efficace. |
| favoriser un travail efficace. | favoriser un travail efficace. | |
| | | (NP 4) |
| (NP 1) | (NP 3) | |

MEK02: Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC appréhendent les processus de travail dans le contexte de l'entreprise. Elles/ils tiennent compte des différents processus situés en amont et en aval, et sont conscient-e-s des incidences de leurs activités sur les produits ainsi que sur les collaborateurs et les résultats de l'entreprise.

| Critère de performance | Critère de performance | Critère de performance |
|--|--|--|
| MEK02 1-3 | MEK02 2-3 | MEK02 3-3 |
| Ils comprennent les processus de travail | Ils tiennent compte des processus de tra- | Ils mettent en évidence les incidences de |
| dans le contexte de l'entreprise et placent | vail situés en amont et en aval et les in- | leurs activités sur les produits, les collabora- |
| leurs propres étapes de travail dans le pro- | tègrent dans leur propre travail. | teurs et les résultats de l'entreprise. |
| cessus de fabrication. | | |
| | (NP 3) | (NP 4) |
| (NP 2) | | |

MEK03: Stratégies d'information et de communication

Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC utilisent les moyens d'information et de communication dans l'intérêt de l'entreprise et de leur propre apprentissage. Elles/ils se procurent des informations de manière autonome, sont conscient-e-s de l'utilisation perspicace de stratégies d'information et de communication et participent à l'optimisation de la transmission des informations au sein de l'entreprise.

| Critère de performance | Critère de performance | Critère de performance |
|--|---|--|
| MEK03 1-3 Ils connaissent les moyens d'information et de communication de l'entreprise et les utilisent conformément à la situation. (NP 1/2) | MEK03 2-3 Ils participent et optimisent la transmission des informations au sein de l'entreprise. (NP 3) | MEK03 3-3 Ils utilisent les informations procurées de manière autonome dans l'intérêt de l'entreprise et de leur propre apprentissage. (NP 4) |

MEK04: Stratégies d'apprentissage

Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC analysent leur manière d'apprendre et l'adaptent aux différentes tâches et problématiques. Pour apprendre plus efficacement, elles/ils adoptent les stratégies qui leur conviennent le mieux de manière à apprendre avec plaisir et efficacité. Elles/ils approfondissent ainsi leurs compétences, tant en termes d'apprentissage tout au long de la vie qu'en termes d'apprentissage individuel.

| Critère de performance | Critère de performance | Critère de performance |
|--|---|--|
| MEK04 1-3 Ils appliquent différentes stratégies d'apprentissage. (NP 1) | MEK04 2-3 Ils adaptent leur manière d'apprendre aux différentes tâches et problématiques. (NP 3) | MEK04 3-3 Ils adoptent les stratégies d'apprentissage les mieux adaptées à leur situation et atteignent les objectifs fixés. (NP 4) |

_Draft-fr_230831 Page 84

MEK05: Techniques de présentation

Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC connaissent et maîtrisent les techniques et les supports de présentation, et les utilisent conformément à la situation. Elles/lls influencent fortement les résultats de leur environnement de travail par la manière dont elles/ils présentent les produits et les services aux clients.

| Critère de performance | Critère de performance | Critère de performance |
|--|--|--|
| MEK05 1-3 | MEK05 2-3 | MEK05 3-3 |
| Ils utilisent des techniques et des supports de présentation adaptés à la situation. | Ils utilisent les techniques et les supports de présentation de manière engagée et | Ils présentent avec succès les produits et les services aux clients. |
| (NP 1) | captivante. | (NP 4) |
| | (NP 3) | |

MEK06: Comportement écologique (approche orientée ressources)

Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC sont conscient-e-s de la disponibilité limitée des ressources naturelles. Elles/ils privilégient une utilisation économe des matières premières, de l'eau et de l'énergie, et ont recours à des technologies, à des stratégies et à des techniques de travail ménageant les ressources.

| Critère de performance | Critère de performance | |
|---|---|--|
| MEK06 1-2 Ils utilisent les ressources naturelles dont la disponibilité est limi- | MEK06 2-2 | |
| tée de manière économe. | Ils ont recours à des technologies, à des stratégies et à des techniques de travail ménageant les ressources. | |
| (NP 2) | (NP 3) | |

MEK07: Comportement économique

Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC sont conscient-e-s des coûts des matières premières, des matériaux, des machines, des installations et des équipements. Elles/ils effectuent leurs tâches de manière efficace et sûre. Un comportement respectueux des principes de l'économie d'entreprise est la base du succès de l'entreprise.

| Critère de performance | Critère de performance | Critère de performance |
|--|--|---|
| MEK07 1-3 | MEK07 2-3 | MEK07 3-3 |
| Ils utilisent les matières premières, les ma- | Ils effectuent leurs tâches de manière effi- | Ils influencent positivement le succès de |
| tériaux, les machines, les installations et les équipements en tenant compte des | cace et sûre. | l'entreprise par leur comportement. |
| coûts. | (NP 3) | (NP 4) |
| (NP 2) | | |

5.2 Compétences sociales (CS)

SOK01: Capacité à communiquer

Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC communiquent de manière adéquate dans les situations professionnelles et se réfèrent aux règles de base d'une discussion. Elles/ils adaptent leur manière de s'exprimer et leur comportement en fonction des situations et des besoins de leurs interlocuteurs. Pour exercer leur profession avec compétence, elles/ils parlent avec objectivité, respect et estime.

| Critère de performance | Critère de performance | Critère de performance |
|---|---|---|
| SOK01 1-3 Ils se réfèrent aux règles de base d'une discussion et communiquent avec respect et estime. | SOK01 2-3 Ils adaptent leur langage et leur comportement à la situation et maintiennent le dialogue en cas de critique. | SOK01 3-3 Ils communiquent leur point de vue et leur ressenti de manière adaptée, spontanée et orientée vers des solutions. |
| (NP 2) | (NP 3) | (NP 4) |

_Draft-fr_230831 Page 85

SOK02: Capacité à gérer des conflits

Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC sont conscient-e-s que des situations conflictuelles peuvent surgir sur le lieu de travail, étant donné que des personnes aux conceptions, opinions et besoins parfois très différents sont amenées à collaborer. Les professionnel-le-s font preuve d'ouverture et d'authenticité et tiennent compte, dans les situations conflictuelles, des aspects factuels et relationnels. Elles/ils réagissent de manière calme et réfléchie et acceptent d'autres points de vue et critiques dans l'échange. Elles/ils apaisent les tensions en comparant leur propre perception avec celle des autres. Elles/ils se montrent compréhensives/fs envers les parties en conflit et trouvent des solutions constructives acceptées par toutes les parties prenantes.

| Critère de performance | Critère de performance | Critère de performance |
|--|--|--|
| SOK02 1-3 Ils se confrontent à d'autres points de vue et à la critique. Elles/ils prennent conscience des situations conflictuelles, réagissent de manière calme et réfléchie et communiquent. (NP 2) | SOK02 2-3 Ils comparent leur propre perception avec celle des autres et tiennent compte, dans les situations conflictuelles, des aspects factuels et relationnels. (NP 3) | SOK02 3-3 Ils trouvent des solutions constructives acceptées par toutes les parties prenantes. (NP 4) |

SOK03: Aptitude au travail en équipe

Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC travaillent en équipe et appliquent les règles d'un travail efficace en équipe. Elles/ ils se soutiennent mutuellement et tiennent compte des points forts de chacune ou de chacun. Elles/ils recherchent des solutions en équipe et évaluent, en fonction de la situation, si le travail doit être exécuté de manière individuelle ou en groupe. Elles/ils tiennent compte du fait que dans de nombreuses situations, une équipe est plus performante qu'un individu.

| Critère de performance Critère de performance | |
|--|--|
| SOK03 1-2 Ils contribuent à une ambiance positive au sein du groupe et | SOK03 2-2 Ils tiennent compte des points forts de chacun, soutiennent les |
| poursuivent les objectifs communs en s'entraidant. | autres et optimisent ainsi la performance globale de l'équipe. |
| (NP 2) | (NP 3) |

SOK04: Approche orientée vers la clientèle

Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC identifient les besoins des clients et les placent au centre de leurs actions. Elles/ils développent des solutions en tenant compte des directives de l'entreprise et les mettent en œuvre à la satisfaction des clients. Grâce à leur comportement aimable et serviable et à leur action bienveillante et orientée vers les solutions, elles/ils instaurent la confiance chez les clients.

| Critère de performance | Critère de performance | Critère de performance |
|--|---|--|
| SOK04 1-3 Ils instaurent la confiance chez le client grâce à leur action bienveillante et orientée vers les solutions. (NP 2) | SOK04 2-3 Ils identifient les besoins du client et le placent au centre de leurs actions (NP 3) | SOK04 3-3 Ils développent des solutions en tenant compte des directives de l'entreprise et les mettent en œuvre à la satisfaction des clients. |
| | | (NP 5) |

5.3 Compétences personnelles (CP)

SEK01: Capacité à analyser sa pratique

Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC sont capables de jeter un regard critique sur leurs propres actions, de réfléchir sur leurs expériences de vie personnelles et d'intégrer les résultats de ces analyses à leur quotidien professionnel. Elles/ils savent comment tenir compte aussi bien de leurs attentes, valeurs et normes que de celles des autres, comment les mettre en parallèle et comment les tolérer.

| Critère de performance | Critère de performance | Critère de performance |
|--|---|--|
| SEK01 1-3 Ils jettent un regard critique sur leurs propres actions <i>professionnelles</i> . | SEK01 2-3 Ils réfléchissent sur leurs expériences personnelles et les intègrent à leur quotidien professionnel. | SEK01 3-3 Ils agissent de manière différenciée en fonction de leurs attentes, valeurs et normes et de celles des autres. |
| (NP 2) | (NP 2) | (NP 3) |

 SEK02: Autonomie et responsabilité

Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC prennent, dans les limites de leurs responsabilités, des décisions en toute autonomie et de manière consciencieuse et agissent en conséquence. Elles/ils surmontent les obstacles de manière autonome et réalisent leurs propres solutions. Ce faisant, elles/ils sont responsables du résultat de la production, des processus de travail et de leurs propres actions.

| Critère de performance | Critère de performance | Critère de performance |
|---|--|--|
| SEK02 1-3 Ils prennent, dans les limites de leurs responsabilités, des décisions en toute autonomie et de manière consciencieuse. (NP 1) | SEK02 2-3 Si nécessaire, ils étayent leurs décisions à l'aide de chiffres, de données et de faits. (NP 2) | SEK02 3-3 Ils surmontent les obstacles de manière autonome, réalisent leurs propres solutions et impliquent les personnes concernées au moment opportun. |

SEK03: Résistance au stress

Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC sont capables de faire face à des contraintes physiques et psychiques liées à leur profession. Elles/ils connaissent leurs propres limites et demandent si nécessaire de l'aide pour gérer des situations complexes en tenant compte de leur constitution et de leur santé.

| Critère de performance | Critère de performance | Critère de performance |
|---|---|---|
| SEK03 1-3 Ils connaissent leurs propres limites et augmentent leur résistance au stress en sollicitant de l'aide. | SEK03 2-3 Ils reconnaissent les situations difficiles et demandent de l'aide pour les surmonter. (NP 3) | SEK03 3-3 Ils gèrent des situations inhabituelles avec des contraintes physiques ou psychologiques en utilisant des stratégies adéquates. |
| (NP 1) | | (NP 3) |

SEK04: Flexibilité

Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC s'adaptent aux changements en cours et abordent les nouvelles situations avec flexibilité. Elles/ils sont agiles dans leur manière de penser et d'agir et participent activement aux changements, dans une perspective d'avenir.

| Critère de performance | Critère de performance | Critère de performance |
|--|--|--|
| SEK04 1-3 Ils s'adaptent aux changements en cours. | SEK04 2-3 Ils s'adaptent de manière autonome aux nouvelles situations. | SEK04 3-3 Ils participent aux changements de manière agile, active et dans une perspective |
| (NP 1) | (NP 3) | d'avenir. (NP 4) |

SEK05: Performance et comportement au travail

Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC développent six qualités: ponctualité, concentration, rigueur, fiabilité, minutie et persévérance. Elles/ils s'emploient à atteindre les objectifs de l'entreprise et participent activement à un processus d'amélioration continue.

| Critère de performance | Critère de performance | Critère de performance |
|--|---|--|
| SEK05 1-3 Ils se distinguent par leur ponctualité, leur concentration, leur rigueur, leur fiabilité, leur minutie et leur persévérance. (NP 1) | SEK05 2-3 Ils s'emploient à atteindre les objectifs fixés de manière motivée, engagée et performante. (NP 3) | SEK05 3-3 Ils renforcent et développent leur volonté de performance et leur attitude au travail en tant que personnalité entrepreneuriale et participent activement au processus d'amélioration continue. |
| | | (NP 4) |

_Draft-fr_230831 Page 87

SEK06: Apprentissage tout au long de la vie

Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC acquièrent en permanence de nouvelles connaissances et aptitudes. Elles/ils sont ouvert-e-s aux nouveautés et mettent en pratique le principe de l'apprentissage tout au long de la vie. Elles/ils renforcent ainsi leur personnalité et leur employabilité et s'adaptent avec succès aux changements technologiques et aux conditions de vie en constante évolution.

| Critère de performance | Critère de performance |
|--|--|
| SEK06 1-2 Ils sont ouverts aux nouveautés et acquièrent de nouvelles connaissances et aptitudes. (NP 2) | SEK06 2-2 Ils font preuve d'une grande curiosité et renforcent leur employabilité et leur personnalité grâce à un apprentissage autonome tout au long de la vie. (NP 3) |

SEK07: Civilité

Les Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC adoptent un comportement adapté à la situation. Elles/ils ont une apparence soignée et adoptent un comportement poli, aimable et respectueux envers les autres. Elles/ils se distinguent par leur comportement ouvert et prévenant et montrent l'exemple.

| Critère de performance | Critère de performance | Critère de performance |
|---|--|---|
| SEK07 1-3 Ils ont une apparence soignée et adoptent un comportement poli, aimable et respectueux envers les autres. (NP 1) | SEK07 2-3 Ils abordent les autres avec franchise et prévenance. (NP 2) | SEK07 3-3 Ils font preuve d'un savoir-vivre toujours exemplaire, digne d'être imité et authentique. (NP 3) |

_Draft-fr_230831 Page 88

6 Compétences MEM (anciennement «Compétences de branche»)

Remarque préliminaire sur les compétences MEM: le quotidien professionnel dans la branche MEM exige plusieurs compétences qui entrent en jeu dans différentes situations de travail, si ce n'est dans toutes. En font partie, entre autres, l'apprentissage tout au long de la vie, le comportement écologique, la communication dans une langue étrangère, le respect des normes et des lois, etc.

Par conséquent, les compétences suivantes sont inscrites et définies dans ce document:

| 6.1 | Réflexion et action entrepreneuriales (RAE) | 2 |
|------|---|----|
| 6.2 | Documenter de manière compréhensible | 4 |
| 6.3 | Evaluer et utiliser les tendances technologiques | 5 |
| 6.4 | Assurer la qualité | 6 |
| 6.5 | Aménager le poste de travail | 7 |
| 6.6 | Interpréter et appliquer les normes et les directives dans les documentations techniques | s8 |
| 6.7 | Utiliser l'informatique de manière optimale et sûre dans son propre environnement | 9 |
| 6.8 | Traiter des problèmes techniques avec des notions techniques, mathématiques et scientifiques | 1 |
| 6.9 | Communiquer (repris de d1: Endossement de la responsabilité opérationnelle)1 | 2 |
| 6.10 | Communiquer en anglais dans un environnement technique | 3 |
| 6.11 | Mettre en œuvre les directives relatives à la sécurité au travail et à la protection de l'environnement | 4 |

6.1 Réflexion et action entrepreneuriales (RAE)

Les professionnel-le-s de l'industrie MEM travaillent dans des entreprises innovantes et prospères. Dès l'apprentissage, elles/ils adoptent **une réflexion et une action entrepreneuriales**. Elles/ils développent et soutiennent des idées innovantes jusqu'à la création de l'entreprise. Ce faisant, elles/ils tiennent compte des conditions-cadres et des facteurs de réussite pour le financement et la commercialisation d'un modèle économique correspondant, ainsi que pour la création d'une entreprise. Elles/ils évaluent les besoins des clients et du marché, étudient les questions de financement et de rentabilité, développent des produits et sont en contact avec les personnes impliquées pendant le développement. Elles/ils mettent cela en œuvre dans le cadre des opportunités offertes.

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de p <mark>e</mark> rformance Cours interentreprises |
|---|---|--|
| MEM 01 01 | MEM 01 05 | Cours interentieprises |
| Ils développent des idées innovantes. MEM 01 02 | Ils développent de nouvelles idées en fonction des besoins des clients et du marché. | |
| Ils font avancer des idées innovantes. | MEM 01 06 Ils développent des idées en utilisant des techniques de créativité |), W |
| MEM 01 03 Ils soutiennent les autres dans la mise en œuvre d'idées inno- | et en tenant compte des aspects de la durabilité. | |
| vantes et alignent leurs activités sur les objectifs et la stratégie de l'entreprise. | MEM 01 07 Ils étudient et documentent les conditions générales et les facteurs de réussite pour le financement et la rentabilité. | |
| | MEM 01 08 Ils en déduisent une idée commerciale et des propositions uniques de vente (vision et mission). | |
| | MEM 01 09 Ils tiennent compte des principes de l'économie circulaire (de la production jusqu'au recyclage et la valorisation des déchets). | |
| | MEM 01 10 Ils échangent en permanence avec les personnes impliquées. | |
| | MEM 01 11 Ils planifient une campagne de marketing (gestion de projet). | |
| | MEM 01 12 Ils mettent en évidence les éléments des lignes directrices, des objectifs, de la stratégie et de l'organisation d'une entreprise et expliquent leurs interactions. | |

| | MEM 01 13 Ils développent des idées à partir des résultats de tests ou des besoins des clients et du marché. MEM 01 14 Ils préparent les bases de l'idée commerciale et du modèle économique pour les décideurs et les personnes intéressées. MEM 01 15 Ils développent un produit et un modèle économique sur la base d'idées innovantes. MEM 01 16 Ils réalisent une analyse de marché et une enquête/un sondage auprès des clients. | |
|--|---|--|
| MEM 01 04 Ils assument un rôle de dirigeant. | MEM 01 17 Ils reconnaissent leurs propres forces et faiblesses et se conduisent en conséquence (script, transaction, communication, réflexion). MEM 01 18 Ils mènent une vie équilibrée et saine. | |
| | MEM 01 19 Ils tiennent compte de la dynamique de groupe et des styles de gestion lors de la sélection des collaborateurs. MEM 01 20 Ils prennent des décisions avec des méthodes appropriées en impliquant les collaborateurs. | |

6.2 Documenter de manière compréhensible

Les professionnel-le-s de l'industrie MEM sont confronté-e-s à des réglementations qui exigent une documentation complète et compréhensible ainsi que le respect des processus. Elles/ils interprètent des processus définis, conçoivent des déroulements de processus et établissent des documents de processus appropriés. Elles/ils **documentent et archivent leur travail de manière compréhensible** et adaptée aux besoins selon les directives de l'entreprise et travaillent avec une approche axée sur les processus.

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|---|---|---|
| MEM 02 01 Ils documentent et archivent leur travail de manière compréhensible avec des outils définis selon les directives de l'entreprise. | MEM 02 08 Ils documentent et archivent leur travail de manière compréhensible avec des outils définis et selon instructions. | MEM 02 18 Ils documentent et archivent leur travail de manière compréhensible à l'aide d'un exemple avec des outils définis et selon instruc- |
| NP2 | NP2 | tions. |
| MEM 02 02 Ils documentent et archivent leur travail de manière compréhensible, continue et complète avec des outils adaptés à la situation et en respectant les directives de l'entreprise. | MEM 02 09 Ils documentent et archivent leur travail de manière continue et complète avec des outils adaptés à la situation et en respectant les directives. NP3 | NP2 |
| NP3 | MEM 02 10 Ils utilisent des outils appropriés pour documenter leur travail. NP3 | |
| | MEM 02 11 Ils documentent les informations relatives à leur travail. | |
| | | |
| | NP3 | |
| MEM 02 04 Ils interprètent les processus de l'entreprise définis et les exécutent correctement. | MEM 02 12 Ils interprètent des processus définis. | MEM 02 19 Ils interprètent des processus définis sélectionnés et les exécutent correctement. |
| Ils interprètent les processus de l'entreprise définis et les exécu- | MEM 02 12 Ils interprètent des processus définis. NP2 | Ils interprètent des processus dé- finis sélectionnés et les exécutent |
| Ils interprètent les processus de l'entreprise définis et les exécutent correctement. | MEM 02 12 Ils interprètent des processus définis. | Ils interprètent des processus dé- finis sélectionnés et les exécutent correctement. |
| Ils interprètent les processus de l'entreprise définis et les exécutent correctement. NP2 MEM 2 05 Ils collectent des informations pertinentes pour de nouveaux | MEM 02 12 Ils interprètent des processus définis. NP2 MEM 02 13 Ils collectent des informations pertinentes pour de nouveaux processus. NP3 | Ils interprètent des processus définis sélectionnés et les exécutent correctement. NP2 MEM 02 20 Ils collectent des informations pertinentes pour des exemples |
| Ils interprètent les processus de l'entreprise définis et les exécutent correctement. NP2 MEM 2 05 Ils collectent des informations pertinentes pour de nouveaux processus d'entreprise. | MEM 02 12 Ils interprètent des processus définis. NP2 MEM 02 13 Ils collectent des informations pertinentes pour de nouveaux processus. | Ils interprètent des processus définis sélectionnés et les exécutent correctement. NP2 MEM 02 20 Ils collectent des informations pertinentes pour des exemples de nouveaux processus. |
| Ils interprètent les processus de l'entreprise définis et les exécutent correctement. NP2 MEM 2 05 Ils collectent des informations pertinentes pour de nouveaux processus d'entreprise. NP3 MEM 2 06 Ils conçoivent des processus d'entreprise et établissent des documents de processus appropriés en respectant les directives | MEM 02 12 Ils interprètent des processus définis. NP2 MEM 02 13 Ils collectent des informations pertinentes pour de nouveaux processus. NP3 MEM 02 14 Ils conçoivent des processus et créent des documents de processus appropriés. | Ils interprètent des processus définis sélectionnés et les exécutent correctement. NP2 MEM 02 20 Ils collectent des informations pertinentes pour des exemples de nouveaux processus. NP3 MEM 02 21 Ils conçoivent des processus types et créent des documents de processus appropriés. |
| Ils interprètent les processus de l'entreprise définis et les exécutent correctement. NP2 MEM 2 05 Ils collectent des informations pertinentes pour de nouveaux processus d'entreprise. NP3 MEM 2 06 Ils conçoivent des processus d'entreprise et établissent des documents de processus appropriés en respectant les directives de l'entreprise. | MEM 02 12 Ils interprètent des processus définis. NP2 MEM 02 13 Ils collectent des informations pertinentes pour de nouveaux processus. NP3 MEM 02 14 Ils conçoivent des processus et créent des documents de processus appropriés. | Ils interprètent des processus définis sélectionnés et les exécutent correctement. NP2 MEM 02 20 Ils collectent des informations pertinentes pour des exemples de nouveaux processus. NP3 MEM 02 21 Ils conçoivent des processus types et créent des documents de processus appropriés. |

6.3 Evaluer et utiliser les tendances technologiques

Les professionnel-le-s de l'industrie MEM agissent sur la base du processus d'amélioration continue. Elles/ils suivent les tendances technologiques dans leur environnement de travail et, si nécessaire, en évaluent les avantages et les inconvénients. Elles/ils tiennent compte de la durabilité et de l'économie circulaire. Elles/ils favorisent les changements prometteurs et les présentent, si nécessaire, de manière factuelle aux décideurs.

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|--|---|--|
| MEM 03 01 Ils identifient les tendances technologiques. NP2 | MEM 03 05 Ils évaluent les avantages et les inconvénients des tendances technologiques. NP2/3 | 9 |
| MEM 03 02 Ils mettent en œuvre les tendances technologiques dans leur domaine d'activité, conformément aux spécificités de l'entreprise. | | |
| NP2/3 | | |
| | MEM 03 06 Ils expliquent les tendances technologiques dans leur domaine d'activité. NP3 | |
| MEM 03 03 Ils favorisent les changements prometteurs. | | |
| NP4 | | |
| MEM 03 04 Ils préparent les tendances technologiques prometteuses en se basant sur des faits et les présentent aux décideurs. | | MEM 03 07 Ils préparent et présentent des études de cas sur des tendances technologiques en se basant sur des faits. |
| NP5 | | NP4 |

6.4 Assurer la qualité

Les professionnel-le-s de l'industrie MEM sont les piliers des produits suisses de qualité qui sont appréciés dans le monde entier. Elles/ils agissent dans le respect de la qualité, conformément aux normes et aux directives en vigueur. Elles/ils contrôlent en permanence et en fonction des besoins la qualité du produit et des processus de fabrication.

Elles/ils travaillent selon les normes de qualité en vigueur et utilisent les moyens de mesure et de contrôle ainsi que les procédures selon les besoins. Elles/ils réagissent aux écarts de manière anticipative et selon les besoins et sensibilisent leur environnement en conséquence.

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours in <mark>t</mark> ere <mark>ntrep</mark> rises |
|---|--|--|
| MEM 04 01 Ils appliquent les directives relatives aux processus de travail, les normes de la branche et les directives de qualité de l'entreprise lors de l'exécution du travail. NP3 | MEM 04 04 Ils attribuent les activités de leur environnement de travail aux différents standards de qualité et les justifient. NP4 MEM 04 05 Ils mettent en œuvre les principaux standards de qualité de l'industrie MEM dans des tâches concrètes. NP3 MEM 04 06 Ils distinguent différentes formes de gestion des modifications et évaluent leurs avantages et inconvénients. NP2 | MEM 04 11 Ils appliquent les directives relatives aux processus de travail, les normes de la branche et les directives de qualité lors de l'exécution du travail. NP2 |
| MEM 04 02 Ils vérifient les travaux durant le processus d'élaboration et effectuent les contrôles correspondants selon les directives de l'entreprise. NP3 MEM 04 03 Ils planifient, si nécessaire, des mesures correctives compréhensibles et les mettent en œuvre. NP4 | MEM 04 07 Ils choisissent les moyens et les méthodes de contrôle adaptés au processus de travail. NP3 | |

6.5 Aménager le poste de travail

Les professionnel-le-s de l'industrie MEM organisent leur poste de travail en fonction de l'entreprise et du mandat, conformément aux normes, aux directives et aux instructions de l'entreprise et en tenant compte des aspects économiques. Elles/ils se procurent le matériel et les moyens auxiliaires nécessaires, garantissent l'opérationnalité des outils, des équipements et des matières consommables par un entretien et une maintenance réguliers et les stockent de manière appropriée. Elles/ils agissent de manière exemplaire et dans l'optique de la durabilité.

| Critères de performance Critères de performance Critères de performance | | |
|--|--|---|
| Entreprise | Ecole professionnelle | Cours interentreprises |
| MEM 05 01 Ils organisent leur poste de travail. NP3 | MEM 05 07 Ils planifient et exécutent leur travail en tenant compte de la technique des matériaux, de la fabri- | MEM 05 10 Ils organisent leur poste de travail. NP1 |
| MEM 05 02 Ils choisissent le matériel, les ma- tières auxiliaires et les outils né- cessaires à leur travail et les pré- parent. | cation et des machines. NP4 MEM 05 08 Ils choisissent les matériaux et les procédés en tenant compte | MEM 05 11 Ils choisissent le matériel, les matières auxiliaires et les outils nécessaires à leur travail et les préparent. |
| NP4 | des aspects scientifiques et tech- niques. | NP1 |
| MEM 05 03 Ils assurent l'entretien et la maintenance des outils/appareils de travail et des matières consommables. | NP4 | MEM 05 12 Ils assurent l'entretien et la maintenance des outils/appareils de travail et des matières consommables. |
| NP3 | / | (NP1) |
| MEM 05 04 Ils stockent le matériel et les marchandises de manière appropriée, conformément aux directives/exigences de l'entreprise et aux dispositions légales. | MEM 05 09 Ils collectent les données pour la comptabilité des stocks et l'inventaire des outils d'usinage, des matières premières et des matières auxiliaires. | MEM 05 13 Ils gèrent et préparent le matériel, les pièces de rechange, les marchandises ou les prestations de service en fonction du mandat reçu. |
| NP3 | NP4 | NP1 |
| MEM 05 05 Ils se procurent le matériel et les marchandises de manière adéquate, conformément aux directives/exigences de l'entreprise et aux dispositions légales. NP4 | | |
| MEM 05 06 Ils gèrent et préparent le matériel, les pièces de rechange, les marchandises ou les prestations de service en fonction du mandat reçu. NP4 | | |

6.6 Interpréter et appliquer les normes et les directives dans les documentations techniques

Les professionnel-le-s de l'industrie MEM sont confronté-e-s dans l'espace économique à des normes et directives différentes et en constante évolution. Elles/ils sont conscient-e-s de leur impact économique et de leur durabilité.

Elles/ils s'informent sur les normes et directives actuellement en vigueur dans leur domaine d'activité, les interprètent, sensibilisent leur environnement en conséquence et les mettent en œuvre en fonction de l'application.

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|--|--|---|
| MEM 06 01 Ils utilisent les normes et directives techniques lors de la planification en fonction de l'application. | MEM 06 04 Ils utilisent les normes et directives techniques lors de la planification en fonction de l'application. | MEM 06 09 Ils utilisent les normes et directives techniques lors de la planification en fonction de l'application. |
| NP3 | NP5 | NP2 |
| MEM 06 02 Ils appliquent les normes et directives techniques lors de l'exécution en fonction de l'application. NP3 | MEM 06 05 Ils classent les normes et directives techniques en fonction de l'application. NP4 | MEM 06 10 Ils appliquent les normes et directives techniques lors de l'exécution en fonction de l'application. NP1 |
| | MEM 06 06 Ils interprètent les normes et directives techniques en fonction de l'application. NP3 | |
| MEM 06 03 Ils mettent en œuvre les informations issues des normes et des directives dans les documentations techniques. NP3 | MEM 06 07 Ils établissent des documentations techniques NP3 MEM 06 08 Ils interprètent des documentations techniques NP3 | MEM 06 11 Ils mettent en œuvre les informations issues des normes et des directives dans les documentations techniques. NP1 |

6.7 Utiliser l'informatique de manière optimale et sûre dans son propre environnement

Les professionnel-le-s de l'industrie MEM travaillent avec une vaste palette de logiciels dans le cadre de la transition numérique en cours. Elles/ils utilisent des logiciels standards de manière efficace et efficiente.

Elles/ils saisissent et traitent des données provenant des sources les plus diverses et les visualisent pour les différents groupes d'intérêt.

Elles/ils comprennent la structure de réseaux et de composants interconnectés. Elles/ils reconnaissent le potentiel des systèmes en réseau afin de soutenir et d'améliorer continuellement les processus de travail.

Elles/ils sont conscient-e-s des menaces et des dangers actuels ainsi que de leurs conséquences dans les systèmes en réseau et organisent leurs actions en toute sécurité, tant dans l'entreprise que dans leur environnement privé.

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|---|--|--|
| MEM 07 01 Ils utilisent des applications standards et des logiciels d'entreprise de manière efficace et efficiente dans leur travail. NP3 MEM 07 02 Ils saisissent, traitent et visualisent des données et les mettent à disposition. | MEM 07 06 Ils collectent et structurent des données provenant de différentes sources. NP3 MEM 07 07 Ils visualisent des données. NP3 | MEM 07 14 Ils utilisent de manière efficace et efficiente une sélection d'applications de standards et de logiciels courants dans l'industrie. NP2 MEM 07 15 Ils saisissent, traitent et visualisent des données et les mettent à disposition. |
| NP3 | | NP2 |
| MEM 07 03 Ils utilisent efficacement les systèmes en réseau dans leur travail quotidien. Ils organisent leurs actions de manière optimale et sûre à tout moment. NP3 | MEM 07 08 Ils interconnectent des composants pour former des systèmes afin de soutenir et d'améliorer continuellement les processus de travail. NP4 MEM 07 09 Ils utilisent des composants individuels d'après leur fonction et construisent des réseaux numériques. NP4 MEM 07 10 Ils expliquent les avantages et les inconvénients des composants interconnectés. NP3 | MEM 07 16 Ils utilisent efficacement les systèmes en réseau dans leurs activités. Ils organisent leurs actions de manière optimale et sûre à tout moment. NP2 |

MEM 07 04

Ils identifient les cybermenaces qui causent des dommages à l'infrastructure numérique et mettent en œuvre des mesures pour limiter les dommages.

NP4

MEM 07 05

Ils mettent en œuvre des mesures visant à réduire et à prévenir les risques liés à l'utilisation d'outils de travail numériques.

NP3

MEM 07 11

Ils se protègent et protègent leur environnement contre les cybermenaces.

NP3.

MEM 07 12

Ils évaluent l'impact potentiel des cybermenaces et des failles de sécurité.

NP3

MEM 07 13

Ils identifient les cybermenaces et les dangers actuels.

NP2

MEM 07 17

Ils mettent en œuvre des mesures visant à réduire et à prévenir les risques liés à l'utilisation d'outils de travail numériques.

NP2



6.8 Traiter des problèmes techniques avec des notions techniques, mathématiques et scientifiques

Les professionnel-le-s de l'industrie MEM utilisent les notions fondamentales en technique des machines et d'usinage, en mathématiques et en sciences naturelles pour traiter les problèmes techniques. Elles/ils utilisent à cet effet des outils informatiques appropriés.

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|---------------------------------------|---|---|
| | MEM 08 01 Ils planifient leur travail en tenant compte de la technique des matériaux, d'usinage et des machines et l'exécutent. NP3 | |
| | MEM 08 02 Ils planifient leur travail en tenant compte des aspects scientifiques et l'exécutent. NP3 | |
| | MEM 08 03 Ils appliquent des concepts mathématiques pour traiter des problèmes techniques. NP3 | |

6.9 Communiquer (repris de d1: Endossement de la responsabilité opérationnelle)

Les professionnel-le-s de l'industrie MEM sont en contact permanent avec les clients et les fournisseurs. Elles/ils se servent des informations collectées pour assurer le bon déroulement du travail/du mandat. Elles/ils **communiquent par écrit et oralement avec tous les groupes d'intérêts** en s'exprimant à un niveau adapté au destinataire.

| Critères de performance Critères de performance | | |
|--|---|------------------------|
| Entreprise | Ecole professionnelle | Cours interentreprises |
| MEM 09 01 Ils réceptionnent le mandat/demandes des clients ou des fournisseurs et posent les questions pertinentes sur la base de l'analyse des documents. NP3 | MEM 09 04 Ils analysent des textes spécialisés et des représentations graphiques dans des documents techniques. NP5 MEM 09 05 Ils utilisent les techniques de questionnement appropriées. NP4 (ECG) | |
| MEM 09 02 Ils utilisent les termes techniques | MEM 09 06 | |
| appropriés dans la communica- tion interne et les expliquent aux | Ils commu <mark>niquent au niveau tech- nique.</mark> | |
| autres parties prenantes. | NP3 | |
| NP3 | (ECG) | |
| | MEM 09 07 Ils décrivent avec précision un processus et l'instruisent. NP3 | |
| MEM 09 03 | MEM 09 08 | |
| Ils communiquent les données pertinentes du projet aux clients et aux fournisseurs dans des situations de conseil et de négociation exigeantes (ils gèrent | Ils communiquent avec les clients et les fournisseurs avec différents outils. NP3 | |
| l'échange d'informations). | MEM 09 09 | |
| NP4 | Ils s'expriment à l'oral et à l'écrit de manière adaptée au destina- taire et dans un langage correct. | |
| | NP3 | |
| | MEM 09 10 Ils sont capables de s'engager dans une discussion et d'étayer clairement leurs arguments, tout en respectant les règles de discussion et de conversation. NP4 | |

6.10 Communiquer en anglais dans un environnement technique

Les professionnel-le-s de l'industrie MEM lisent des documentations techniques en anglais et mettent en pratique les contenus sur le lieu de travail. Elles/ils adaptent les contenus écrits et communiquent par écrit et oralement en **anglais technique** de manière adaptée au destinataire.

| Critères de performance Entreprise | Critères de performance Ecole professionnelle | Critères de performance Cours interentreprises |
|--|--|---|
| MEM 10 01 Ils adaptent des contenus écrits de documents techniques en anglais en fonction du mandat. | MEM 10 05 Ils adaptent des contenus de documents techniques en anglais. NP3 | 3 |
| MEM 10 02 Ils communiquent sur des documentations techniques en anglais en lien avec le mandat au niveau A2. NP2 MEM 10 03 Ils interprètent des documents techniques en anglais et mettent en œuvre leur contenu sur le lieu de travail. NP2 | MEM 10 06 Ils communiquent sur des documentations techniques en anglais au niveau A2. NP3 MEM 10 07 Ils interprètent des documentations techniques en anglais. NP2 | |
| MEM 10 04 Ils communiquent dans un environnement technique dans une deuxième langue nationale ou en anglais au niveau B1. NP2 | MEM 10 08 Ils communiquent dans une deuxième langue nationale ou en anglais au niveau B1. NP3 | |

6.11 Mettre en œuvre les directives relatives à la sécurité au travail et à la protection de l'environnement

Les professionnel-le-s de l'industrie MEM identifient les risques environnementaux, agissent selon les prescriptions de sécurité et mettent en évidence les dangers potentiels, y compris dans leur environnement personnel. Elles/ils prennent des mesures ciblées pour protéger l'être humain et l'environnement et sont conscient-e-s de leur propre comportement en matière de sécurité et de risques.

Elles/ils sont conscient-e-s de la disponibilité limitée des ressources naturelles. Elles/ils utilisent les matières premières, l'eau et l'énergie avec parcimonie et ont recours à des technologies, des stratégies et des techniques de travail qui préservent les ressources.

Leur entreprise est consciente de l'importance d'une utilisation efficace des ressources naturelles et a déjà pris des mesures importantes.

Critères de performance Critères de performance Critères de performance **Entreprise Ecole professionnelle** Cours interentreprises MEM 11 01 **MEM 11 09** MEM 11 13 Ils détectent les déficits par des Ils identifient les mesures et les Ils appliquent les directives de contrôles de la sécurité au travail règles de comportement pertisécurité au travail dans leur travail et veillent à leur respect dans et prennent des mesures correcnentes pour respecter la sécurité leur environnement. tives. au travail. NP5 NP4 NP1 MEM 11 02 MEM 11 10 MEM 11 14 Ils contribuent au développement Ils planifient des mesures et des Ils documentent le respect de la continu de la sécurité au travail. consignes de comportement à sécurité au travail et de la protecpartir d'exemples tirés de leur ention de l'environnement confor-NP3 vironnement de travail. mément aux directives de l'entre-**MEM 11 03** prise. NP4 Ils appliquent les directives de NP3 sécurité au travail dans leur travail et veillent à leur respect dans **MEM 11 15** leur environnement. Ils respectent les prescriptions lé-NP3 gales et les directives de l'entreprise en matière de protection de **MEM 11 04** l'environnement dans leur propre Ils documentent le respect de la environnement de travail. sécurité au travail et de la protection de l'environnement confor-NP1 mément aux directives de l'entre-**MEM 11 16** prise. Ils documentent le respect des NP3 prescriptions légales et des directives en matière de protection de **MEM 11 05** l'environnement dans leur propre Ils respectent les prescriptions léenvironnement de travail conforgales et les directives de l'entremément aux directives de l'entreprise en matière de protection de prise. l'environnement dans leur propre NP2 environnement de travail. NP3 **MEM 11 06** Ils documentent le respect des prescriptions légales et des directives en matière de protection de l'environnement dans leur propre environnement de travail conformément aux directives de l'entreprise.

_Draft-fr-ch_230110 Page 102

NP3

MEM 11 07

Ils intègrent des aspects écologiques dans leurs actions et décisions.

NP 3

MEM 11 08

Ils identifient les risques environnementaux dans leur domaine d'activité et peuvent prendre des mesures ciblées pour protéger l'être humain et l'environnement.

NP 5

MEM 11 11

Ils déterminent l'empreinte écologique de l'activité de leur entreprise, y réfléchissent et proposent des améliorations là où c'est possible.

NP 5

MEM 11 12

Ils reconnaissent les enjeux écologiques et les solutions possibles dans leur domaine d'activité.

NP 4

MEM 11 17

Ils intègrent des aspects écologiques dans leurs actions et décisions.

NP 2



7 Autres dispositions

Elaboration

Le plan de formation a été élaboré par [l'organisation du monde du travail signataire/les organisations du monde du travail signataires]. Il se réfère à l'ordonnance du SEFRI du [date d'édiction de l'Orfo] sur la formation professionnelle initiale de/d' Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC certificat fédéral de capacité (CFC).

[Le plan de formation se base sur les dispositions transitoires de l'ordonnance sur la formation.]

[Lieu, date]

[Nom de l'Ortra]

La présidente/Le président

La secrétaire générale/Le secrétaire général

[Prénom, nom La présidente/Le président de l'Ortra] [Prénom, nom La secrétaire générale/Le secrétaire général de l'Ortra]

Après examen du plan de formation, le SEFRI donne son accord.

Berne, le [date/cachet]

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation

Rémy Hübschi Directeur suppléant Chef de la division Formation professionnelle et continue

Draft-fr 230831 Page 104

8 Annexe 1 : la liste des documents relatifs aux instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale

| Documents | Source d'approvisionnement |
|--|--|
| L'ordonnance de SEFRI sur la formation professionnelle initial de Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC | www.futuremem.swiss www.swissmechanic.ch www.swissmem-formationprofessionelle.ch |
| | Version imprimée Office fédéral des constructions et de la logistique www.bundespublikationen.admin.ch |
| Plan de formation relatif à l'ordonnance de SEFRI sur la formation professionnelle initial de Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC | www.futuremem.swiss www.swissmechanic.ch www.swissmem-formationprofessionelle.ch |
| Concept de formation MEM | www.futuremem.swiss |
| Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final Feuille de notes pour la procédure de qualification Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC | www.futuremem.swiss Modèle SDBB CSFO (en cours) |
| Documentation d'apprentissage et sur les performances | www.futuremem.swiss |
| Rapports de formation | www.futuremem.swiss |
| Programme de formation pour les entreprises formatrices | www.futuremem.swiss |
| Programme cadre pour les cours interentreprises | www.futuremem.swiss |
| Dispositions d'exécution pour les cours interentreprises | www.futuremem.swiss |
| Carte de qualité pour les cours interentreprises et troisième lieu de formation comparable QualCIE | www.futuremem.swiss |
| Programme d'enseignement pour les écoles professionnelles | www.futuremem.swiss |
| [Plan d'étude pour les écoles professionnelles] | |
| Normes industrielles | www.futuremem.swiss |
| Secteurs industriels | www.futuremem.swiss |
| Règlement de la Commission suisse pour le développement de la profession et la qualité de la formation de la branche MEM (CSDPQ-MEM) | www.futuremem.swiss |

_Draft-fr_230831 Page 105

Annexe 2 : Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

L'art. 4, al. 1, de l'ordonnance 5 du 28 septembre 2007 relative à la loi sur le travail (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5; RS 822.115) **interdit de manière générale d'employer des jeunes à des travaux dangereux**. Par travaux dangereux, on entend tous les travaux qui, de par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la formation, à la sécurité des jeunes ou à leur développement physique et psychique. En dérogation à l'art. 4, al. 1, OLT 5, il est permis d'occuper des personnes en formation **Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC** dès l'âge de 15 ans, en fonction de leur niveau de connaissance, aux travaux dangereux mentionnés, pour autant que les mesures d'accompagnement suivantes en lien avec les sujets de prévention soient respectées:

| Dérogations à | Dérogations à l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux (Base : ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ; RS 822.115.2, état au 12.01.2022) | |
|---------------|--|--|
| Dérogation | Travail dangereux (désignation selon l'ordonnance du DEFR RS 822.115.2) | |
| 3a) | Les travaux suivants, qui représentent une contrainte physique excessive, sont considérés comme dangereux pour les jeunes: la manipulation sans moyens auxiliaires de charges de plus de: 1. 15 kg pour les hommes et 11 kg pour les femmes de moins de 16 ans, 2. 19 kg pour les hommes et 12 kg pour les femmes de plus de 16 ans et de moins de 18 ans; | |
| 3c) | Les travaux suivants, qui représentent une contrainte physique excessive, sont considérés comme dangereux pour les jeunes: les travaux qui s'effectuent de manière répétée pendant plus de 2 heures par jour: 1. dans une position courbée, inclinée sur le côté ou en rotation, 2. à hauteur d'épaule ou au-dessus, ou 3. en partie à genoux, en position accroupie ou couchée. | |
| 4c) | les travaux entraînant une exposition à un bruit continu ou impulsif dangereux pour l'ouïe ou exposant à un bruit à partir d'un niveau de pression sonore journalier équivalent L _{EX,8h} de 85 dB(A); | |
| 4d) | les travaux effectués avec des outils vibrants ou à percussion avec une exposition aux vibrations main-bras A(8) supérieure à 2,5 m/s²; | |
| 4g) | les travaux avec des substances sous pression, notamment des liquides, des vapeurs ou des gaz; | |
| 4h) | les travaux entraînant une exposition à des radiations non ionisantes, notamment à: 1. des champs électromagnétiques, en particulier lors de travaux sur des émetteurs, à proximité de courants à haute tension ou de courants forts ou avec des appareils de catégorie 1 ou 2 selon la norme ISO SN EN 12198-1+A1, 2008, «Sécurité des machines – Estimation et réduction des risques engendrés par les rayonnements émis par les machines», 2. des rayons ultraviolets d'une longueur d'onde de 315 à 400 nm (lumière UVA), en particulier lors du séchage et du durcissement par UV, du soudage à l'arc ou d'une exposition prolongée au soleil, 3. des rayons laser des classes 3B et 4 selon la norme ISO DIN EN 60825-1, 2015, «Sécurité des appareils à laser» | |

| Dérogation | Travail dangereux (désignation selon l'ordonnance du DEFR RS 822.115.2) | |
|------------|---|--|
| 5a) | les travaux avec des substances et des préparations qui, en raison de leurs propriétés, sont associées à au moins une des mentions de danger (phrases H) ci-après dans la classification établie par le règlement (CE) no 1272/2008 ⁶ , dans la version mentionnée dans l'annexe 2, ch. 1, de l'ordonnance du 5 juin 2015 sur les produits chimiques (OChim) ⁷ : 1. gaz inflammables: H220, H221, 2. aérosols inflammables: H222, 3. liquides inflammables: H224, H225, 4. peroxydes organiques: H241, 5. substances et préparations réactives: H261, | |
| 6a) | les travaux avec des substances et des préparations qui, en raison de leurs propriétés, sont associées à au moins une des mentions de danger (phrases H) ci-après dans la classification établie par le règlement (CE) no 1272/2008 ⁸ , dans la version mentionnée dans l'annexe 2, ch. 1, OChim ⁹ : 1. toxicité aiguë: H301, H311, H331, 2. corrosion cutanée: H314, 3. toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique: H370, H371, 4. toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition répétée: H372, H373, 5. sensibilisation respiratoire: H334, 6. sensibilisation cutanée: H317, 7. cancérogénicité: H350, H350i, H351, 8. mutagénicité sur les cellules germinales: H341, 9. toxicité pour la reproduction: H361, H361d, H361fd; | |

_Draft-fr_230831 Page 107

ERèglement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.

⁷ RS **813.1**1

⁸ Cf. note de bas de page relative à l'art. 5, let. a.

⁹ RS **813.11**

| Dérogation | Travail dangereux (désignation selon l'ordonnance du DEFR RS 822.115.2) | |
|------------|---|--|
| 8a) | Travaux avec des outils de travail présentant des risques d'accidents dont on peut supposer que les jeunes, du fait de leur conscience insuffisante des risques ou de leur manque d'expérience ou de formation, ne peuvent ni les identifier ni les prévenir: 2. grues au sens de l'ordonnance du 27 septembre 1999 sur les grues ¹¹ , 3. systèmes de transport combinés comprenant notamment des transporteurs à bande ou à chaîne, des élévateurs à godets, des transporteurs suspendus ou à rouleaux, des dispositifs pivotants, convoyeurs ou basculants, des monte-charges spéciaux, des plates-formes de levage ou des gerbeurs, | |
| 8b) | les outils de travail présentant des éléments en mouvement dont les zones dangereuses ne sont pas protégées par des dispositifs de protection ou le sont seulement par des dispositifs de protection réglables; sont notamment visées les zones d'entraînement, de cisaillement, de coupure, de perforation, de happement, d'écrasement ou de choc; | |
| 8c) | les machines ou les systèmes présentant un risque élevé d'accident ou de maladie professionnels, en particulier dans des conditions de service particulières ou lors de tâches d'entretien. | |
| 10a) | les travaux impliquant un risque de chute, en particulier à des postes de travail en hauteur, | |

Abréviations

¹Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation. Légende : CO : compétence opérationnelle; DOC : domaine de compétences opérationnelles ; b : compétences opérationnelles de la formation de base; c: compétences opérationnelles de la formation complémentaire; a : compétences opérationnelles de la formation approfondie; CI : cours interentreprises; EP : école professionnelle; BR : brochure; LC : liste de contrôle; DE : dépliant; FI : feuillet d'information; CDM : cahier du maître; AM : aide-mémoire; EPI : équipement de protection individuelle; CdS : chargé de sécurité; PERCOS : personne de contact pour la sécurité au travail

_Draft-fr_230831 Page 108

Compétences opérationnelles (CO)

| a1: | esquisser des produits de l'industrie MEM |
|-----|---|
| a2: | établir des documents de fabrication pour des produits de l'industrie MEM |

| b1: | aménager le poste de travail et équiper les machines pour l'usinage de produits de l'industrie MEM |
|-----|--|
| b2: | usiner des produits de l'industrie MEM avec des outils à main ou avec des machines guidées à la main |
| b3: | usiner des produits de l'industrie MEM sur des machines-outils |
| b4: | contrôler des pièces mécaniques durant le processus de fabrication |
| b5: | usiner des produits de l'industrie MEM sur des machines CNC (Computerized Numerical Control) |
| b6: | créer des programmes pour des machines CNC avec un logiciel FAO (fabrication assistée par ordinateur) |
| b7: | confectionner et contrôler des composants électriques ou électroniques |
| b8: | utiliser des robots pour la fabrication de produits de l'industrie MEM |
| b9: | planifier et préparer des opérations d'usinage pour la fabrication de produits de l'industrie MEM |
| | |
| c1: | aménager le poste de travail pour l'assemblage, la mise en service ou la main- tenance de produits de l'industrie MEM |
| c2: | maintenir des moyens et outils de production de l'industrie MEM |
| | |

| c3: | assembler des produits de l'industrie MEM |
|-----|--|
| c4: | mettre en service des produits de l'industrie MEM |
| c5: | assembler et mettre en service des installations automatisées pour la fabrication de produits de l'industrie MEM |
| c6: | maintenir des produits de l'industrie MEM |

| d1: | planifier des mandats orientés projet dans l'environnement technique de l'industrie MEM |
|-----|--|
| d2: | contrôler le déroulement de mandats orientés projet dans l'environnement technique de l'industrie MEM |
| d3: | analyser les résultats de mandats orientés projets dans l'environnement technique de l'industrie MEM |
| d4: | former les clientes et les clients aux produits des secteurs de l'industrie MEM* |
| d5: | contrôler des produits mécaniques pour l'un des secteurs de l'industrie MEM* et mettre en place le processus de validation |
| d6: | assumer la responsabilité technique globale pour le développement de produits dans l'un des secteurs de l'industrie MEM* |
| d7: | assumer la responsabilité technique globale pour la fabrication de produits dans l'un des secteurs de l'industrie MEM* |
| d8: | assumer la responsabilité technique globale pour l'assemblage, la mise en service ou la maintenance de produits dans l'un des secteurs de l'industrie MEM* |
| d9: | superviser et entretenir des installations de production en série pour l'un des secteurs de l'industrie MEM* |

La construction des compétences opérationnelles a1 et a2, b1 à b4, c1 à c4 et d1 à d3 est obligatoire pour tous les apprentis.

La construction de la compétence opérationnelle d6 ou de deux compétences opérationnelles parmi b5 à b9, c5, c6, d4, d5, d7 à d9 est obligatoire, dont l'une doit obligatoirement être issue du domaine de compétence opérationnelle d.

*La formation dans les secteurs de l'industrie MEM est régie par les plans de formation professionnelle correspondants, y compris leurs annexes.

| Travail (travaux) | | | | Mesures d | 'accompag | nement pr | ises par le professionne | l¹ de l'entr | eprise | |
|---|--|--|---|---|---------------------|-----------|---|---|----------------------------------|------------------------|
| dangereux (conformément aux compétences | Danger(s) | Ar- ticle(s) ² | Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance | Formation Formation en entreprise | Appui durant les | Appui de | Instruction des personnes en formation | En per- | nnes en fo | rmation Occasionnelle- |
| Travaux dans les ateliers de production Compétences opérationnelles: b.1; b.2; b.3; b.4; b.5; b.6; b.7; b.8; b.9 c.1; c.2; c.3; c.4; c.5; c.6 d.1; d.2; d.3; d.4; d.5; d.6; d.7; d.8; d.9 | Troubles musculo-squelettiques dus à de mauvaises postures, à des postures forcées et/ou à un travail répétitif (douleurs chroniques) Entraînement/accrochage de vêtements, d'oeufs de corps et de cheveux sur des parties de machines en mouvement non protégées Coupures par des pièces avec des surfaces dangereuses (bavures et arêtes vives sur des matières brutes, pièces à usiner et outils, arêtes et coins saillants) Blessures dues à des mouvements incontrôlés, chutes ou projections d'objets tels que pièces usinées, éléments d'outillage ou copeaux Eczémas de contact allergiques, irritations de la peau en cas d'utilisation d'huiles, solvants, produits chimiques, lubrifiants et réfrigérants Bruit excessif Travailler avec des outils vibrants ou à percussion avec une charge vibratoire main-bras A (8) plus de 2,5 m/s2 Inhalation de substances dangereuses pour la santé telles que vapeurs, poussières, suie, fumée de soudage et gaz Lésions oculaires et cutanées dues à des rayonnements UV invisibles directs ou indirects, ainsi qu'au faisceau laser et à son rayonnement diffusé Lésions sur la colonne vertébrale, aux articulations et à la musculature dues à une surcharge Blessures dues à des chutes (équipement de protection individuelle contre les chutes) Danger lié au trafic ferroviaire interne | ticle(s) ² 3a 3c 8b 8b 8b 8d 4c 4d 4g 4h 3a 10a 8a 8a 8a 3c 3c 3c 3c 3c 3c 3c 3 | Travaux dans les ateliers de production ■ Prescriptions de sécurité de l'entreprise ■ Modes d'emploi et fiches de données de sécurité ■ Listing des catégories de danger des produits chimiques et leurs voies d'exposition sur le lieu de travail (orale, cutanée et par inhalation). ■ Obligation et responsabilité de l'apprenti en matière de sécurité et de protection (moyens de prévention technique, EPI, sécurité des tiers). ■ Savoir choisir et utiliser un équipement de protection individuelle approprié (par exemple, gants, masque, lunettes) ■ Connaissance de la responsabilité de l'employeur et de sa propre responsabilité en tant qu'employé dans le cadre du devoir de diligence lors de la manipulation de produits chimiques Publications Suva listes de contrôle ■ Protection oculaire dans l'ïndustrie et les arts et métiers www.suva.ch/67184.f ■ alléger la charge www.suva.ch/67199.f ■ phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines www.suva.ch/67113.f ■ Protection des mains dans la métallurgie www.suva.ch/67183.f ■ Protection de la peau au travail www.suva.ch/67035.f ■ Mesures de protection contre les démarrages intempestifs www.suva.ch/67075.f | en entreprise 1ère année d'apprentissage | CI X | | Démonstration et application pratique conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document Travaux dans les ateliers de production et signature sur l'attestation de formation Instruction par l'entreprise sur le lieu seulement après avoir suivi avec succès la formation EPI antichute (avec attestation de formation) | manence 1ère et 2ème an- née d'ap- prentis- sage | ment 3ème année d'apprentissage | |

¹ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

² Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

| Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation prof | ssionnelle initiale de Polymécanicienne CFC / Polymécanicien CFC |
|--|---|
|--|---|

| - Bruit au noste de travail |
|---|
| Brait da poste de travair |
| <u>www.suva.ch/67009.f</u> |
| |
| - Poussières nocives <u>www.suva.ch/67077.f</u> |
| - Air comprimé <u>www.suva.ch/67054.f</u> |
| - Chariots électriques à timon |
| <u>www.suva.ch/67046.f</u> |
| - échelles portables www.suva.ch/67028.f |
| - Vibrations au poste de travail |
| www.suva.ch/67070.f |
| - manipulation sûre des produits chimiques |
| dans l'entreprise <u>www.chematwork.ch</u> |
| |
| www.suva.ch/cmr |
| - circulation des véhicules ferroviaires dans |
| l'entreprise <u>www.suva.ch/67126.f</u> |
| - chariots élévateurs à contrepoids |
| <u>www.suva.ch/67021.f</u> |
| Supports pédagogiques |
| - Dix règles vitales pour l'artisanat et l'indus- |
| trie www.suva.ch/88824.f |
| - module de prévention: Portez futé! |
| - module de prévention: Protégez vos mains |
| comme les pros |
| |
| - Directive pour la formation et l'instruction |
| des conducteurs de chariots de manuten- |
| tion www.suva.ch/6518.f |
| - Attention: rayonnement laser ! |
| <u>www.suva.ch/66049.f</u> |
| |

_Draft-fr_230831 Page 111

| Travail (travaux) | | | | Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ³ de l'entreprise | | | | | | | |
|---|---|---|--|---|------------------|--|---|--|--|--|--|
| dangereux (conformément aux compétences opérationnelles) | Danger(s) | Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance | Formation Formation en entreprise | LAnnui | Appui de l'EP | Instruction des personnes en formation | Surveillar des perso En per- manence | rce onnes en foi Fréquem- ment | Occasionnel- lement | | |
| Maniement de perceuses, tours, fraiseuses, rectifieuses planes et circulaires, conventionnels et CNC Compétences opérationnelles: b.1; b.2; b.3; b.4; b.5; b.7 c.1; c.2; c.5; c.6 d.8; d.9 | Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production» Blessures par coincement, écrasement et coupure sur des parties du corps par une mise en marche ou un démarrage fortuit, par des manipulations erronées, un dysfonctionnement et des dispositifs de sécurité défectueux | 8a 8b | Maniement de perceuses, tours, fraiseuses, rectifieuses planes et circulaires, conventionnels et CNC Prescriptions de sécurité de l'entreprise Modes d'emploi et fiches de données de sécurité Publications Suva listes de contrôle Perceuses à colonne et d'établi www.suva.ch/67036.f Machines à meuler et tourets à meuler www.suva.ch/67037.f Tours conventionnels www.suva.ch/67053.f Machine CNC pour percer, tourner et fraiser www.suva.ch/67139.f | 1ère et 2ème an- née d'ap- prentis- sage | X | | Démonstration et application pratique conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document Maniement de perceuses, tours, fraiseuses, rectifieuses planes et circulaires, conventionnels et CNC et signature sur l'attestation de formation | 1ère an- née d'ap- prentis- sage | 2ème an- née d'ap- prentis- sage | 3ème et 4ème an- née d'ap- prentis- sage | |

| Maniement de machines à débiter, former, découper | Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production» | | Maniement de machines à débiter, former, dé- couper et estamper | 1 ^{ère} et 2 ^{ème} an- | Х | Démonstration et application pratique | 1 ^{ère} an- née | 2 ^{ème} an- née | 3 ^{ème} et 4 ^{ème} an- |
|---|---|----------------|--|---|---|--|-----------------------------|-----------------------------|---|
| et estamper Compétences opération- nelles : | Blessures par coincement, écrasement et coupure sur des parties du corps par une mise en marche ou un démarrage fortuit, par des manipulations erronées, un dysfonctionnement et des dispositifs de sécurité défectueux | 8a 8b | Prescriptions de sécurité de l'entreprise Modes d'emploi et fiches de données de sécurité Publications Suva | née d'ap- prentis- sage | | conformément aux exigences minimales spécifiées dans le do- cument Maniement de ma- | d'ap- prentis- sage | d'ap- prentis- sage | née d'ap- prentis- sage |
| b.1; b.2; b.3; b.4; b.5 c.1; c.2; c.5; c.6 d.8; d.9 | Brûlures occasionnées par des fluides chauds, étincelles de meulage, incendie et explosions provoqués par des fuites ainsi que par des installations de combustion Risque d'explosion de bouteilles de gaz | 4h 5a 5a | listes de contrôle - Cisailles guillotines www.suva.ch/67107.f - presses-plieuses www.suva.ch/67108.f - rouleuse www.suva.ch/67110.f - presses excentrique mécaniques www.suva.ch/67098.f - presses hydrauliques www.suva.ch/67099.f - Presses pneumatiques et électriques www.suva.ch/67177.f | | | chines à débiter, for- mer, découper et es- tamper et signature sur l'attestation de formation | | | |

³ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

⁴ Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

| Travail (travaux) | | | Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ⁵ de l'entreprise | | | | | | | |
|---|---|----------|--|--|---|--|--|---|---|---|
| dangereux (conformément aux compétences opérationnelles) | | | Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance | Formation Formation en entreprise CI CI Formation en durant les CI Appui de l'EP | | | Instruction des personnes en formation | Surveillan des perso En per- manence | rce onnes en for Fréquem- ment | Occasionnel- lement |
| Maniement de machines à découper au laser, plasma | Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production» | | Maniement de machines à découper au laser et au jet d'eau | 1 ^{ère} et 2 ^{ème} an- | Х | | Démonstration et application pratique | 1 ^{ère} an- née | 2 ^{ème} an- née | 3 ^{ème} et 4 ^{ème} an- |
| Compétences opération- nelles : | Blessures par coincement, écrasement et coupure sur des parties du corps par une mise en marche ou un démarrage fortuit, par des manipulations erronées, un dysfonctionnement et des dispositifs de sécurité défectueux | 8a 8b | Prescriptions de sécurité de l'entreprise Modes d'emploi et fiches de données de sécurité Publications Suva | née d'ap- prentis- sage | | | conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document Maniement de machines à découper au | d'ap- prentis- sage | d'ap- prentis- sage | née d'ap- prentis- sage |
| b.1; b.2; b.3; b.4; b.5 c.1; c.2; c.5; c.6 d.8; d.9 | Brûlures occasionnées par des fluides chauds, étincelles de meulage, incendie et explosions provoqués par des fuites ainsi que par des installations de combustion | 4h 5a | listes de contrôle - Attention: rayonnement laser! www.suva.ch/66049.f | | | | laser, plasma et au jet d'eau et signature sur l'attestation de for- mation | <u>:</u> | | |
| | Risques liés au faisceau laser, plasma ou au jet d'eau | 4h | | | | | The contract of the contract o | | | |

| Maniement de postes de soudage et fers à braser | Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production» | | Maniement de postes de soudage et fers à braser | 1 ^{ère} et 2 ^{ème} an- | Х | Démonstration et application pratique | 1 ^{ère} an- née | 2 ^{ème} an- née | 3 ^{ème} et 4 ^{ème} an- |
|---|---|----------|--|---|---|--|-----------------------------|-----------------------------|---|
| Compétences opération- nelles : | Brûlures occasionnées par des fluides chauds, étin- celles de meulage, incendie et explosions provo- qués par des fuites ainsi que par des installations de combustion | 4h 5a | Prescriptions de sécurité de l'entreprise Modes d'emploi et fiches de données de sécurité | née d'ap- prentis- sage | | conformément aux exigences minimales spécifiées dans le do- cument <u>Maniement</u> | d'ap- prentis- sage | d'ap- prentis- sage | née d'ap- prentis- sage |
| b.1; b.2; b.3; b.4; b.7 c.1; c.2; c.5; c.6 | Risque d'explosion de bouteilles de gaz | 5a | Publications Suva listes de contrôle | | | <u>de postes de soudage</u> <u>et fers à braser</u> et si- | | | |
| d.8; d.9 | Photokératite (coup d'arc ou flash) / Lésion de la rétine | 4h | - Soudage, coupage, brasage et chauffage (travaux à la flamme) www.suva.ch/67103.f - Soudage et coupage - (travaux de soudage à l'arc) www.suva.ch/67104.f - bouteilles de gaz www.suva.ch/67068.f Information Coupage et soudage – protection efficace de la santé www.suva.ch/44053.f Attention: rayonnement laser! www.suva.ch/66049.f | | | gnature sur l'attesta- tion de formation | | | |

⁵ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

⁶ Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

| Travail (travaux) | | | | Mesures d'a | accompagn | ement pris | ses par le professionnel | l ⁷ de l'enti | reprise | |
|---|---|------------------------------|--|--------------------------------------|------------------|------------------|--|---------------------------|----------------------|-------------------------------|
| dangereux (conformément aux | Danger(s) | | Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance | Formation | Appui | | Instruction des personnes en | • | onnes en for | 1 |
| compétences opérationnelles) | | Ar- ticle(s) ⁸ | | Formation en entreprise | durant les CI | Appui de l'EP | formation | En per- manence | Fréquem- ment | Occasionnel- lement |
| Maniement d'installations | Dangers supplémentaires concernant les | | Maniement d'installations de traitement ther- | 1 ^{ère} et 2 ^{ème} | Χ | | Démonstration et ap- | 1 ^{ère} an- | 2 ^{ème} an- | 3 ^{ème} et |
| de traitement thermique | «Travaux dans les ateliers de production» | | mique et des surfaces | année | | | plication pratique | née | née d'ap- | 4 ^{ème} an- |
| et des surfaces Compétences opérationnelles : b.1; b.2; b.3; b.4 | Blessures par coincement, écrasement et coupure sur des parties du corps par une mise en marche ou un démarrage fortuit, par des manipulations erronées, un dysfonctionnement et des dispositifs de sécurité défectueux | 8a 8b | Prescriptions de sécurité de l'entreprise Modes d'emploi et fiches de données de sécurité Publications Suva listes de contrôle | d'appren- tissage | | | conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document Maniement d'installations de traitement ther- | d'ap- prentis- sage | prentis- sage | née d'ap- prentis- sage |
| c.1; c.2; c.5; c.6 d.8; d.9 | Brûlures occasionnées par des fluides chauds, étin- celles de meulage, incendie et explosions provoqués par des fuites ainsi que par des installations de com- bustion | 4h 5a | - Protection des mains dans la métallurgie www.suva.ch/67183.f | | | | mique et des sur- faces et signature sur l'attestation de for- mation | | | |

⁷Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

⁸ Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

| Travail (travaux) | | | | Mesures | d'accompa | gnement | prises par le profession | nel ⁹ de l'en | treprise | |
|--|--|-------------------------------|---|---|--------------------------|----------|--|---|---|---|
| dangereux (conformément aux compétences opérationnelles) | Danger(s) | Ar- ticle(s) ¹⁰ | Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance | Formation en entre- prise | n Appui durant les | Appui de | Instruction des personnes en formation | Surveillan des perso En per- manence | ce nnes en forn Fréquem- ment | Occasionnel- lement |
| Manipulation lors du | Dangers supplémentaires concernant les | | Manipulation lors du montage et de l'installation | Montage | | • | umatiques et électropn | eumatique | s de sous-er | nsembles, |
| montage et de l'installation de sous-ensembles / machines / installations Compétences opérationnelles: b.1; b.7 c.1; c.3; c.6 d.6 | «Travaux dans les ateliers de production» Brûlures occasionnées par des fluides chauds, étincelles de meulage, incendie et explosions provoqués par des fuites ainsi que par des installations de combustion Lésions occasionnées par l'échappement de fluides sous pression tels qu'air, huiles et gaz Travaux en hauteur : utilisation d'échafaudages, de plates-formes élévatrices, d'EPI antichute. | 4h 5a 5a 10a | de sous-ensembles / machines / installations Prescriptions de sécurité de l'entreprise Modes d'emploi et fiches de données de sécurité S'il n'y a pas de protection collective, se protéger avec une EPI antichute. Publications Suva listes de contrôle Outillage manuel www.suva.ch/67078.f Machines électriques portatives www.suva.ch/67092.f Plateformes élévatrices www.suva.ch/67064/1.f et www.suva.ch/67064/2.f Huit règles vitales pour les travaux avec protection par encordement www.suva.ch/88044.f et www.suva.ch/88816.f Information Coupage et soudage – protection efficace de la santé www.suva.ch/44053.f Formation à l'élingage de charges avec une grue www.suva.ch/33099.f | 1ère et 2ème an- née d'ap- prentis- sage | | | Démonstration et application pratique conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document Manipulation lors du montage et de l'installation de sous-ensembles / machines / installations et signature sur l'attestation de formation Instruction par l'entreprise sur le lieu seulement après avoir suivi avec succès la formation EPI antichute (avec attestation de formation) rauliques et électriques Démonstration et application pratique conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document Manipulation lors du montage et de l'installation de sous-entallation de s | née d'ap- prentis- sage | 2 ^{ème} an- née d'ap- prentis- sage | 3ème et 4ème année d'apprentis-sage achines 4ème année d'apprentis-sage |

⁹ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

¹⁰ Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

| | | installations et signa- ture sur l'attestation de formation | |
|--|--|---|--|
| | | Instruction par l'en- treprise sur le lieu seulement après avoir suivi avec suc- cès la formation EPI antichute (avec attes- tation de formation) | |

| Travail (travaux) | | | | Mesures | d'accompa | gnement p | rises par le professionr | nel11 de l'entr | eprise | |
|---|---|-------------------------------|--|---|---------------------|------------------|---|---|--|--|
| dangereux (conformément aux compétences opérationnelles) | Danger(s) | Ar- ticle(s) ¹² | Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance | Formation Formation en entre- prise | Appui durant les | Appui de l'EP | Instruction des personnes en | Surveillance des personn En per- manence | | Occasionnel- lement |
| Mise en service/ entretien de machines, ins- | Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production» | | Mise en service / entretien de machines, installa- tions, commandes, engins de transport et élimi- | | • | | limination de pannes de liminatiques et électrophe | | ıbles, mac | hines et |
| tallations, commandes, en- gins de transport et élimi- nation de pannes | Brûlures occasionnées par des fluides chauds, étincelles de meulage, incendie et explosions provoqués par des fuites ainsi que par des installations de combustion | 4h 5a | nation de pannes Prescriptions de sécurité de l'entreprise Modes d'emploi et fiches de données de | 1 ^{ère} et 2 ^{ème} an- née d'ap- | X | 1, | Démonstration et application pratique | 1 ^{ère} année d'appren- tissage | 2 ^{ème} an- née d'ap- prentis- | 3 ^{ème} et 4 ^{ème} an- née d'ap- prentis- |
| Compétences opération- nelles : | Lésions occasionnées par l'échappement de fluides sous pression tels qu'air, huiles et gaz | 5a | sécurité S'il n'y a pas de protection collective, se protéger avec une EPI antichute. | prentis- sage | | | spécifiées dans le do- cument <u>Mise en ser-</u> | | sage | sage |
| b.7; b.8 c.1; c.4; c.5; c.6 d.6; d.9 | Ecrasement, coincement et coupure par un démarrage fortuit de parties mobiles de machines et d'installations (cinématiques, électriques, mécaniques, pneumatiques, hydrauliques) Blessures occasionnées par une mise en marche fortuite de la machine, de l'installation ou d'une partie de la machine ou de l'installation Travaux en hauteur : utilisation d'échafaudages, de plates-formes élévatrices, d'EPI antichute. | 8a 8c | Publications Suva listes de contrôle - Mesures de protection contre les démarrages intempestifs www.suva.ch/67075.f - Huit règles vitales pour les travaux avec protection par encordement www.suva.ch/84044.f - Plateformes élévatrices www.suva.ch/67064/1.f et www.suva.ch/67064/2.f | | | | vice, entretien de machines, installations, élimination de pannes et signature sur l'attestation de formation Instruction par l'entreprise sur le lieu seulement après avoir suivi avec suc- | | | |
| | | | Information - Contrôle final <u>www.suva.ch/66133.f</u> | | | | cès la formation EPI antichute (avec attes- tation de formation) | | | |

¹¹ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

¹² Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

| Supports pédagogiques Maintenance des machines et installations : huit règles vitales www.suva.ch/88813.f | | | | | |
|---|----------------------|--|---|------------------------|----------------------|
| Formation à l'élingage de charges avec une grue www.suva.ch/33099.f | | ice, entretien et o hydrauliques et o | élimination de pannes de électriques | e sous-ensembles, ma | chines et |
| | 3 ^{ème} an- | 3 ^{ème} an- | Démonstration et ap- | - 3 ^{ème} an- | 4 ^{ème} an- |
| | née | née | plication pratique | née | née d'ap- |
| | d'ap- | d'ap- | conformément aux | d'ap- | prentis- |
| | prentis- | prentis- | exigences minimales | prentis- | sage |
| | sage | sage | spécifiées dans le do- | sage | |
| | | | cument Mise en ser- | | |
| | | | vice, entretien de | | |
| | | | machines, installa- | | |
| | | | tions, élimination de | | |
| | | | pannes et signature | | |
| | | | sur l'attestation de | | |
| | | | formation | | |
| | | | Instruction par l'en- | | |
| | | | treprise sur le lieu | | |
| | | | seulement après | | |
| | | | avoir suivi avec suc- | | |
| | | | cès la formation EPI | | |
| | | | antichute (avec attes- | | |
| | | | tation de formation) | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

_Draft-fr_230831 Page 117

| Travail (travaux) | | | | Mesures | d'accompa | gnement p | prises par le professionn | el ¹³ de l'en | treprise | |
|---|--|--------------------|---|--|------------------------|------------------|---|---|--|------------------------------------|
| dangereux (conformément aux compétences opérationnelles) | | | truction et surveillance | | Appui durant les CI | Appui de l'EP | Instruction des personnes en formation | Surveillar des perso En per- manence | Occasionnelle- ment | |
| Manipulation lors de l'entretien d'ensembles d'aéronefs les groupes et les aéronefs Compétences opérationnelles: b.1 c.1; c.3; c.4; c.5 d.6; d.9 | Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production» Brûlures occasionnées par des fluides chauds, étincelles de meulage, incendie et explosions provoqués par des fuites ainsi que par des installations de combustion Risque d'explosion de bouteilles de gaz Ecrasement, coincement et coupure par un démarrage fortuit de parties mobiles de machines et d'installations (cinématiques, électriques, mécaniques, pneumatiques, hydrauliques) Blessures occasionnées par une mise en marche fortuite de la machine, de l'installation ou d'une partie de la machine ou de l'installation Blessures lors de travaux selon les prescriptions de sécurité et directives de formation EASA Part66, EASA Part145, du fabricant, de l'aéroport et internes à l'entreprise Travaux en hauteur : utilisation d'échafaudages, de plates-formes élévatrices, d'EPI antichute. | 4h 5a 5a 8a 8a 10a | Manipulation lors de l'entretien d'ensembles d'aéronefs les groupes et les aéronefs • Prescriptions de sécurité de l'entreprise • Modes d'emploi et fiches de données de sécurité • Prescriptions selon les consignes de sécurité et directives de formation EASA Part66, EASA Part145, EASA Part147, du fabricant, de l'aéroport et internes à l'entreprise • S'il n'y a pas de protection collective, se protéger avec une EPI antichute. Publications Suva - Plateformes élévatrices www.suva.ch/67064/1.f. et www.suva.ch/67064/2.f Supports pédagogiques Formation à l'élingage de charges avec une grue www.suva.ch/33099.f Formation et instruction des pontiers www.suva.ch/33081.f Huit règles vitales pour les travaux avec protection par encordement www.suva.ch/84044.f | 3ème an- née d'ap- prentis- sage | | | Démonstration et application pratique conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document Manipulation lors de l'entretien d'ensembles d'aéronefs les groupes et les aéronefs et signature sur l'attestation de formation Instruction par l'entreprise sur le lieu seulement après avoir suivi avec succès la formation EPI antichute (avec attestation de formation) | | 3ème an- née d'ap- prentis- sage | 4ème année d'appren- tissage |

¹³ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

¹⁴ Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

| | | | | Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹⁵ de l'entreprise | | | | | | | |
|---|---|---|---|--|---------------------------|------------------|---|--|--|---|--|
| Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles) | Danger(s) | Sujets de prevention pour la formation, | Formation | | | Instruction | Surveillance des personnes en formation | | | | |
| | | Ar- ticle(s) ¹⁶ | instruction et surveillance | Formation en entreprise | Appui durant les CI | Appui de l'EP | des personnes en formation | En per- manence | Fréquem- ment | Occasionnelle- ment | |
| Manipulation de charges Handlungskompetenzen: b.1; b.2; b.3; b.4; b.5; b.7; b.8 c.1; c.2; c.3; c.4; c.5; c.6 d.4; d.5; d.6; d.8; d.9 | Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production» Lésions liées au levage et au transport avec des ponts roulants Être heurté ou coincé par une charge suspendue qui oscille, bascule ou tombe | 8a 8b 8a 8b | Manipulation de charges ■ Prescriptions de sécurité de l'entreprise ■ Modes d'emploi et fiches de données de sécurité Publications Suva listes de contrôle ■ élingues www.suva.ch/67017.f ■ Appareils de levage www.suva.ch/67158.f ■ ponts roulants www.suva.ch/67159.f ■ Accessoires de levage www.suva.ch/67159.f ■ Accessoires de levage www.suva.ch/67159.f ■ Formation et instruction des pontiers www.suva.ch/33081.f Supports pédagogiques Dix règles vitales pour l'élingage des charges www.suva.ch/88801.f Formation à l'élingage de charges avec une grue www.suva.ch/33099.f | 1ère à 3ème année d'appren- tissage | | | Démonstration et application pratique conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document Manipulation de charges et signature sur l'attestation de formation Instruction par l'entreprise sur le lieu seulement après avoir suivi avec succès la formation EPI antichute (avec attestation de formation) | 1ère an- née d'ap- prentis- sage | 2ème an- née d'ap- prentis- sage | 3ème et 4ème année d'appren- tissage | |

¹⁵ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

¹⁶ Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

| Travail (travaux) | | | | Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹⁷ de l'entreprise | | | | | | | |
|---|---|----------|--|--|--|--|--|---------------------------------------|---|------------------------|--|
| dangereux (conformément aux compétences opérationnelles) | | | Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance | Formation Formation en entreprise CI Formation en entreprise CI | | | Instruction des personnes en | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | | Occasionnelle- ment | |
| Maniement d'installations de production dans les | Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production» | | Maniement d'installations de production dans les salles blanches | 3 ^{ème} année d'appren- | | | Démonstration et application pratique | - | 3 ^{ème} et 4 ^{ème} an- | | |
| salles blanches Compétences opération- nelles : | Brûlures occasionnées par des fluides chauds, étincelles de meulage, incendie et explosions pro- voqués par des fuites ainsi que par des installa- tions de combustion | 4h 5a | Prescriptions de sécurité de l'entreprise Modes d'emploi et fiches de données de sécurité Publikationen Suva | tissage | | exigences mini spécifiées dans cument <u>Manier</u> <u>d'installations of</u> <u>duction dans le</u> <u>salles blanches</u> gnature sur l'at | conformément aux exigences minimales spécifiées dans le do- cument <u>Maniement</u> | | née d'ap- prentis- sage | | |
| b.1; b.3; b.4; b.7; b.8 c.1; c.2; c.3; c.4; c.5; c.6 d.1; d.2; d.3; d.6; d.8; d.9 | Risques de pollution lors de la production en salle blanche | 5a | | | | | duction dans les salles blanches et si- gnature sur l'attesta- tion de formation | | | | |

¹⁷ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

¹⁸ Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

| Les présentes mesures d'accompagnement ont été élaborées | par l'OrTra avec l'aide d'un(e) spécialiste de la sécurité au travail et entrent en vigueur le |
|--|--|
| [Lieu et date] | |
| [Nom de l'Ortra] | |
| Le président/La présidente | Le directeur/La directrice |
| [Nom, prénom du/de la président/e de l'Ortra] | [Nom, prénom du/de la directeur/trice de l'Ortra] |
| Les présentes mesures d'accompagnement sont approuvées p du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) du | par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) conformément à l'art. 4, al. 4, OLT 5 avec l'accorc |
| Berne, le | |
| Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation | |

Rémy Hübschi Directeur suppléant Chef de la division Formation professionnelle et continue

_Draft-fr_230831 Page 121